

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT  
DE CHANTAL

SA VIE ET SES OEUVRES

ÉDITION AUTHENTIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS DES RELIGIEUSES DU PREMIER  
MONASTÈRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

---

TOME PREMIER



SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT

# DE CHANTAL

SA VIE ET SES ŒUVRES

---

MÉMOIRES SUR LA VIE ET LES VERTUS DE  
SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT DE CHANTAL ,

FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

PAR LA MÈRE

FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

SECRÉTAIRE DE LA SAINTE  
ET QUATRIÈME SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE D'ANNECY

Deuxième Édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1893



# APPROBATION

De

S. G. Mgr C. MARIE MAGNIN, ÉVÊQUE D'ANNECY

---

*Il est des Saints dont les vertus et la gloire sont comme un secret que Dieu semble avoir voulu se réserver : ils ont vécu, ils sont morts ignorés; seule l'Église a inscrit leurs noms, et garde leur souvenir dans ses diptyques sacrés.*

*Il en est d'autres dont, au contraire, Dieu veut faire connaître au monde entier les vertus et les travaux; Sainte Jeanne-Françoise de Chantal est de ce nombre. Sa vie devait être le patrimoine et l'honneur d'une nombreuse famille de Saintes. Dieu a voulu que cette famille pût contempler dans sa Mère un modèle accompli de la perfection religieuse.*

*Saint François de Sales le tout premier avait ébauché le portrait de cette femme héroïque, dans les conseils qu'il lui adressait, et dont elle était l'application vivante; et quand il fut parti pour le ciel, la Providence eut soin de placer près de la Sainte une jeune religieuse dont le nom restera immortel, Françoise-Madeleine de Chaugy. Merveilleusement douée par la nature, son esprit élevé, son caractère plein de fermeté et de grandeur se développèrent admirablement dans l'éducation première qu'elle reçut au sein de sa famille. Devenue plus tard, dans la vie religieuse, secrétaire de la sainte Fondatrice de la Visitation, elle s'éleva sous sa direction aux plus hautes vertus; elle acquit dans la pratique des affaires ce tact, ce discernement, qui la rendirent propre aux plus grandes choses et lui en facilitèrent le succès.*

*Dans cette position, elle comprit ce qu'elle devait à la mémoire de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal; elle écrivit sa vie, et elle*

*mit à ce travail tout son cœur de fille d'une telle Mère, toute son âme de religieuse exemplaire, tout son talent d'écrivain distingué. C'est cette Vie que le premier monastère de la Visitation d'Annecy est en voie de publier. Ce précieux ouvrage venant du grand siècle avec l'empreinte de l'esprit de cette époque, à la fois religieux et littéraire, apparaît avec une autorité que personne ne saurait lui donner de nos jours; il apparaît comme une grande lumière à une société penchant vers sa ruine et s'agitant dans la confusion et le conflit des doctrines les plus contradictoires. Puisse-t-il rendre à tous ceux qui cherchent sincèrement les doctrines de vérité et de vie, le sentiment de ce qui manque généralement à notre époque : l'énergie et l'empire sur soi; énergie et empire que notre siècle sensuel et énérvé s'attache à détruire dans les âmes!*

*La Vie de Sainte Jeanne-Françoise, par lu Mère de Chaugy, ne s'adresse pas seulement aux dînes qui, dans la vie cachée (lu cloître, n'aspirent qu'à se transformer sous l'œil et la main de Dieu pour les récompenses et les splendeurs dit ciel, elle s'adresse encore à toutes les personnes du monde qui veulent chercher les traces qu'y a laissées la Sainte, et à toutes celles qui se sentent élevées par la puissante influence et par l'action qu'exercent sur elles les grandes âmes et le spectacle des grandes vertus.*

*La Vie de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal est suivie de ses Œuvres, qui comprennent ses Entretiens à ses filles, et ses Lettres, au nombre de plus de deux mille. On y voit l'âme de la Sainte comme dans son sanctuaire; on l'y voit montrant à la fois, comme saint François de Sales, son guide et son modèle, aux uns les voies de la perfection chrétienne, et aux autres celles qui conduisent à Dieu les fidèles appelés à vivre dans le monde.*

*Tout promet à cette publication un véritable succès et des fruits que nous prions Dieu de rendre abondants et permanents.*

*+ C. MARIE, Evêque d'Annecy.*

Annecy, fête de l'Assomption, 1874.

# LETTRE

DE

**S. G. M<sup>gr</sup> MERMILLOD, ÉVÊQUE D'HÉBRON**

VICAIRE APOSTOLIQUE DE GENÈVE

A LA SUPÉRIEURE DE LA VISITATION D'ANNECY

Fernex, 12 août 1874, fête de sainte Claire.

*MA TRÈS-HONORÉE SŒUR,*

*La publication des douze volumes de l'Année sainte vous a valu les bénédictions du Souverain Pontife et les suffrages des plus illustres membres de l'Épiscopat.*

*En mettant en lumière ces archives de votre famille de la Visitation, cette histoire des grandes âmes qui se sont formées dans vos monastères, vous avez, à votre insu, fait une admirable apologie de la vie religieuse et élevé un monument littéraire.*

*Vous avez compris que cette œuvre devait se compléter. Ni les orages qui désolent l'Église, ni les ruines qui se font au sein des sociétés ne vous ont découragée : dans la paix et dans la lumière du cloître, vous avez fait rechercher, vous avez, fait étudier, et vous allez mettre au jour les Mémoires de la Mère Françoise -Madeleine de Chaugy sur Sainte Jeanne-Françoise de Chantal.*

*La Mère de Chaugy fut, en plein dix-septième siècle, une religieuse consommée dans la perfection spirituelle et un écrivain supérieur. Elle mena de front le travail de sa sanctification, la Canonisation de saint François de Sales, dont elle fût l'infatigable promotrice, et les Annales de votre Ordre, quoique son existence fut livrée à de cruelles épreuves. On la dit : Nièce et fille spirituelle de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal; elle a, dans la*

*grâce et dans la naïveté de soit style, quelque affinité d'esprit avec sa cousine, madame de Séviyné. Ce ne sont pourtant pas les beautés littéraires qu'elle recherchait, elle les cueillait naturellement; elle n'avait d'autre but que de peindre la femme forte qui fut la coopératrice de saint François de Sales : ses Mémoires sont un chef-d'œuvre. On peut leur appliquer le mot de saint Thomas sur saint Bonaventure écrivant l'histoire du PAUVRE D'ASSISE : C'est une Sainte qui raconte l'histoire d'une Sainte. Aucun récit ne peut remplacer ces pages élevées et attachantes, qui nous font pénétrer dans cette âme où Dieu s'est complu à répandre l'abondance de ses trésors. Sainte Jeanne-Françoise de Chantal ne peut être connue et appréciée, dans sa vie et dans son œuvre, que par ces Mémoires, où s'unit toute l'impartialité d'un témoin contemporain aux ardeurs de la piété filiale. Tour à tour, la jeune fille, la femme, la veuve et la religieuse s'y montre avec le sens surnaturel qui la distingue et la force héroïque qui fut son caractère principal. Eu les lisant, on assiste à ces luttes sublimes où cette âme vigoureuse se laisse dompter et transformer sous la main de Dieu qui multiplie ses souffrances; on contemple l'humble énergie avec laquelle elle se laisse tailler sous la direction ferme et douce du grand Saint que le Seigneur lui donna pour guide et pour père. La Mère de Chaugy ne saisit les faits extérieurs que comme des bijoux dont elle se sert pour enchâsser l'âme de la Sainte. Là est son vrai mérite chrétien et littéraire; c'est plus qu'une biographie, c'est la peinture d'une âme rendue visible c'est l'étude du saint amour du Sauveur « qui l'a fait persévérer jusqu'à la fin avec une fidélité toujours croissante au service de Dieu; fidélité admirable et qui ne se pourra connaître que dans le ciel, parce que cette fidélité amoureuse a subsisté non seulement dans la douceur de la paix intérieure, mais dans l'effroi, dans l'horreur, dans la violence et dans la longueur de la guerre spirituelle. »*

*Les volumes que vous publierez successivement compléteront l'étude de la Mère de Chaugy. La Sainte se révèle par ses enseigne-ments; la doctrine de sainteté religieuse, que saint François de Sales lui a appris à puiser dans le Cœur du Maître, jaillit en flots de*



*lumière, de correction et de consolation; elle habite les sommets de la vie parfaite et elle en parle comme d'un spectacle qui lui est familier.*

*Sous votre inspiration, ma très-honorée Sœur les Lettres de Sainte Jeanne-Françoise ont été recueillies, classées avec un soin délicat et fidèle. Grâce à vos volumes, il sera facile de suivre les combats les joies, les aridités spirituelles de la Sainte, et cela, mois par mois, presque jour par jour, depuis 1615 jusqu'à sa mort.*

*Les hôtes des cloîtres, les membres du clergé, les fidèles vivant dans le monde, se nourriront de ces volumes substantiels dont plus que jamais les âmes ont besoin pour ne pas se laisser affadir et énerver Les hommes avides de curiosités littéraires y trouveront des plaisirs intellectuels, et un parfum de cette époque qui a été le berceau des gloires du dix-septième siècle.*

*Ces volumes formeront un contraste avec une partie des livres modernes de piété : il circule dans les écrits de la Mère de Chaugy une puissante sève théologique; la foi fut sa vie et la science de la foi était son atmosphère habituelle; ils nous transportent dans des régions lumineuses et vivantes.*

*Les Saintes Écritures nous ont tracé le portrait de la FEMME FORTE; vos volumes en offrent un des types les plus accomplis qui aient paru dans l'histoire de l'Église*

*Il appartenait au premier monastère de la Visitation, à celui qui est si bien nommé la sainte Source, de verser ses trésors à notre époque desséchée et appauvrie. Vous avez par là rempli un devoir sacré, rendu gloire à Dieu, honoré l'Église et servi les âmes*

*Recevez, ma très-honorée Mère, l'assurance de mon respectueux et tendre dévouement en Notre-Seigneur.*

+ GASPARD Évêque d'Hébron, Vicaire apostolique de Genève



# VIVE † JÉSUS

De notre 1<sup>er</sup> monastère d'Annecy, 16 juillet 1874.

*A nos très-honorées et très-chères Sœurs  
les Religieuses de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie*

NOS TRÈS-HONORÉES ET TRÈS-CHÈRES SŒURS ,

Nous savons combien la mémoire de notre sainte Fondatrice vous est chère, quel prix votre piété filiale attache à tout ce qui émane de cette glorieuse Mère. Vous offrir, au moyen de la présente publication, la vie de cette Sainte incomparable ; vous présenter les Écrits qu'elle nous a laissés, les Exhortations qu'elle adressait à nos premières Mères ; vous faire parvenir ses Lettres comme si elles avaient été destinées à chacune de vous en particulier, c'est donc répondre au désir de votre cœur, c'est en même temps combler une lacune dans les bibliothèques de nos monastères.

Il est vrai, les *Mémoires sur la vie de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, ainsi que ses Écrits, ont été édités plusieurs fois, mais ces éditions nous ont paru si défectueuses que nous n'avons pas cru devoir nous y tenir. Osons même le dire en toute simplicité, nous n'avons pas pu voir, sans en être peinées, la facilité avec laquelle on s'est permis d'ajouter, de retrancher aux textes originaux, de les rajeunir, de leur enlever leur couleur native. Le respect que nous devons à notre Bienheureuse Fondatrice, ainsi qu'à toutes les parties de son précieux héritage, d'une part, et, de l'autre, la sérieuse exactitude qui doit présider à des publications de ce genre , nous imposaient l'obligation de faire disparaître de sa *Vie* et de ses *Œuvres* ces remaniements qui les déparent dans les précédentes éditions, de les ramener à leur beauté, à leur physionomie première. Pour accomplir cette tâche importante, les pièces authentiques ne

nous manquaient pas; outre de nombreux manuscrits qui nous ont été communiqués par nos monastères, nous avons sous la main les autographes et les copies que nous conservons précieusement dans nos archives. A l'aide de ces ressources, il nous a été facile de dégager les textes des éléments étrangers, de les rétablir dans leur sincérité, de les restituer dans leur intégrité primitive. Et maintenant, nos très-honorées et très-chères Sœurs, nous sommes heureuses de pouvoir vous offrir, dans leur pureté, la Vie et les OEuvres de notre grande Sainte. Dans cette publication vous verrez un monument élevé à sa gloire, monument d'autant plus digne de cette héroïque Sainte, qu'elle en a fourni et taillé elle-même toutes les pierres.

Qu'il nous soit permis d'exposer en quelques mots, à Vos Charités, sous quelle inspiration nous avons commencé et poursuivi notre travail.

Nous avons le bonheur, assurément digne d'envie, de posséder, dans notre église d'Annecy, le Corps à peu près entier de notre glorieuse Mère. Mais elle nous a laissé, dans sa *Vie* et dans ses *Écrits*, d'autres restes d'elle-même auxquels notre foi attache la plus haute valeur. En effet, les nobles pensées, les sentiments sublimes qui animaient sa grande âme, la générosité qu'elle déployait dans ses moindres actions, les prodiges de vertu qui éclataient parfois dans sa conduite, tous ces souvenirs revêtent pour nous le caractère de reliques spirituelles. Ces reliques, d'une nature différente des autres, il nous est donné à toutes de les posséder en commun, de les enchâsser dans notre mémoire, de les conserver au sanctuaire de notre cœur.

Le Seigneur qui avait appelé Sainte Jeanne-Françoise de Chantal à établir, sous la direction de saint François de Sales, l'Ordre de la Visitation, personnifia dans notre Bienheureuse Mère l'esprit propre à notre Institut; il la posa comme le type sur lequel toutes ses filles spirituelles auraient à se modeler : sublime exemplaire qui nous est montré sur la montagne de la perfection, resplendissant des vertus caractéristiques de notre état, couronné de ces fleurs indigènes que nous devons cultiver dans les jardins de l'Époux. Or, dans la réalité

ce modèle parfait, cette image de notre Mère, où la rencontrer, sinon dans ses Écrits, qui reflètent sa grande âme; sinon dans ces *Mémoires de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy* où la vie de la Sainte est reproduite comme dans un miroir?

La Vie et les Écrits de notre sainte Fondatrice seront pour nous des ouvrages classiques de perfection religieuse; c'est là que nous trouverons, dans sa puissante énergie, l'esprit qui doit nous animer; là que nous pourrons étudier, pour les faire passer en nous, ces airs de famille, ces traits de race qui doivent nous distinguer : l'amour des croix, des humiliations, des souffrances, l'union amoureuse avec Jésus caché, anéanti, crucifié. A lire ces magnifiques Écrits de notre héroïque Mère, à la contempler sur les sommets qu'elle habite, nous nous sentirons soulevées de terre, merveilleusement animées à la suivre dans la voie qu'elle nous a ouverte, à nous élever à la hauteur de notre sublime vocation. Suivant la comparaison de l'Écriture, sainte Jeanne-Françoise de Chantal sera pour nous l'aigle qui, par ses cris et la hardiesse de son vol, provoque ses aiglons à voler, à s'élancer vers le soleil. Par la force de ses paroles et la vertu de ses exemples, ne semble-t-elle pas nous dire à toutes : *Montez plus haut! plus haut sur la montagne de la perfection!. plus haut sur le Calvaire ! Approchez-vous de Jésus ! Plus près du Cœur de Jésus ! plus avant dans le Cœur du très-humble et très-doux Sauveur!*

C'est dans ce Cœur tout amour que nous nous disons, avec le plus humble et cordial respect.

Nos très-honorées et bien-aimées Sœurs,

Vos très humbles et indignes  
Sœurs et servantes en Notre-Seigneur,

LES SŒURS DE LA VISITATION SAINTE MARIE  
D'ANNECY

DIEU SOIT BÉNI



**M É M O I R E S**

SUR LA VIE ET LES VERTUS

DE

**SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT**

**DE CHANTAL**

FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-  
MARIE

PAR LA MÈRE

FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

SECRETAIRE DE LA SAINTE  
ET QUATRIÈME SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE D ANNECY





# AVANT-PROPOS

DES MÉMOIRES DE LA MÈRE DE CHAUGY.

*C'est en la présence de Jésus, Marie et Joseph, de la sainte bouté desquels j'implore le secours, que, je proteste ne vouloir mettre en ces cahiers que la très-pure vérité, selon que je l'ai apprise tant de la propre bouche de notre Bienheureuse Mère Jeanne-Françoise de Chantal, que de plusieurs autres personnes, et notamment de nos premières Mères Marie-Jacqueline Favre Jeanne-Charlotte de Brécard et Péronne-Marie de Châtel, qui me firent faire des mémoires sur leurs relations, l'année 1636.*

*C'est de ces mémoires que je vais tirer la plus grande partie de ce que je dirai, y «joutant ce que j'ai appris depuis, tant par la toute particulière fréquentation que j'ai eue de notre Bienheureuse Mère ayant eu la grâce d'être sa secrétaire depuis l'an 1632, que de ce que j'apprends de notre très-honorée Mère Aimée de Blonay qui est une des premières filles, et la dernière Mère supérieure de cette Bienheureuse. Ainsi je commence ce jour de la sainte Purification de Notre-Dame 2 février 1642, dans notre premier monastère d'Annecy*

Dieu soit béni



# VIE

DE LA BIENHEUREUSE MÈRE

## JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT

---

### PREMIÈRE PARTIE.

SES ANNÉES PASSÉES AU MONDE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

DE LA VERTU DES AÏEUX ET DU PÈRE  
DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE.

Ce n'est pas pour faire parade des choses desquelles le monde fait gloire, que nous voulons parler de la très-noble et vénérable race de notre Bienheureuse Mère Jeanne-Francoise Frémyot de Chantal ; mais c'est qu'il nous semble raisonnable de chercher, un peu avant, la racine de l'arbre dont nous avons goûté le doux fruit.

Cette très-heureuse Mère était issue de la noble race des Frémyot, et, du côté maternel, de l'illustre maison de Berbisey, laquelle, depuis trois cents ans, est l'honneur de sa province, tenant les premières charges de la robe et de l'épée, et ayant une alliance quasi-universelle dans toutes les bonnes maisons du duché. Les ancêtres paternels de cette Bienheureuse Mère

furent des premiers fondateurs de l'auguste parlement de Dijon, ville très-ancienne, capitale de la Bourgogne, et une des premières illustrée des sacrés rayons de la foi catholique, par le glorieux saint Bénigne. C'est dans cette belle ville où les prédécesseurs de notre Bienheureuse Mère ont été bénis de génération en génération. Mais, pour ne nous engager pas dans un trop long discours, nous ne ferons que dire un mot de ses aïeul et bisaïeul, qui se nommaient Jean et René Frémyot, tous deux tenant les premières charges au parlement de Dijon.

Son bisaïeul fut nommé un exemplaire de toute justice et vertu, le père des pauvres et le refuge des affligés; il alla jusqu'en la soixante-treizième année de son âge, et laissa, après une sainte mort, pour héritier de sa maison et de ses vertus, René Frémyot, aïeul de notre Bienheureuse. Celui-ci fut comme cet ancien juste, faisant ce qui est agréable devant le Seigneur, et ne se détournant point de la bonne voie de son père. L'une des grandes bénédictions que Dieu lui donna fut d'être père de Bénigne et Claude Frémyot, père et oncle de notre Bienheureuse Mère. Ce sage politique mit son principal soin à la bonne et dévote éducation de ses dignes enfants, et, comme de son temps, Calvin et Luther, ainsi que de funestes lamies, tâchaient de faire sucer aux Français le lait empesté de leur pernicieuse doctrine, ce bon père de famille, sans y jamais manquer, tous les jours deux fois, le matin et le soir, faisait un petit discours à ses enfants et domestiques, pour leur servir d'antidote et de préservatif contre le venin des erreurs qui faisait mourir spirituellement tant d'âmes. Non content de cela, il allait par les compagnies et faisait des assemblées de ses amis pour parler avec un zèle et une ferveur admirables de la vérité que l'Église romaine enseigne, et Dieu lui fit la grâce d'empêcher plusieurs de tomber au précipice de l'hérésie.

Ce fidèle enfant de la sainte Église vécut saintement et vigoureusement jusqu'en l'âge d'environ septante-cinq ou six ans.

Il eut révélation du jour et de l'heure de son décès. La veille d'icelui il alla dire adieu à ses amis et parents, leur disant, avec une sainte simplicité, qu'il était sur son départ pour véritablement merveilleuse : c'est que ce bon vieillard, voulant monter sur sa petite mule pour aller prendre congé de ses amis, il ne le pouvait à cause de sa débilité. Cette bête, comme si elle eût connu la nécessité de son maître, étend ses quatre jambes, s'abaisse jusque quasi à toucher la terre avec son ventre, et demeure dans cette posture jusqu'à ce que ce bon vieillard fût bien agencé sur sa selle, que tout doucement elle se releva tirant ses pieds l'un après l'autre, et au retour de ce petit voyage, elle se mit en la même posture pour laisser descendre commodément son bon maître. Ce qui fut remarqué de tous les assistants comme une merveille, et comme une petite récompense que Dieu donnait au bon vieillard de sa parfaite soumission à l'Église romaine; car les créatures irraisonnables, dit un saint, se rendent soumises à l'homme à mesure que l'homme raisonnable se rend soumis à Dieu.

Notre pieux et vénérable vieillard étant de retour de faire ses aller au voyage éternel. Ce même jour, il arriva une chose adieux, se mit au lit et mit ordre que, le lendemain, il y eût un ecclésiastique prêt pour dire messe en une petite chapelle de laquelle il la pouvait ouïr de son lit, et dit ouvertement qu'avant que le Prêtre eût pris la dernière ablution, sa vie devait finir. Il passa la nuit très-dévotement, quoique avec douleur; et le matin venu, se confessa derechef, communia, reçut l'extrême-onction, pria que l'on lui dît sa messe, ajoutant ces belles paroles : «D'autant, dit-il, qu'avant que la dernière ablution soit prise je dois aller boire le nectar éternel » au royaume de mon Dieu. » Il ouït cette messe avec une admirable dévotion, et, à même temps que le prêtre élevait le calice, ce saint vieillard, avec une grande ardeur de dévotion et un visage angélique, éleva ses yeux vers les montagnes

éternelles, disant, en latin, ce verset de David : *Quando consolaberis me ?* « Ô Dieu! quand me consolerez-vous? » A même temps, il expira devant toute l'assistance, laquelle n'eût pu se consoler en la perte d'un si digne homme, qu'en le voyant revivre en la personne de ses dignes enfants, et notamment en celle de Bénigne Frémyot, père de notre Bienheureuse Mère, lequel augmenta infiniment la gloire de son illustre maison. L'on vit en lui, dès ses jeunes 'ans, les fruits des saintes semences que son bon père avait jetées en son âme.

Nous n'en dirons ici que ce seul trait : Il était jeune écolier à Bourges, lorsque les Calvinistes prêchaient avec une fureur d'enfer leurs mensonges. Ce jeune homme ne voulait point aller à ce prêche; mais enfin, une fois, contraint par l'importunité de ses compagnons, il y entra, et au sortir d'icelui, il dit à ceux qui l'avaient mené là : « Nous sommes venus entendre un discours de médisance, et non pas une prédication. Sachez que l'Esprit de Dieu n'est point en cet homme; au lieu d'enseigner à observer la loi de Dieu, il déclame contre la Mère Église. Jamais il n'empoisonnera mon cœur ni mes oreilles.» En effet, quelque instance que l'on lui fît par après, l'on n'eut jamais le crédit de lui faire entendre un discours d'hérétique, et il empêchait ses compagnons d'y aller, leur disant qu'aller au prêche, c'était courir à l'école d'enfer, et que Lucifer en était précepteur <sup>1</sup>. Il s'en retourna à Dijon, et, après avoir fini ses études, fut reçu avocat général, charge qu'il exerça si judicieusement et avec tant de bonheur, que l'on a remarqué qu'il n'a jamais pris conclusion que ses juges n'aient suivie; et son mérite le fit parvenir à l'honorable charge de second président en ce parlement très-auguste de Dijon.

---

<sup>1</sup> Quand ces misérables huguenots vinrent à Dijon, comme il était en charge au Conseil, il fut le premier qui tint bon pour leur résister et les chasser de la ville. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

## CHAPITRE II.

DE LA NAISSANCE DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE,  
ET DE LA FIDÉLITÉ  
DU PRÉSIDENT FRÉMYOT, SON PÈRE, A L'ÉGLISE ET AU ROI.

Étant lié au monde par les liens de si honorables charges, il s'y lia encore par celui du saint mariage avec mademoiselle Marguerite de Berbisey <sup>2</sup>, digne compagne de sa vertu. Dieu les bénit de trois enfants, à savoir : Marguerite, depuis baronne des Francs, laquelle donna au monde deux très-généreux seigneurs, qui ont consumé leur vie au service du Roi, et Monseigneur de Châlons, qui vit encore aujourd'hui en réputation d'un bon et très-vertueux prélat; la seconde fut Jeanne-Françoise Frémyot, depuis baronne de Chantal, et notre bienheureuse Fondatrice ; le dernier fut André Frémyot, archevêque de Bourges, et patriarche d'Aquitaine. Quant à notre Bienheureuse Mère, saint Jean l'Aumônier, encore plus charitable au Ciel qu'il n'était sur la terre, voyant que le monde avait besoin d'une femme forte, obtint de Dieu de faire cette charité à la terre, et que notre Bienheureuse Mère naquît le jour que l'Église fait la fête de ce grand aumônier, le 23 janvier. Ce fut dans la ville de Dijon, entre les sept et huit heures du matin, un mardi, l'an 1572 , que cette Bienheureuse vint au monde , pour en être un ornement glorieux. Grégoire XIII, Boulonnais, tenait

---

<sup>2</sup> Marguerite de Berbisey était d'une maison des plus nobles et des plus anciennes de la Bourgogne , alliée à la famille de saint Bernard par Perrenot de Berbisey qui avait épousé en 1378 Oudette de Normand, de la maison de ce saint.

alors le Saint-Siège apostolique, et la couronne de France était portée par Charles (IX) Maximilien. Notre chère petite fut soudain régénérée par les eaux sacrées du baptême , et nommée Jeanne, et à la confirmation, Françoise. Elle n'avait que dix-huit mois quand Dieu la rendit orpheline de mère ; la sienne mourant en couche , après avoir mis au monde Mgr André Frémyot , archevêque de Bourges. La petite orpheline ne laissa pas d'être élevée avec un très-grand soin et non guère moins que si elle eût été au sein de sa défunte mère. Dès son jeune âge, l'on remarqua en elle des indices particuliers de la grâce divine, et entre autres une modestie fort majestueuse et une aversion si incomparable aux hérétiques, que si quelqu'un d'eux la voulait toucher ou porter entre ses bras, elle ne cessait de crier qu'il ne l'eût posée. Elle apprenait avec une grande souplesse et vivacité d'esprit tout ce qu'on lui enseignait, et on l'instruisait de tout ce qui est convenable à une demoiselle de sa condition et de son bon esprit : à lire, écrire, danser, sonner des instruments, chanter en musique, faire des ouvrages, etc. Et tandis qu'elle passera ses premières années d'adolescence dans ces exercices, arrêtons-nous à considérer les généreuses actions èsquelles M. le président Frémyot, son père, s'occupera.

A peine Charles IX avait atteint le vingt-cinquième de son âge, que la mort, avec sa faux hardie qui ne respecte personne, lui abattit le sceptre de la main et la couronne de la tête ; et, par la révolution des années, Henri III fut sacré Roi de France, lequel, dans quelque temps vit son royaume presque tout révolté contre lui, par les menées de quelques princes et principaux seigneurs de sa Cour, qui voulaient s'emparer de sa couronne, et lui donner pour palais un cloître et pour collier un froc de moine. La Bourgogne, entre toutes les provinces de la monarchie, fut la plus contraire au Roi, à cause de son gouverneur qui était propre frère de celui qui prétendait à la couronne. Sous ce mauvais chef, la ville de Dijon, comme autrefois celle



de Jérusalem sous Hérode, fut troublée et quasi renversée par le vent de cete tempête. Le gouverneur, qui avait tiré à sa cordelle la plupart des officiers du parlement, n'oublia rien pour attirer à son parti le président Frémyot, mais ce fut en vain; au contraire, voyant qu'il ne pouvait faire mieux, celui-ci gagna une douzaine, tant des conseillers, avocats et greffiers du parlement, et abandonnant son bien, sa maison et ses propres enfants, les mena et maintint à Flavigny et à Semur, « afin, dit-il, qu'il y ait un lieu en cette province de Bourgogne qui fasse justice sous l'obéissance de son Roi. » Non content de cela, il gagna encore la noblesse des environs, et, à ses propres dépens, leva des gens de guerre pour maintenir la campagne dans le parti du Roi. Ce qu'il ne fit pas seulement pour quelques mois, mais pour quelques années que ces guerres civiles durèrent, ne se souciant point de s'appauvrir, inculquant à ceux qui s'étaient rangés à lui, que la grande richesse d'un politique et d'un homme d'épée est la gloire de s'appauvrir pour garder fidélité, et servir sa patrie et son Prince légitime. Durant le temps de ces ligues, notre fidèle président eut de grandes attaques; la principale desquelles fut que l'on fit prisonnier son fils unique, et l'on lui écrivit audacieusement que, s'il ne se rangeait du parti révolté, on lui enverrait pour payement de ses peines la tête de son fils. Ce grand courage, sans s'étonner en façon quelconque, fit réponse qu'il s'estimerait heureux d'immoler à Dieu un si cher fils pour une si bonne cause; qu'il valait mieux que le fils mourût innocent, que le père se rendît coupable par une perfidie, péchant contre Dieu et contre son Roi. Ses ennemis, voyant cela, aimèrent mieux engraisser leurs mains de pistoles, que de les souiller du sang innocent de ce jeune seigneur, lequel son bon père racheta par une très-grosse rançon.

Parmi tous ces troubles, le Roi Henri III fut tué, ce qui fit faire des feux de joie dans le cœur de ses ennemis ; mais celui

du fidèle président fut atteint d'une si vive douleur, qu'en une nuit il devint tout blanc du côté sur lequel il était couché. Toutefois; sans se laisser emporter aux troubles et inquiétudes coutumières à ceux qui n'ont pas leur volonté ajustée à celle de Dieu, d'un esprit tranquille quoique affligé, il fit incontinent des dépêches à toute la noblesse des environs, fit dresser de nouvelles troupes pour garder ces deux petites places de Flavigny et de Semur, afin que dès que Henri IV, auquel la couronne tombait légitimement, aurait embrassé la pureté de la foi orthodoxe et serait sacré Roi, il trouvât en ce petit coin de la Bourgogne une troupe fidèle. Après le sacre de ce grand Roi, et que les troubles furent pacifiés, le président Frémyot revint victorieux dans Dijon, sans se soucier ni se plaindre des pertes et des dégâts que l'on avait faits à ses biens et à sa maison. Il ne pensait qu'à faire du bien à la république par le rétablissement du bon ordre.

Peu de temps après, le Roi Henri IV alla à Dijon faire la visite de ses États, et départit ses caresses royales avec profusion au fidèle président Frémyot, confirma et donna autorité à tout ce qui s'était fait en son petit parlement de Flavigny et Semur, et en même temps déclara nul, invalide et sans effet tout ce qui s'était passé en son absence au parlement de Dijon, et dit : « Monsieur Frémyot, vous avez si heureusement été le premier président à Flavigny, que je désire que vous soyez ici le premier. Ce bon président lui répondit : « Sire, à Dieu ne plaise que je m'ingère jamais à la place d'un homme vivant; M. le premier président est bon catholique, il servira bien Votre Majesté. » Le Roi admira cette grande vertu, et ordonna pourtant que les postes vinssent descendre chez M. Frémyot, et que toutes les dépêches royales lui fussent remises. Il usa si modestement de cette faveur, que jamais il n'ouvrit les paquets sans le premier président, auquel il les portait dès qu'il les avait reçus. Le Roi ne borna pas à cela ses faveurs, car sachant que

ce bon président avait dessein, après avoir fait tant de généreuses actions pour son Prince terrestre, de se dédier unique ment, le reste de ses jours, au service du Prince du ciel, en l'état ecclésiastique. Sa Majesté lui donna l'archevêché de Bourges, la grande abbaye de Saint-Étienne de Dijon, et des provisions pour le prieuré de Nantua.

Il arriva une chose qui fit plus admirer la vertu de M. Frémyot que tout ce que nous avons dit. Un certain du parlement avait été son principal persécuteur durant la Ligue, (même ce fut lui qui fit mettre son fils à rançon); icelui fut accusé vers le Roi de quantité de perfidies. Le Roi dit soudain qu'il lui fallait faire trancher la tête; et appelant M. le président Frémyot, qui était en une autre chambre, lui en demanda son avis; ce fut avec étonnement de toute la compagnie de voir que ce bon président se rendit l'avocat de son ennemi, et demanda sa grâce au Roi avec tant de solides raisons et de zèle, que ce grand Roi, qui savait ce que l'accusé avait fait contre M. Frémyot, plia les épaules et dit : « Président, je vois bien qu'il faut que ma clémence se joigne à votre douceur; vous voulez la vie de votre ennemi, je vous la donne. »

Il arriva encore une chose fort agréable , c'est que le Roi se récréant une fois avec plusieurs seigneurs, et parlant des affaires passées, le président Frémyot lui dit : « Sire, je vous confesse que si Votre Majesté n'eût crié de bon cœur : *Vive l'Église romaine!* je n'aurais jamais crié : *Vive le Roi Henri IV!* », Ce grand monarque aima si fort cette chrétienne franchise, qu'il s'en prit à rire de bon cœur, et dit à un maréchal de France, son favori : « Si vous voulez faire quelques fourbes, cherchez pour vous aider quelque autre que notre président Frémyot. » Sa Majesté lui présenta de grandes charges à Paris, mais il était si affectionné au bien de sa patrie, qu'il ne voulut pas quitter le parlement de Dijon. Or, il ne se put pas faire prêtre, d'autant qu'il avait eu deux femmes, et la dernière était veuve quand il

l'épousa ; et ne voulant pas garder les biens de l'Église, il remit tous ses bénéfices à son fils, lequel Dieu appela à l'état ecclésiastique; et le bon président demeura exerçant sa charge avec toute justice et sincérité de conscience.

## CHAPITRE III.

COMME ELLE SE COMPORTA EN SON ÉTAT DE FILLE, ET SON  
MARIAGE AVEC LE BARON DE CHANTAL.

Durant tous ces troubles, notre Bienheureuse Mère avait beaucoup crû en toutes façons, et bien que M.. le président son père souhaitât fort de la garder auprès de soi, il s'en dépouilla néanmoins pour le contentement de sa fille aînée, Marguerite Frémyot, qu'il avait mariée à M. de Neufchèze, baron des Francs, laquelle désira passionnément de la mener en Poitou avec elle, et Dieu le permit pour faire voir la force et la vertu de cette jeune demoiselle; car ce fut ici où son innocence fut puissamment attaquée, et où sa vertu eût fait naufrage, si ce bon Dieu, qui se l'était choisie, ne l'eût assistée d'une grâce toute particulière. Elle trouva une vieille demoiselle qui servait chez le baron des Francs, laquelle n'oublia rien pour flétrir par ses artifices cette belle fleur croissante. Elle lui voulait apprendre des fards et des choses encore bien plus pernicieuses; car on la soupçonnait d'user d'enchantement, et l'on a eu de grands indices de le croire. Comme elle vit que cette jeune demoiselle ne voulait point adhérer aux choses qu'elle lui proposait, et que d'ailleurs elle connaissait en elle un courage fort haut et généreux, elle dressa sa batterie d'un autre côté, et lui promit, si elle la voulait croire, qu'elle viendrait à bout de lui faire épouser un très-grand seigneur et des premiers du Poitou.

Ce fut ici véritablement que notre Bienheureuse eut un be-

soin particulier de la grâce céleste. Elle avait souvent recours à la très-sainte Vierge, qu'elle avait prise pour sa Mère dès son enfance, et elle a cru toute sa vie que c'était par l'aide de cette divine Mère des orphelins qu'elle avait échappé des filets de cette mauvaise créature, laquelle elle avait en très-grande aversion; aussi fit-elle tout son possible pour faire que Madame la baronne des Francs, sa sœur la congédiât; mais elle avait plus d'artifices pour se maintenir là dedans, que la jeune fille de force pour l'en faire sortir, quoiqu'à la fin l'on se repentît de ne pas l'avoir crue. Cette créature fit une fin très-malheureuse, après avoir mené une vie artificieuse et méchante et grande-ment nuisible à plusieurs filles qui, n'ayant pas été si sages que notre Bienheureuse, se laissèrent enchanter par cette mauvaise sirène.

Il lui arriva une autre chose chez Monsieur son beau-frère, où elle fit paraître son grand amour à l'Église. Ce fut la re-cherche importune d'un jeune seigneur huguenot, lequel était ami juré du baron des Francs, et croyait par sa faveur épouser cette aimable fille; et comme il la voyait fort pieuse et zélée pour la foi, il feignit d'être catholique pour venir à bout de son dessein. Mais la sacrée Vierge n'abandonna pas sa chère fille, et lui obtint de Dieu une telle lumière, qu'il lui semblait lire au cœur de ce jeune gentilhomme, qu'il n'avait pas la vraie foi romaine; et, quoiqu'il fût bien fait en toutes les grâces et perfections extérieures qui rendent un homme de condition accompli, elle ne put jamais avoir que de l'aversion à sa recherche, aversion causée par la vue que Dieu lui donnait, que le cœur de ce poursuivant était dans l'erreur. Cette même aversion s'augmentait toujours, voyant par le Poitou tant de monastères, d'églises et de chapelles ruinées, profanées et brûlées par les huguenots. Cette Bienheureuse nous a dit souvent, avec une grande simplicité, « qu'elle avait un tel regret de voir ces églises en ce piteux état, qu'elle ne pouvait s'empêcher de

pleurer en les voyant, et que parfois elle n'osait ôter son masque, parce que l'on connaissait qu'elle avait pleuré; et l'on faisait des enquêtes, quel mécontentement elle pouvait avoir chez Monsieur son beau-frère, auquel elle n'en donna jamais autre que le refus absolu d'épouser ce jeune seigneur, disant ingénument à M. des Francs, « qu'elle é lirait plutôt une prison perpétuelle que le logis d'un huguenot pour son séjour, et plutôt mille morts l'une après l'autre, que de se voir liée par le mariage à un ennemi de l'Église. » Fermeté qui la faisait beaucoup souffrir; mais elle le faisait toujours avec beaucoup de sagesse et de retenue. Enfin, ce jeune seigneur n'ayant plus d'espérance de pouvoir ébranler la constance de cette aimable fille, leva le masque de son hypocrisie, et déclara ouvertement qu'il était hérétique et des plus obstinés.

Il tardait à notre Bienheureuse Mère de retourner à Dijon, à cause des importunités et recherches que l'on faisait d'elle, qui étaient agréées de Monsieur le baron, son beau-frère, et qu'elle voyait bien ne devoir pas l'être de Monsieur le président son père, lequel, par une heureuse rencontre, la fit revenir chez lui lorsqu'elle s'y attendait le moins. Elles se séparèrent, madame la baronne des Francs et elle, avec de grands ressentiments, ayant vécu ensemble dans une si grande union et bonne intelligence, qu'elles n'avaient jamais eu une parole de travers ni de conteste; aussi, notre Bienheureuse Mère la regardant comme sa sœur aînée, lui obéissait ainsi qu'elle eût fait à sa propre mère. Étant de retour à Dijon, dans toutes les honnêtes libertés et divertissements permis aux demoiselles de sa condition, elle fut beaucoup recherchée en mariage, et se comporta avec tant de sagesse et de modestie envers ses poursuivants, qu'elle parut sans volonté que celle de Monsieur son père, dans l'esprit duquel le baron de Chantal s'était insinué, et avait gagné sa bienveillance et son estime, du temps

de la Ligue, par son extraordinaire vaillance et fidélité au Roi <sup>3</sup>.

Ce fut à ce brave seigneur que notre Bienheureuse Mère fut donnée en mariage, étant âgée d'environ vingt ans, et le baron de Chantal de vingt-sept à vingt-huit, et ce fut l'un des plus accomplis mariages qui aient été vus, l'un et l'autre partis étant parfaitement doués de corps et d'esprit, des plus aimables qualités, recommandable en la noblesse <sup>4</sup>. Quant à notre Bienheureuse Mère, elle était de riche taille, d'un port généreux et majestueux, sa face ornée de grâces, et d'une beauté naturelle fort attrayante, sans artifice et sans mollesse; son humeur vive et gaie, son esprit clair, prompt et net, son jugement solide; il n'y avait rien en elle de changeant ni de léger. Bref, elle était telle qu'on la surnomma la dame parfaite; et ce fut avec regret universel qu'on la vit sortir de Dijon pour aller demeurer à Bourbilly <sup>5</sup>, qui est le château où résidait d'ordinaire le baron de Chantal

---

<sup>3</sup> Le père du *baron de Chantal*, nommé Guy, était fils de *Christophe de Rabutin*, né vers le commencement du seizième siècle, en 1500 ou 1501, et mort en 1569; ce *Christophe* était fondateur de la chapelle de Bourbilly, et père de six enfants. Guy de Rabutin, son troisième fils, né en 1532, et beau-père de sainte Chantal, fut le premier de sa race qui porta le titre de *baron de Chantal*. C'était un homme d'un caractère singulièrement hardi, et remarquablement sévère.

<sup>4</sup> Christophe de Rabutin-Chantal avait une valeur calme et modeste. Sa douceur était inaltérable. Sous les yeux de Henri IV, il se couvrit de gloire à la rencontre de Fontaine-Française (1595), où il reçut plusieurs blessures. Son dévouement à la cause du Roi légitime l'avait mis en relation avec Bénigne Frémyot, président au parlement de Dijon.

<sup>5</sup> Le vieux château de *Bourbilly* était dans la paroisse de Vic-Chassenay, entre le bourg d'Époisses et Semur, capitale de l'Auxois. La terre de Bourbilly, renommée pour son aspect riant et pittoresque et pour l'abondance de ses récoltes, était affectée aux enfants mâles de la branche aînée des Babutin. Cette terre relevait de celle d'Époisses, dont les comtes de Guitaut étaient propriétaires. Bourbilly est dans un vallon tapissé de prairies, et de toutes parts environné de coteaux, que couvrent des bois et des vignes, Du sommet



## CHAPITRE IV.

DE SA DEMEURE À LA CAMPAGNE , OÙ ELLE PREND LE  
SOIN  
DE SON MÉNAGE.

Après toutes les bienvenues et réjouissances, le baron de Chantal qui avait donné son cœur à sa chère épouse, voulut aussi lui donner tout le soin de sa maison, où il n'y avait pas peu de besogne. Elle y eut une extrême répugnance, car elle n'avait jamais su ce que c'était que soucis, sinon par ouï-dire; et il lui fâchait extrêmement de sacrifier sa liberté innocente aux tracas embarrassants du soin d'un ménage. Le baron de Chantal, qui avait l'esprit fort sage, lui dit un jour fort sérieusement, « qu'il fallait qu'elle se résolût à porter ce fardeau, que la femme sage édifie sa maison, et que celles qui méprisent ce soin détruisent les plus riches. » Pour l'engager à se résoudre au soin de la maison, il lui donna l'exemple de feu la baronne de Chantal, sa mère, femme d'incomparable vertu

---

d'un rocher, une petite rivière (le *Senain*) se précipite en cascade dans le vallon, le traverse , s'y divise , y répand la fraîcheur, et de ses eaux limpides alimente un ancien moulin. Le château, composé de tours et de murailles gothiques, formait un carré, dont le centre était une grande cour. Dans des salles immenses, on voit encore d'antiques cheminées, chargées de sculptures, ainsi que des plafonds remplis de peintures à demi effacées, qui représentent l'écusson des Rabutin. Un bon portrait à l'huile de la pieuse madame de Chantal a résisté seul aux ravages du temps. L'entrée du château était fermée par un pont-levis que dominait une tour.

(M. de Saint-Surin)

Depuis quelques années, ce château vient d'être restauré avec soin par M le comte de Franqueville.

et constance , et ce serait faire tort à la générosité de ses actions de les laisser ensevelies avec elle. C'était une demoiselle de très-bon lieu, qui avait été élevée à la suite d'une des premières princesses de France, et, par conséquent, dans des exercices bien éloignés des soins domestiques; néanmoins, quand elle eut épousé M. de Chantal, père du mari de notre Bienheureuse, voyant qu'elle entraît dans une maison fort embrouillée d'affaires, elle en prit le soin avec tant de vigilance, que dans peu de temps elle y mit un bon ordre. Cette dame était un modèle de vertu qui n'avait retenu de la cour que l'honneur et la civilité. Dieu la voulant rendre un exemplaire de patience, permit qu'il lui vînt un cancer au sein, mais si malin qu'il lui mangea toute la poitrine, et même descendit le bras jusqu'au dessous des côtes. Le respect qu'elle portait à son mari fit que jamais elle ne dit mot de son mal, et trouva invention, sous prétexte de quelque mal d'estomac, de porter toujours la nuit des brassières bien jointes et lassées devant. Tous les matins, sa demoiselle lui donnait de petits linges blancs, sans qu'elle retirât jamais les sales, car cette vertueuse dame passait seule en son cabinet, et se pensait elle-même, mettant d'ordinaire de petites tranches de viande fraîche sur son cancer, afin que ce mal impiteux dévorât cette chair étrangère au lieu de la sienne; ainsi elle entretint son mal plusieurs années avec tant de soumission à la volonté de Dieu, de courage et d'adresse, que créature du monde ne s'en aperçut. Il est vrai que souvent l'on connaissait qu'elle avait pleuré, sans que l'on en sût la cause; ce qui fit un jour hasarder le baron de Chantal, son fils, de lui dire : « Madame, jusqu'à quand serai-je si malheureux que de vous voir affligée sans savoir le sujet de vos douleurs? » Elle lui répondit : « Ha! mon fils, que voulez-vous que je vous dise ? je suis une charogne vivante, mais Dieu le veut. » Jamais depuis il n'osa l'interroger du sujet de sa tristesse.

Or, enfin voyant que ce mal dévorait jusqu'aux flancs, un jour

que M. de Chantal, son mari, était parti pour aller en voyage, elle fit venir les médecins et chirurgiens, et leur découvrit le mal qu'elle ne pouvait plus celer, les priant que, s'ils y pouvaient apporter du remède, ils expédiassent. Ils furent émerveillés de la patience de cette dame, quand ils virent cet effroyable mal, la cure duquel ils ne voulurent point entreprendre sans le consentement de M. de Chantal, lequel on envoya quérir. Quand il fut arrivé, jamais homme ne fut plus étonné ni femme plus assurée : « Monsieur, lui dit-elle, je vous demande pardon de vous avoir celé mon mal; j'ai cru jusqu'ici bien faire, pratiquant la patience chrétienne, souffrant entre Dieu et moi; mais j'ai eu crainte enfin d'être homicide de moi-même si je n'y faisais apporter quelque remède. » M. de Chantal, blâmant avec larmes son silence, la voulait mener à Paris pour la mettre entre les mains des médecins du Roi. « Non, Monsieur, dit-elle, il faut seulement que vous permettiez aux médecins d'ici qu'ils fassent ce qu'ils pourront; après, Notre-Seigneur fera ce qu'il voudra. »

On la voulait lier en son lit pour lui appliquer le feu et le fer; mais elle ne voulut point, disant que « la raison et la crainte de Dieu sont les plus fortes ligatures qu'une femme chrétienne puisse avoir ; que l'on ne craignit rien, qu'elle était tout accoutumée à la souffrance par le regard du crucifix. » Le chirurgien commença donc à faire son office, coupa toute la chair corrompue et gâtée, allant jusqu'à la chair vive; puis on appliqua le feu partout. Tandis qu'on faisait cette douloureuse opération, cette généreuse dame, tenant ses yeux au ciel, ne se recula jamais, ni ne dit un seul mot qui témoignât qu'elle ressentit ces cuisantes douleurs. Après cette cure, la chair revint, et elle crut d'être entièrement guérie. Mais, comme les chirurgiens avaient laissé du cancer aussi gros qu'une demi noisette au bout d'une côte qu'ils n'avaient osé couper, crainte d'offenser les parties intérieures; quand tout le reste du mal

fut guéri, ce bout de côte commença à pulluler, et, en un an, emmena cette dévote dame en l'autre vie, plusieurs années avant que son cher fils fût marié. Notre Bienheureuse fut si touchée du récit de la vertu de cette belle-mère, que, dans le regret de n'avoir pas joui de sa conduite et de sa douce présence, elle se résolut, dès ce jour-là même, de se rendre son imitatrice, et, sans plus disputer, se chargea des affaires et des soins de la maison.

## CHAPITRE V.

COMME ELLE SE COMPORAIT EN SON MÉNAGE, ET LE BON ORDRE  
QU'ELLE MIT EN SA MAISON.

Elle ceignit ses reins de force et fortifia son bras pour entreprendre la charge de cette maison, où, comme dans un ménage de garçon, elle trouva toutes choses fort mal réglées ; car il est à noter que M. de Chantal, le père, faisait ménage à part, à Montelon, et son fils à Bourbilly, et brûlait ainsi la chandelle par les deux bouts. Cette femme diligente fut une couronne à son mari , le cœur duquel se fiant en elle, elle entreprit avec joie et générosité de régler sa maison.

La première chose qu'elle ordonna, fut que la messe de fondation qui est en la chapelle du château, et laquelle par négligence ne se disait presque plus, se dirait tous les jours. Après, elle mit ordre à l'ordinaire et aux gages des serviteurs et servantes, le tout avec un esprit si raisonnable que chacun était content. Elle ordonna que tous les grangers, sujets, receveurs et autres, avec lesquels on aurait à traiter, s'adresseraient immédiatement à elle pour toutes les affaires <sup>6</sup>.

Si elle régla sa famille, ainsi fit-elle de sa personne; car se voyant au, champs, et dans une maison de grandes affaires et dépens, elle ne voulut pas, comme les dames mondaines, chercher nouvelle parade d'or et de soie, ains comme la femme

---

<sup>6</sup> Elle travailla incessamment à payer les créanciers, à rappeler les domestiques à la crainte de Dieu , leur faisant elle-même des instructions et les obligeant d'assister à la prière du soir et matin. (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette.)

forte, elle se contenta du lin et de la laine, ne faisant plus faire d'habits de soie; les fêtes, quand il fallait paraître, elle se servait des siens de fille et de ceux de ses noces. Hors de là, elle ne portait que du camelot et de l'étamine, et cela avec tant de propreté, de grâce et de bienséance, qu'elle paraissait cent fois plus que plusieurs autres qui ruinent leurs maisons pour porter des affiquets ; aussi n'avait-elle point de nécessité de mendier son lustre des curiosités du vêtement. Dès le jour qu'elle prit le soin de sa maison, elle s'accoutuma à se lever de grand matin, et avait déjà mis ordre au ménage, et envoyé ses gens au labeur, quand son mari se levait, Tous les jours, elle et la plupart de ceux de sa famille entendaient messe en la chapelle du château; mais les fêtes et dimanches, à cause de l'édification du voisinage, elle allait à la paroisse, bien qu'elle fût éloignée de demi lieue. Quelquefois son mari la voulait retenir, lui disant qu'elle satisfaisait aussi bien au commandement de l'Église, oyant messe en sa chapelle, que d'aller si loin; mais elle lui répliquait « que la noblesse doit donner exemple aux paysans, de fréquenter les églises et assister au divin service, outre qu'elle disait avoir une particulière satisfaction d'adorer Dieu avec tout le peuple. » Ainsi non seulement elle ne se laissait pas divertir, mais elle engageait insensiblement et M. de Chantal et les compagnies qui étaient d'ordinaire chez elle, d'aller à la paroisse. Quand M. de Chantal voulait aller à la chasse de grand matin l'été, les jours de fête, elle avait une vigilance non pareille de lui faire ouïr messe avant de partir, et de même à tous ceux de sa suite, ayant toujours été singulière en cette inclination de veiller que personne, tant qui se pouvait, ne perdît la sainte messe, non pas même les jours d'œuvre. A partir de là, elle ne paraissait pas des plus dévotes, et nous a quelquefois dit en se plaignant de son indévotion, qu'elle ne pensait qu'à observer les Commandements de Dieu et de l'Église, à contenter son mari, et aux affaires de sa maison. Sa lecture ordinaire

était la *Vie des Saints*, quelquefois et d'ordinaire les *Annales de France*, ou quelque autre histoire moralement bonne; car, quant aux mauvais livres, elles ne les a jamais lus, ni voulu souffrir dans sa maison, en ayant brûlé plusieurs qu'elle y trouva.

L'œuvre de piété où elle parut la plus attentive durant le temps de son mariage, fut la miséricorde envers les pauvres; et a dit en confiance, « qu'elle demandait d'ordinaire ses nécessités avec plus de liberté à Notre-Seigneur, quand, pour l'amour de lui, elle avait donné l'aumône à un pauvre. » L'année de la grande famine, sa charité éclata tout à fait, donnant tous les jours une aumône générale de potage et de pain à tous ceux qui se présentaient, qui étaient en très grand nombre ; les pauvres venant de six et sept lieues à la ronde chercher leur pain quotidien vers cette soigneuse ménagère, qui voulait faire tous les jours cette distribution elle-même. Et afin que cela se fît avec plus d'ordre, elle ordonna que dans sa basse-cour l'on fît une seconde porte, faisant entrer les pauvres par l'une et sortir par l'autre, quand ils avaient reçu l'aumône. Quelques-uns, après avoir pris leur prébende et après être sortis, faisaient promptement le tour du château, et retournaient à la porte de l'entrée, prenant par ce moyen jusqu'à deux et trois fois l'aumône, consécutivement; leur bienfaitrice connaissait fort clairement cette tromperie, mais elle n'avait jamais le courage de leur en faire confusion ni de les éconduire, et disait par après qu'elle pensait en elle-même : « Mon Dieu, à tout moment je mendie à la porte de votre miséricorde ; voudrais-je bien à la seconde ou troisième fois être rechassée ? Mille et mille fois vous souffrez bénévolement mon importunité; n'endurerais-je pas celle de « votre créature? » Elle prenait elle-même les écuelles des pauvres, et les remplissait de potage, leur donnant à même temps le pain qui était coupé dans des corbeilles, à l'avantage. Outre cette charité commune et publique, elle pourvut à la nécessité de plusieurs familles honorables qui avaient honte d'aller aux

portes, leur envoyant tous les jours en secret un pain entier d'une certaine grosseur, ou un demi pain, selon le nombre de ceux qui étaient là dedans.

Quand cette pieuse nourrice des pauvres eut longuement froissé son pain aux faméliques, et donné nourriture aux petits, d'autant qu'elle n'avait que la provision ordinaire de blé, elle voulut visiter ses greniers, pour voir si elle pourrait continuer sa charité (car l'on faisait quatre fois la semaine au four pour les pauvres). Elle trouva qu'il ne restait plus qu'un seul tonneau de farine de froment et fort peu de seigle, qui est très bon en l'Auxois. Elle ne s'étonna point, mais fut inspirée de se confier en Dieu, lequel pourvut à son besoin, et la farine de froment et le peu de seigle furent multipliés six mois, durant que la famine continua, et que l'on persévéra à faire l'aumône. Et quand Dieu eut ramené le bon temps, les domestiques allaient voir, par merveille, ce petit monceau de blé auquel il ne semblait pas qu'on eût touché depuis la visite que leur bonne maîtresse en avait faite. Nous l'avons ouï raconter, comme un vrai miracle, à quelques-uns d'entre eux; et ayant conjuré notre Bienheureuse Mère de nous dire comme cela s'était passé, elle nous le raconta tout comme nous le venons de déduire, ajoutant par son humilité qu'elle avait toujours attribué cette grâce à la grande vertu et dévotion d'une sienne servante, nommée dame Jeanne, aux prières de laquelle elle se confiait grandement<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Le miracle suivant paraît être arrivé une autre année : « Après avoir fait distribuer tout son grain, jusque-là même qu'une domestique avait balayé le grenier pour donner le reste aux pauvres, par ordre de la servante de Dieu, qui ne laissa pas de lui ordonner de nouveau de faire l'aumône à deux ou trois pauvres qui se présentèrent au château, et comme cette domestique lui dit qu'elle était sûre qu'il n'y avait plus rien au grenier, elle lui répliqua : « Allez-y pour l'amour de Dieu, » et aussitôt elle y alla pour lui obéir. Mais elle fut extrêmement surprise, lorsque, voulant ouvrir la porte du grenier, elle le trouva si plein de grains, qu'elle eut peine d'y entrer. » (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette).



Elle était sévère à bannir le vice de sa maison, mais extrêmement bénigne pour ceux desquels les fautes n'étaient pas malicieuses, et avait des adresses toutes particulières pour adoucir l'esprit de son mari, quand elle voyait qu'il se fâchait contre quelqu'un, ou voulait faire quelque châtiment par promptitude, ce qui faisait que M. de Chantal lui disait sou-vent : « Si je suis trop prompt, vous êtes trop charitable. » Quelquefois il faisait mettre des paysans dans la prison du château, qui était malsaine, à cause de son humidité ; quand c'était pour des sujets qu'elle jugeait trop minces, après que tous ceux du logis étaient retirés, elle faisait sortir le prisonnier et coucher dans un lit, et le lendemain, de grand matin, pour ne pas déplaire à son mari, elle remettait le prisonnier dans la prison, et en allant donner le bonjour à M. de Chantal, elle lui demandait si amiablement congé d'ouvrir à ces pauvres gens, et les mettre en liberté, que quasi toujours elle l'obtenait.

C'est une grande marque de sa prudence et douce conduite, qu'en huit ans qu'elle a demeuré mariée, et neuf ans au monde après son veuvage, elle n'a presque point changé de serviteurs ni de servantes, excepté deux qu'elle congédia pour ne les pou-voir faire amender de quelques vices auxquels ils étaient adonnés. Elle n'était point crieuse, ni maussade parmi ses domestiques ; sa vertu la faisait également craindre et aimer. Bref, sa maison était le logis de la paix, de l'honneur. de la civilité et piété chrétienne, et d'une joie vraiment noble et innocente.

## CHAPITRE VI

### COMBIEN VERTUEUSEMENT ELLE SE COMPORAIT EN L'ABSENCE DE SOIN MARI.

Il est vrai que la joie de notre Bienheureuse Mère était sou-vent interrompue par les longs séjours que le baron de Chantal aisait à la cour, et parmi les armées<sup>8</sup>. Quand il s'en allait, notre sage Léodamie lui laissait emporter tous ses plaisirs, et n'en pouvait quasi prendre aucun hors de sa conversation, Dieu ayant rendu leurs chastes amitiés si sincères, si véritables et si réciproques, qu'il n'y eut jamais entre eux deux, non seulement aucun débat, mais pas même de volontés contraires, ainsi que l'ont assuré les domestiques et notre Bienheureuse elle-même. Quand ce cher mari était absent, notre Bienheureuse Mère ne sortait point de son logis pour aller en aucune visite, sinon de quelque proche voisine. Elle ne prenait plus de soin de s'ha-biller, coiffer et agencer comme elle faisait d'ordinaire, parce que son mari le voulait; et quand on lui en faisait la guerre :

---

<sup>8</sup> Ce furent les derniers combats contre la Ligue et les triomphes d'Henri IV qui arrachèrent le baron de Chantal au foyer domestique. Il se signala particulièrement au combat de Fontaine-Française, où il fut fort blessé à la vue du roi Henri IV, et, au témoignage de ce prince, il ne contribua pas peu à la victoire. La manière dont le Roi parla de Chantal, au sortir du combat, lui fit plus d'honneur dans l'esprit des justes estimateurs de la gloire que les bâtons des maréchaux de France n'en firent pendant ce règne à quelques particuliers. En ce temps-là, comme en celui-ci, ces récompenses d'honneur n'étaient pas toujours pour les plus dignes, mais seulement pour les plus heureux. (Bussy-Rabutin)

« Ne me parlez pas de cela, disait-elle; les yeux à qui je dois plaire sont à cent lieues d'ici; ce serait inutilement que je 9' m'agencerais. »

Bourbilly était un château de toutes sortes d'honnêtes passe-temps, de jeux, de chasses, de promenades, si bien que c'était le rendez-vous de toute la noblesse des environs et des meilleures compagnies de la ville de Semur. Quand M. de Chantal était absent, il ne se parlait plus chez lui ni de jeux, ni de chasses, ni de compagnies superflues; si quelque honorable visite arrivait, on était reçu de notre Bienheureuse avec toute civilité, mais avec tant de modestie et de réserve, surtout envers les jeunes gens, que cela seul leur faisait connaître qu'il n'était pas temps d'aller chercher là dedans des passe-temps et divertissements. Elle était sagement et saintement incivile en cet endroit; en voici un exemple : Il y avait un jeune seigneur, grand ami de M. de Chantal, mais que le démon rendait passionné de notre Bienheureuse, et avait entrepris de la pour-suivre jusqu'au non plus, quoique la rare modestie de cette jeune dame le tînt en telle captivité, qu'il n'osait déclarer son infâme passion que par des subtilités ; quand M. de Chantal était chez lui, ce jeune seigneur n'en bougeait, sous prétexte de la chasse. Une fois qu'il était parti pour aller en voyage, ce pauvre passionné voulut tenter fortune, et alla visiter notre Bienheureuse, laquelle le reçut en qualité d'ami du baron de Chantal; le soir s'approchant, et voyant qu'il se jetait sur des discours à sa louange, par une sainte finesse, sans lui faire seulement connaître qu'elle connaissait la passion qui le poussait, elle lui dit qu'elle était mariée que le baron de Chantal ne fût chez lui pour l'entretenir et divertir; que pour elle, comme femme absente de son mari, elle n'avait aucune joie; c'est pourquoi il ne perdrait que de l'importunité si elle s'absentait; qu'il fallait qu'elle allât pour quelque affaire chez une demoiselle sa voisine; qu'elle laissait des gens au logis pour le servir

ce soir-là, et là-dessus monte à cheval pour aller coucher ailleurs. Le pauvre gentilhomme, d'autre côté, monta à cheval si confus et si étourdi en son esprit de l'éclat de cette grande vertu, que jamais depuis il n'osa aborder cette vertueuse dame en l'absence de son mari.

Cette Bienheureuse Mère a dit elle-même en confiance, « qu'aussitôt que M. de Chantal s'absentait, son cœur et toutes ses affections se tournaient vers Notre-Seigneur » ; aussi en ce temps-là, elle paraissait fort dévote : « Dès que je ne voyais pas M. de Chantal, dit-elle, je sentais en mon cœur de grands attraites d'être toute à Dieu; mais, hélas! je n'en savais pas profiter, ni reconnaître la grâce que Dieu me présentait, et je faisais quasi aboutir toutes mes pensées et mes prières pour la conservation et retour de M. de Chantal. » Quand ce cher mari était de retour, la parfaite complaisance que notre Bienheureuse avait pour lui faisait qu'elle oubliait ses dévotions précédentes, ne prenant plus tant de temps pour prier Dieu ; tout le train et les compagnies revenaient, et parmi ses distractions elle se trouvait comme auparavant, et alla ainsi roulant jusques en l'année 1601, qu'en l'absence de ce cher mari, elle fit de grandes promesses à Dieu, qu'à son retour elle se tiendrait ferme à sa dévotion, comme il arriva ainsi que nous dirons ci-après.

M. de Chantal, au commencement de l'année susdite 1601, se retira de la cour, pour n'être pas contraint d'obéir en une chose, laquelle il croyait injuste. En partant, ce brave seigneur, qui avait une veine excellente à la poésie, fit une chanson d'adieu aux dames de la cour; nous l'avons vue : il protestait au dernier couplet que la seule pensée des vertus de sa chère moitié gravait dans son âme le mépris des vanités et grandeurs de la cour. En effet, s'il eût voulu demeurer, l'on était prêt à le faire maréchal de France, étant dans la haute faveur, tant pour son propre mérite qu'à la considération de M. le président

Frémyot, son beau-père; mais Dieu avait d'autres desseins. Ce brave baron revint chez lui malade d'une dysenterie ; celle qui l'aimait si sincèrement en santé, témoigna combien elle le chérissait fortement en cette maladie, qui fut grande. Toute sa promenade était de sa chapelle au chevet du lit de son malade. Presque tous les jours, ces deux âmes colombines s'entretenaient longuement du mépris de cette vie et du grand bonheur de servir Dieu hors du tracas du monde. Le malade, comme plus proche de sa fin, quoiqu'il ne le crût pas et qu'il n'y prît pas garde, avait des sentiments plus pressants de l'éternité, et voulait qu'ils se fissent une promesse réciproque, que le premier libre par la mort de l'autre consacrerait le reste de ses jours au service de Dieu. Le cœur de notre Bienheureuse ne pouvait ouïr parler de division, et détournait ce propos de la mort, dès qu'il était entamé. Cependant le malade, après avoir tenu chambre cinq ou six mois, reprit sa pristine santé ; l'appétit et le sommeil lui étaient revenus, quand voici qu'une nuit, prenant un paisible repos, il songea que, par certaine rencontre inopinée, l'on teignait son habit en pourpre, et se voyait vêtu comme un cardinal ; le matin, il raconta son songe à notre Bienheureuse Mère, ajoutant, selon son esprit martial, « que cela voulait dire qu'il serait blessé en quelque bataille, et que son sang teindrait ses habits. » Elle, qui avait l'esprit généreux et au-dessus des fantaisies vulgaires qui s'amuse aux songes, ne fit que s'en rire. Vraiment, dit-elle, et moi j'ai songé que " j'étais affublée d'un grand crêpe noir, comme une veuve ; » mais je vois bien que cela m'est provenu des longues appréhensions que j'ai eues de l'issue de votre mal; c'est pourquoi je n'y fais point de fondement. » Le baron, que Dieu disposait à son prochain départ de cette vie, ne lui répondit que par une dévote oeillade vers le ciel. De jour en jour il se portait mieux, si bien qu'on le croyait à cent lieues du tombeau, et il le touchait du bout du doigt, sans le savoir lui-même.

## CHAPITRE VII.

COMME LE BARON DE CHANTAL FUT BLESSÉ  
A LA CHASSE,  
ET DE SON HEUREUSE MORT.

Nous pouvons quasi dire que la bonne santé du baron de Chantal fut cause de sa mort, car un sien allié, son parfait et intime ami l'étant allé féliciter de sa convalescence, lui persuada très-innocemment d'aller un peu à la chasse, dans un petit bois voisin, pour se récréer et prendre l'air. Le bon seigneur, qui aimait passionnément cet exercice, s'y accorda volontiers. Ils allèrent à pied à une petite chasse qui s'appelle, en France, le traquet; comme ils étaient prêts à se poser pour attendre au détroit la bête fauve, ils portaient leurs arquebuses bandées; amorcées, et le chien abattu. Le baron de Chantal dit à l'autre qu'il prit garde qu'une branche des broussailles lui pourrait bien faire quelque mauvais coup. or, l'on ne sait pas si, à cause d'une casaque de chasse, de couleur de biche, que le baron de Chantal portait, l'autre le coupa en joue par méprise, le voyant passer à travers d'un hallier, ou si en effet une branche; le trahissant, fit lâcher son arquebuse; mais voilà un coup fatal qui blessa à mort le pauvre baron de Chantal, lequel se vit par cet accident vêtu de la pourpre de son sang. Ce funeste coup lui rompit la cuisse, et lui enfonça des balles et des dragées dans les hanches : « Je suis mort, dit-il, mon cousin, mon ami. Je te pardonne de tout mon cœur, tu as fait ce mauvais coup par imprudence. » Après ce pardon si généreux et si tranquille, il envoya quatre de ses serviteurs en quatre diverses

paroisses, afin que, s'ils ne trouvaient pas le curé en l'une, ils le trouvassent en l'autre pour le venir confesser et lui administrer les derniers sacrements; il en envoya un cinquième vers sa chère femme, mais « hélas! dit-il, ne lui faites pas savoir que je suis blessé à mort, dites seulement que je suis frappé à la cuisse. »

Ce messenger trouva la pauvre baronne qui était au lit, n'étant accouchée de sa dernière fille que depuis quinze jours. Dès qu'en lui eut fait ce douloureux message : « Ha! dit-elle, on me dore la pilule, » et se levant promptement, court vers le cher blessé, lequel on avait porté en une maison du village voisin, et mis au lit. Dès qu'il la vit : « Ma mie, lui dit-il, l'arrêt du ciel est juste : il le faut aimer, il faut mourir... - Non, non, dit-elle, il faut chercher guérison. - Ce sera en vain, dit le malade. Elle voulut dire quelques paroles sur l'imprudence de celui qui avait fait ce funeste coup : « Ha ! lui dit le malade, honorons la céleste Providence, regardons ce coup de plus haut !... » Ce généreux seigneur, d'un esprit tranquille et résigné, s'enquit si le prêtre n'était point encore venu; il en arriva un qui le confessa. C'est chose admirable de la constance de ces grands cœurs !...Ce malade parlait de sa blessure et de son prochain trépas, comme si cela eût touché un autre que lui. Il vit de loin celui qui l'avait blessé, lequel allait d'un côté et d'autre comme désespéré; il haussa la vois et lui cria : « Cousin, mon cher ami, ce coup m'est lâché du ciel, premier que de ta main ; je te prie, ne pèche point en te détestant pour une action où tu n'as point péché; souviens-toi de Dieu, et que tu es chrétien !... » L'on a assuré que, sans cet encouragement, cet infortuné gentilhomme allait plonger son épée dans son propre sein, pour venger lui-même sur lui-même, par sa tragique mort, celle de son ami. Les médecins que l'on avait envoyés quérir arrivèrent assez promptement; la pauvre baronne affligée leur dit sans glose : « Messieurs, absolument il faut guérir M. de Chantal. » Le patient entendit cela de son lit

et répliqua en souriant : « S'il ne plaît au médecin du ciel, ceux-ci ne feront rien. » On le porta chez lui, où l'on n'épargna rien pour sa guérison. Notre Bienheureuse, l'affligeant par trop, pressait avec tant d'instance les médecins pour sa guérison, qu'ils entrèrent en appréhension de sa mort, et n'osèrent, crainte de quelque accident, lui faire une incision aux flancs pour arracher les balles, lesquelles s'enfoncèrent et infectèrent les parties nobles ; après quoi il n'y eut plus d'espoir de guérison. Le malade était tout résigné entre les mains de Dieu, et exhortait sa chère épouse à la même résignation, lui disant souvent que la volonté de Dieu est le seul bien de l'homme chrétien, et si elle ne voulait pas recevoir avec paix et soumission le coup de sa mort, La douleur de cette femme affligée était si grande, qu'elle ne put jamais faire venir son cœur jusqu'à prononcer le oui de cette résignation , mais se déroba de la chambre du malade, et allait crier tout haut en certain lieu écarté : « Seigneur, prenez tout ce que j'ai au monde, parents, biens et enfants, mais laissez-moi ce cher époux que vous m'avez donné. » Elle offrait à Dieu l'accessoire, et gardait le principal, mais la céleste Providence avait conclu de faire autrement le partage.

Ce brave et vertueux cavalier mourut à la plus belle fleur de son âge et neuf jours après sa blessure, après avoir fait tous les actes de piété que l'on saurait désirer d'un religieux, étant muni de tous ses sacrements ; il pria par diverses fois que l'on ne fit jamais aucune poursuite contre celui qui l'avait blessé, et dit cette belle parole : « C'est sans répugnance quelconque que je lui pardonne, à lui, dis-je, qui a fait ce coup par imprudence, et moi, par la malice de mes péchés, j'ai frappé Jésus-Christ à mort. » Il exhorta derechef sa chère épouse à modérer ses regrets , et à pardonner à son innocent meurtrier<sup>9</sup>; et

---

<sup>9</sup> Il ordonna que son pardon fût écrit sur les registres de la paroisse. (dépositions de la Mère Fr. Madeleine Favre de Charmette.)



mit dans son testament qu'il déshériterait celui de ses enfants qui voudrait venger sa mort<sup>10</sup>.

A même temps que ce brave seigneur expira, son père, qui était malade à douze lieues de Bourbilly, vit passer dans sa chambre une grande troupe de jeunes jouvenceaux fort gra-cieux et vêtus à l'angélique, qui menaient en certaine contrée fort éloignée le baron de Chantal, lequel s'approchant de lui, lui donna un petit coup sur l'épaule, comme lui disant adieu ; le bon vieillard s'éveilla en pleurant et dit : « Mon fils de Chantal est mort. » L'on fit promptement partir un homme, lequel en trouva un autre en chemin qui venait annoncer cette nouvelle, et ayant diligemment supputé l'heure du décès, l'on trouva que c'était justement alors que le père avait eu cette vision.

Nous n'entreprenons pas ici de servir d'écho, et répéter les regrets et soupirs de celle qui demeurait veuve, âgée seulement de vingt-huit ans, n'ayant gardé ce digne seigneur que huit ans; elle en avait eu six enfants, dont quatre lui restaient petits sur les bras. Elle rendit les devoirs funèbres à son cher défunt avec beaucoup d'honneur et de courage, mais avec des déluges de larmes incomparables <sup>11</sup>. Elle porta le deuil austèrement, et

---

<sup>10</sup> Dans les différentes Vies que l'on a publiées de sainte de Chantal, on assure que la mort de son mari fut l'effet d'une méprise causée par la couleur ventre-de-biche de son habit; mais voici comment le comte de Bussy-Rabutin, son proche parent, la raconte dans sa *Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin* : « Étant revenu chez lui malade d'un flux hépatique, il en guérit avec assez de peine; et, commençant à se bien porter, il allait assez souvent à la chasse. Un jour qu'il y était avec d'Anzely, sieur de Chaselle, son voisin, son parent et son bon ami, chacun une arquebuse sur l'épaule (car on se servait encore alors fort rarement de fusils) , la détente de celle de Chaselle s'en alla et blessa Christophe au ventre, ce dont il mourut huit jours après, avec une fermeté et une résignation aux volontés de Dieu dignes du mari d'une sainte. » (M DE SAINT-SURIN.)

<sup>11</sup> Depuis cette funeste mort, la baronne de Chantal nomma, sur les fonts baptismaux, un enfant de celui que le meurtre de son mari devait lui rendre odieux.

connut bien en se vêtant du grand crêpe, que ce n'avait point été un simple songe, mais un avertissement céleste pour préparer son cœur à cette croix, je dis croix; car dès lors elle fut crucifiée au monde, et le monde lui fut crucifié.

## CHAPITRE VIII.

DE LA GRANDEUR DE SON AFFLICTION ,  
ET COMME ELLE SE COMPORAIT EN SON VEUVAGE.

Toutes les actions de cette veuve affligée criaient à haute voix : Appelez-moi Mara, car le Tout-Puissant a rempli mon cœur d'amertume. Les larmes qui coulaient le long de ses joues ne tombaient pas à terre, mais montaient et étaient reçues au ciel, et Dieu s'empara tellement de son cœur, qu'au moment même de sa viduité, ce cœur se tourna puissamment à Dieu et lui consacra toutes ses affections; elle reçut une lumière quasi imperceptible en la suprême pointe de son esprit, qui lui montrait que ce bon Dieu ne l'avait blessée que pour la guérir, et elle avait souvent au cœur et en la bouche cette parole : « Dieu fait tout en sa miséricorde. » Ainsi son esprit supérieur était fort accoisé en la volonté de Dieu, et, quoique son amère amertume fût accompagnée de paix, elle lui était néanmoins très amère; si elle avait quelque contentement, c'était de s'aller promener seule dans un petit bois, proche de son séjour, pour répandre à souhait son cœur et ses larmes devant Dieu, qui, l'ayant destinée comme une autre Judith, pour couper la tête à l'Holopherne du monde, lui inspira des mêmes affections, car soudain elle fit vœu de chasteté, et se tenait au plus qu'elle pouvait en un cabinet secret pour faire prière au Seigneur.

Nos premières Mères et Sœurs ayant beaucoup prié cette Bien-heureuse de leur découvrir par quelle manière Dieu l'avait attirée

à lui et détachée du monde, après plusieurs instances elle satisfit à leurs désirs et l'écrivit en ces propres paroles : « Quand il plut à la souveraine providence de Dieu, dit-elle, de rompre le lien qui me tenait attachée, à même temps elle me départit beaucoup de lumières du néant de cette vie, et de grands désirs de me consacrer toute à Dieu; dès lors, le fis vœu de chasteté; voire même quelque temps auparavant ma viduité Dieu m'attirait fort à le servir, tant par de bonnes affections que par diverses tentations et tribulations qui me faisaient retourner à lui. Or, néanmoins tout cela ne me portait à ce commencement qu'à vivre chrétiennement dans ma viduité, élevant vertueusement mes enfants; mais, quelques mois après, outre l'affliction très-grande que je souffrais pour ma viduité, il plut à Dieu de permettre que mon esprit fût agité, de tant de diverses et violentes tentations, que, si sa bonté n'eût eu pitié de moi, je fusse sans doute périé dans la fureur de cette tempête, qui ne me donnait quasi aucun relâche, et me dessécha de telle sorte, que je n'étais presque plus connaissable. Parmi ces travaux, Notre-Seigneur augmenta en moi le désir de le servir; les attraites que je recevais de Dieu étaient si grands, que j'eusse voulu quitter tout et m'en aller dans un désert pour le faire plus entièrement et parfaitement, et hors de tous les obstacles extérieurs, et je crois que si le lien de mes quatre petits enfants ne m'eût retenue par obligation de conscience, je m'en fusse enfuie, inconnue, dans la Terre sainte, pour y finir mes jours. Je sentais des affections inexplicables de connaître la volonté de Dieu et de la suivre, quoiqu'il en dût arriver, et me semble que ce désir était si grand, qu'il me consumait et dévorait au dedans. Mon cœur, par une certaine clameur intérieure, requérait à tous moments (d'une manière que je ne sais pas exprimer) la volonté de Dieu de se manifester à moi. Tout cela ne m'allégeait point dans mes tentations; au contraire, ces attraites intérieurs

me les rendaient plus intolérables, m'étant avis qu'elles m'empêchaient d'aimer et de servir Dieu selon les pressants et continuels désirs qu'il m'en donnait. »

Jusqu'ici sont les propres paroles de notre Bienheureuse.

Ceux qui étaient autour d'elle, en la voyant amaigrir, toujours plongée dans une perpétuelle solitude, silence et larmes, ne sachant pas ce qui se passait en son intérieur, croyaient que ce fut toujours le regret de sa perte qui la tenait en cet état; et, bien que les douleurs de sa viduité fussent grandes, ce n'était plus que la moindre partie de son tourment, qui, n'étant connu que de Dieu, les créatures lui apportaient des remèdes tous contraires à son mal; on tâchait de ne la point laisser seule, de lui parler et de la divertir, ce qui l'importunait extrêmement. Toutes les dames ses voisines, qui l'aimaient parfaitement, se rendaient soigneuses de la visiter; ses tantes et cousines de Dijon venaient tour à tour demeurer avec elle, à Bourbilly, pensant faire grande charité de la divertir, et elles en auraient beaucoup fait de la laisser avec Notre-Seigneur. Le soir, quand cette chaste tourterelle était retirée en sa chambre: « Hélas ! disait-elle quelquefois à ses filles, que ne me laisse-t-on pleurer à mon aise! on croit me soulager et l'on me martyrise... » Elle se mettait en prière dans son oratoire, versait des déluges de larmes devant Dieu, et s'attachait tellement à l'oraison, qu'elle oubliait de se coucher, si ses filles ne l'en eussent souvenue; même quelquefois, quand toutes étaient retirées, elle se levait et passait partie de la nuit en prière; de quoi celles qui la servaient s'étant aperçues, elles veillaient tour à tour, pour faire recoucher leur bonne maîtresse, qui ne trouvait plaisir sur la terre que de crier à Dieu, comme une hirondelle affamée de la perfection, et méditer en sa présence comme une paisible colombe.

## CHAPITRE IX.

DU VÉHÉMENT DÉSIR QU'ELLE AVAIT D'ÊTRE DIRIGÉE  
A LA PERFECTION, DEMANDANT UN CONDUCTEUR A DIEU.

Quelques mois après le décès de M de Chantal, sa dévote veuve distribua aux paroisses voisines tous ses habits et les siens, pour l'ornement des autels, ne voulant plus de robes nuptiales que celle qui est requise pour entrer au festin évangélique et aux noces de l'Agneau. Elle congédia aussi avec d'honnêtes récompenses les serviteurs de son mari, ne réservant, pour elle et ses quatre enfants, qu'un petit train modestement vidual et conforme à la vie qu'elle voulait mener. Elle destina aussi l'occupation de ses journées ; et les temps et heures qu'elle avait accoutumé, pour complaire à son mari, de donner à la chasse, au jeu et compagnies, elle les employait à la prière, à la lecture et aux bonnes œuvres.

Un jour, comme elle était en oraison, Dieu lui donna un si pressant désir d'avoir un conducteur qui lui enseignât la perfection et la volonté de Dieu, qu'elle le demandait incessamment. « Hélas! dit-elle, écrivant à nos premières Mères, je désirais un directeur, et demandais ce que je ne savais pas; car encore que j'eusse été élevée par des personnes vertueuses, et que mes conversations ne fussent qu'honnêtes, néanmoins je n'avais jamais ouï parler de directeur, de maître spirituel, ni de rien qui approchât de cela; néanmoins, Dieu mit ce désir si avant dans mon cœur, et l'inspiration de lui demander ce directeur était si forte, que je faisais cette pétition avec une

contention et force non pareilles; je parlais à Dieu comme si je l'eusse vu de mes yeux corporels, tant la foi et mon désir véhément me donnaient d'espérance que j'étais ouïe : je représentais à Dieu la fidélité de ses paroles, qui promettent de ne point donner une pierre à qui lui demanderait du pain, et d'ouvrir à ceux qui heurteraient à la porte de sa miséricorde, et semblables paroles que je ne savais d'où elles me venaient; mais je sentais bien par après que Dieu lui-même m'enseignait les paroles par lesquelles il voulait que je lui demandasse ce que sa bonté désirait de me donner. Je m'allais promener toute seule, et, comme transportée, je disais tout haut à Notre-Seigneur ces mêmes paroles, ce me semble : « Mon Dieu, je vous conjure, par la vérité et fidélité de vos promesses, de me donner un homme pour me guider spirituellement, qui soit vraiment saint et votre serviteur, qui m'enseigne votre volonté, et tout ce que vous désirez de moi, et je vous promets et jure en votre face que je ferai tout ce qu'il me dira de votre part. Enfin, tout ce qu'un cœur outré de douleur et pressé d'ardents désirs peut inventer, je le disais à Notre-Seigneur pour l'incliner à m'octroyer ma requête, lui répétant toujours la promesse que je lui faisais de bien obéir à ce saint homme que je lui demandais avec tant de larmes et d'instances. » Jusqu'ici sont les propres paroles de notre Bienheureuse Mère , laquelle non-seulement priaït et jeûnait de son côté <sup>12</sup>; mais faisait prier plusieurs pauvres, veuves et orphelins auxquels, elle faisait des aumônes à cette intention.

---

<sup>12</sup> Prenait des disciplines et se couvrait même d'un cilice. (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette.)

## CHAPITRE X.

DE DIVERSES VISIONS SACRÉES QU'ELLE EUT,  
TANT DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE,  
QUE DES DESSEINS QUE DIEU AVAIT SUR ELLE.

Durant le temps de ses plus ardentès prières, notre Bienheureuse Mère allant un jour aux champs, à cheval, priant toujours Notre-Seigneur au fond de son cœur de lui montrer ce guide fidèle qui la devait conduire à lui, passant par un grand chemin au-dessous d'un pré, dans une belle et grande plaine, elle vit, tout à coup, au bas d'une petite colline, non guère loin d'elle, un homme de la vraie taille et ressemblance de notre Bienheureux Père François de Sales, évêque de Genève, vêtu d'une soutane noire, du rochet et le bonnet en tête, tout comme il était la première fois qu'elle le vit dans Dijon, comme nous dirons ci-après.

Cette vision répandit dans son âme une grande consolation et certitude que Dieu l'avait exaucée; à même temps qu'elle regardait à loisir ce prélat admirable, elle ouit une voix qui lui dit : « Voilà l'homme bien-aimé de Dieu et des hommes, entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience ». Ce qu'étant dit, la vision disparut aux yeux du corps, mais demeura si empreinte dans cette sainte âme, qu'environ trente-cinq ans après, elle dit en confiance à une personne, qu'elle lui était aussi récente dans l'esprit que le jour qu'elle reçut cette faveur céleste, qui fut suivie de plusieurs autres. Voici celles qui sont venues à notre connaissance : Un matin, étant au lit, un peu assoupie



elle se vit dans un chariot avec une troupe de gens qui allaient en voyage, et lui semblait que le chariot passait devant une église où elle vit quantité de personnes qui louaient Dieu avec grande jubilation et gravité : « Je voulus, dit-elle, parlant de cela, m'élançer pour m'aller joindre à cette bénite troupe, et entrer par la grande porte de l'église qui m'était ouverte; mais je fus repoussée et j'ouïs distinctement une voix qui me dit : « Il faut passer outre, et aller plus loin; jamais tu n'entreras au sacré repos des enfants de Dieu que par la porte de Saint-Claude. J'étais si peu dévote, ajouta-t-elle, que je n'avais jamais fait attention à ce bénit saint, duquel la dévotion me fut alors imprimée au cœur et cette vue me donna derechef un grand allègement. En sorte que quand mes désirs et travaux me violentaient plus rudement, je disais à mon âme pour la consoler : Patiente, mon âme, Dieu t'a promis que tu entrerais au sacré repos de ses enfants par la porte de Saint-Claude.

« Quelques mois après cette vue ici, il m'arriva un jour d'être surprise d'un grand attrait du ciel qui attirait à lui tout mon être; je fus un long temps dans ce saisissement, toute arrêtée, et me semblait au retour d'icelui que je revenais d'un autre monde, où je n'avais appris que cette seule parole que Dieu avait dite à mon âme : Comme mon fils Jésus a été obéissant, je vous destine à être obéissante.

« Une autre fois, dans le petit bois proche du château de mon beau-père, à Montelon, je fus fortement saisie de l'attrait intérieur et arrêtée en oraison, sans que j'y pusse résister, car j'avais envie de me retirer à l'église qui était tout proche. Là, il me fut montré que l'amour céleste voulait consumer en moi tout ce qui m'était propre, et que j'aurais des travaux intérieurs et extérieurs en grand nombre; tout mon corps frémissait et tremblait quand je fus revenue à moi; mais mon cœur demeura dans une grande joie avec Dieu, parce que le

pâtir pour Dieu me semblait la nourriture de l'amour en la terre, comme le jouir de Dieu l'est au ciel.

« Une autre fois, dans la chapelle de Bourbilly, Dieu me montra une troupe innombrable de filles et de veuves qui venaient à moi et m'environnaient, et il me fut dit : *Mon vrai serviteur et vous , aurez cette génération; CE ME SERA UNE TROUPE ÉLUE, MAIS JE VEUX QU'ELLE SOIT SAINTE.* Je ne savais ce que cela me signifiait, car depuis que Dieu m'eut dit qu'il me destinait à être obéissante, je n'eusse pas voulu souffrir en mon âme le désir de faire aucun choix moi-même, et attendais toujours que Dieu m'envoyât le saint homme qu'il m'avait, fait » voir, résolue de faire tout ce qu'il ordonnerait de moi. »

Ces faveurs divines passaient, quant à la suavité; mais les tentations continuaient à traverser cette Bienheureuse Mère, laquelle s'avançait au désir de la perfection, sans autre guide que de Dieu, étant en lieu champêtre, et ne pouvant conférer avec personne ni de ses biens ni de ses maux intérieurs.

Il faut remarquer que presque à même temps que Notre Seigneur, par ses sacrées visions, montrait à sa fidèle servante celui qu'il lui avait destiné pour conducteur, d'autre côté sa divine Majesté découvrait à notre Bienheureux Père, en un ravissement, dans la chapelle du château de Sales, les principes de notre Congrégation, et lui fit voir en esprit celle qu'il avait choisie pour première pierre fondamentale d'icelle ; en sorte que ces deux saintes âmes se voyant à Dijon pour la première fois de leur vie, se reconnurent l'une et l'autre, comme nous dirons ci-après.

## CHAPITRE XI.

COMME ELLE SE MIT SOUS LA DIRECTION D'UN PERSONNAGE  
QUI N'ETAITPAS CELUI  
QUE DIEU LUI AVAIT CHOISI.

M. le président Frémyot pensant donner du divertissement à sa chère fille, dès que l'année de son premier deuil fut expirée, l'envoya quérir pour la tenir à Dijon, proche de lui. Cette vertueuse veuve versa derechef des ruisseaux de larmes sur les genoux de ce bon père, auquel elle n'osait découvrir la principale cause de ses pleurs , qui était ces puissantes aversions du monde, et ce cuisant désir de Dieu et de l'obéissance, par laquelle elle souhaitait de diriger sa vie.

Le principal divertissement qu'elle chercha dans Dijon fut de visiter les lieux de dévotion, qui sont en grand nombre, tant dans la ville qu'aux environs; partout elle demandait à Dieu ce saint homme pour la conduite de son âme. Un jour, entre autres, étant allée à Notre-Dame-de-l'Étang, qui est une église de grande dévotion, distante de deux petites lieues de Dijon, elle y trouva un bon religieux et quelques âmes dévotes ; elle s'accosta d'eux avec témoignage de contentement singulier, d'autant qu'elle était déjà en réputation de grande vertu. Ces personnes, qui étaient des enfants spirituels de ce bon père, la pressèrent fort de communiquer de son âme avec lui, à quoi elle se soumit pour leur condescendre, et fut tout étonnée qu'il l'engageât à le prendre pour directeur. « Je voyais clairement , dit-elle, que ce n'était pas celui qui m'avait été montré; néanmoins, pressée de la nécessité de quelque secours à

cause de mes tentations, et fort persuadée de part et d'autre, je me laissai engager, même qu'il me vînt de grandes craintes d'être trompée, et que ma vision ne fût qu'une imagination. Ainsi, cette Bienheureuse Mère, comme une humble brebis, croyant que c'était la volonté du souverain Maître, se laissa lier par ce berger, lequel étant bien aise d'avoir cette sainte brebis entre ses mains, l'attacha à sa direction par quatre vœux : le premier, qu'elle lui obéirait; le second, qu'elle ne le changerait jamais ; le troisième, de lui garder la fidélité du secret en ce qu'il lui dirait; le quatrième, de ne conférer de son intérieur qu'avec lui. Par ces liens, cette bénite âme n'était pas attachée au joug doux et léger de Notre-Seigneur, ains c'étaient des filets importuns qui tenaient son âme comme empiégée, contrainte et sans liberté; elle trouvait de grandes difficultés à la conduite de ce bon père, et une traverse intérieure qui ne la quittait point et lui était causée par la pensée continuelle que ce n'était pas celui que Dieu lui avait montré. Son esprit qui avait reçu, par un effet divin, l'impression de la vérité, ne pouvait se soumettre à cette déception; mais poussée du grand désir qu'elle avait d'être dirigée, elle se persuadait que ce dégoût provenait de son peu de vertu. Son âme était plutôt inquiétée que dirigée par la voix de ce pasteur; car, quoiqu'il fût docte et vertueux, il ne connut pas les voies de Dieu sur cette grande âme; si bien que, la voulant mener par ses voies propres, il la tenait en une anxiété perpétuelle, et lui faisait boire l'eau de Mara avec sa naturelle amertume, sans avoir la lumière d'y jeter le bois adoucissant de la cordiale et intime dévotion, et la faisait marcher par un âpre désert, sans lui donner moyen d'y cueillir la manne intérieure.

Chose admirable ! cette vraie obéissante était comme une statue entre les mains de ce conducteur, sans résistance et sans propre volonté. Elle ne se départait d'aucun de ses conseils, bien qu'elle les sentit contraires aux attraites et dispositions de

son cœur. Il chargea son esprit de quantité de prières, méditations, spéculations, actions, méthodes, pratiques et observances diverses, de considérations et ratiocinations extrême-ment laborieuses. Il lui ordonna aussi des prières au milieu de la nuit, des jeûnes, disciplines et autres macérations en quantité. Elle était si soumise et respectueuse envers ce bon père, qu'elle n'eût pas voulu manquer à un iota de tout ce qu'il lui ordonnait, et vécut dans ce martyre deux ans et quelques mois, toujours languissante dans ce cuisant désir de Dieu, qu'elle ne trouvait point, ne tenant pas le chemin par lequel il se voulait communiquer à son âme. D'où elle apprit, comme elle a dit depuis, combien il est nécessaire que ceux qui servent et conduisent les âmes, les mènent dans les voies de Dieu, et non dans celles de l'homme, selon la lumière de l'esprit de Dieu, et non selon l'obscur clarté de l'entendement humain ; et qu'enfin les voies de Notre-Seigneur sont aussi différentes sur les âmes que ses desseins divers sur chaque créature.

## CHAPITRE XII.

DE L'ADMIRABLE PATIENCE QU'ELLE PRATIQUAIT

CHEZ SON BEAU-PÈRE.

Le séjour de notre Bienheureuse Mère à Dijon ne put pas être d'aussi longue durée qu'elle aurait souhaité; car, étant chargée de la tutelle de ses enfants, il fallait penser à leurs affaires. Elle retourna donc à Bourbilly, où, dès qu'elle fut arrivée, M. de Chantal, son beau-père, homme sévère et chagrin, âgé de près de soixante-quinze ans, lui écrivit qu'il voulait qu'elle allât demeurer avec lui, qu'autrement il se remarierait et déshériterait ses enfants. La vertueuse veuve reçut par manière d'obéissance ce commandement de son beau-père, et joignant son cœur à cette croix, alla demeurer chez lui avec ses quatre enfants, pour y faire un purgatoire d'environ sept ans et demi<sup>13</sup>. Elle, qui avait un si grand et rare esprit pour la conduite d'une maison et toutes sortes d'affaires, n'eut là dedans la connaissance ni le maniement d'aucune chose; elle n'en

---

<sup>13</sup> « Avant que de quitter Bourbilly, où elle ne vint plus qu'en passage, la servante de Dieu fit distribuer aux pauvres tous les grains et autres effets qui étaient au château. Dans ledit temps, trois filles orphelines du village de Corcelles, appelées les Fondardes, étant venues trouver ladite dame pour avoir quelques aumônes, elles demeurèrent en chemin à cause de la rigueur et des injures du temps. Ladite dame l'ayant appris, elle envoya au-devant d'elles, et les ayant fait venir, eut soin, avant son départ, d'en placer deux et emmena la troisième dans son carrosse.

« Or, lors de la sortie de cette dame, il y avait un grand nombre de pauvres, tant veuves, orphelins qu'autres, qui pleuraient et gémissaient d'une manière pitoyable, suivant son carrosse, et disant qu'ils perdaient leur bonne Mère. » (Déposition de Jeanne Poutiot.)

tirait que sa nourriture et son petit train; le reste de l'entretien se prenait sur les revenus de Bourbilly. Le bon vieillard avait une servante qui ne bougeait d'auprès de lui pour le service de sa personne, et à laquelle il avait entièrement remis le maniement de sa maison et de ses biens. Et certes, comme rien n'est plus insupportable qu'une servante qui devient maîtresse, cette femme ici était haute à la main, et faisait si bien valoir sa surintendance, que l'humble belle-fille n'eût osé faire donner un verre de vin à un messager sans son ordonnance. Il fallait que notre Bienheureuse Mère endurât que cette servante tînt là dedans à pot et à feu cinq de ses enfants, qui allaient de pair avec ceux de cette Bienheureuse. Souvent la servante excitait l'esprit du bon vieillard contre sa belle-fille. Elle en est venue quelquefois jusques aux reproches et injures; de quoi cette fidèle servante de Dieu, pour vaincre le mal par le bien, ne se plaignait jamais <sup>14</sup>; et pour se venger à la façon évangélique, elle prenait occasion de rendre de bons offices à celle qui lui en rendait de si mauvais ; même cette Bienheureuse se rendait la maîtresse d'école et la servante des enfants de cette femme, leur apprenant à lire, les peignant et les habillant quelquefois de ses propres mains. C'était une chose bien dure à notre Bienheureuse, de voir que cette femme dissipait le bien de la maison, faisant des libéralités indiscrètes, et agissait comme maîtresse absolue. Elle essaya d'y apporter du remède; mais elle vit que c'était exciter de nouveaux troubles, et fâcher son beau-père, qui voulait toujours avoir grand train et que le tout fût conduit par la servante. Elle se résolut à une

---

<sup>14</sup> Cependant la servante de Dieu, quoique naturellement vive et impérieuse, reçut tous ces traitements avec une patience inaltérable, soit envers le baron son beau-père, qui écoutait trop les mauvais rapports et médisances de cette servante au préjudice de sa belle-fille, soit envers cette domestique même, à qui elle faisait d'autant plus de bien qu'elle en recevait de mal. (Déposition de la sœur F.B. d'Orlier de Saint Innocent.)

profonde patience dans laquelle elle possédait son âme, et ne se réserva aucune autorité dans cette maison-là que celle de servir les pauvres, ayant à cet effet une petite chambre écartée, où, en forme de boutique, elle tenait des eaux, onguents et remèdes pour les pauvres et malades, qui avaient recours à elle de toutes parts.

Après avoir rendu à son beau-père tous les respects et devoirs filiaux, elle se retirait le plus qu'elle pouvait des compagnies et du tracas, et vaquait en son particulier aux affaires de ses enfants, à les instruire elle-même, et à travailler pour l'église ou pour les pauvres, ayant fait vœu que tout son travail serait employé à ces deux usages; ce qu'elle observait avec tant de rigueur, que si c'était nécessité de faire quelque petite chose pour elle ou pour ses enfants, elle faisait, durant ce temps-là, travailler sa femme de chambre, à son ouvrage, regardant tous les moments de sa vie, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, consacrés à Dieu et hors de sa propre puissance. Dès son veuvage, jamais on ne la trouvait désoccupée; même entretenant les compagnies qui arrivaient fréquemment chez son beau-père, c'était toujours avec l'ouvrage en main. Sa femme de chambre la priant une fois de relâcher cette grande assiduité à l'ouvrage, elle lui répondit: « Si je perdais du temps inutilement, je croirais faire un larcin à l'église et aux pauvres à qui je l'ai destiné. » Par sa prudence et douceur, elle obtint de son beau-père, que, tant qu'il se pourrait, elle eût tous les jours messe, transférant pour cela la fondation de celle de Bourbilly (où il ne demeurait plus que des receveurs) à Montelon.

Depuis son veuvage, les années qu'elle n'allait pas passer le carême à Dijon, pour ouïr les sermons, elle se levait de bon matin, montait à cheval pour l'aller ouïr à Autun, qui est à trois petites lieues de Montelon; et, soudain après le sermon, remontait à cheval et s'en allait à jeun au grand trot, pour arri-



ver à l'heure que son beau-père avait accoutumé de se mettre à table, tâchant en tout de ne pas donner l'ombre d'un sujet de fâcherie : elle avait trouvé moyen de passer par certaines petites rue secrètes pour n'être point vue ni arrêtée, et s'en retournait souvent ville sans avoir parlé à personne, se contentant d'ouïr la parole de Dieu et la cacher en son cœur, pour la réduire en pratique<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Or la vertu de la Servante de Dieu jeta en ce temps-là un tel éclat que les révérends Pères Capucins tinrent à honneur de l'affilier à leur ordre, comme il appert par l'acte d'affiliation, datée de Lyon du 6 avril 1603.

Quelques historiens se sont trompés en croyant que, par cet acte, la sainte devint membre du tiers-ordre de saint François. Ce ne fut qu'un simple acte d'agrégation qui rendait madame de Chantal participante aux bonnes œuvres de l'Ordre séraphique. Tons les ordres religieux délivrent des lettres semblables comme gage de reconnaissance ou d'estime aux personnes de singulière piété qui ont obligé le monastère.

## CHAPITRE XIII.

DES PREMIÈRES CONFÉRENCES QU'ELLE EUT AVEC

NOTRE BIENHEUREUX PÈRE, ET COMME CES DEUX SAINTES AMES

SE CONNURENT SANS S'ÊTRE JAMAIS VUES.

Cette bénite âme attendait en silence le secours de Dieu, pour ses travaux intérieurs, quand la divine bonté commença à faire paraître l'astre qui la devait éclairer parmi tant d'obscurités.

L'année 1604, messieurs les échevins de Dijon supplièrent notre Bienheureux Père de faire l'honneur à leur ville d'y prêcher le carême : ce débonnaire Prélat s'y accorda, bien qu'il semblait que le monde et l'enfer s'étaient bandés pour l'empêcher par des raisons d'état; et ce Bienheureux écrivit que son âme était secrètement forcée à pénétrer un si grand succès de ce voyage, qu'il ne put jamais regarder les choses en leur face naturelle. M. Frémyot avertit sa chère fille de venir passer le carême chez lui, pour ouïr les sermons de ce saint Prélat; elle ne manqua pas, avec l'agrément de son beau-père, de se rendre à Dijon, où elle n'arriva que le premier vendredi du carême <sup>16</sup>, jour auquel elle vit en chaire ce saint homme, et con-

---

<sup>16</sup> Sainte de Chantal n'oublia jamais cette heureuse journée (5 mars 1604), et chaque année, assure la Mère de Chaugy, elle faisait une dévote commémoration de cette première vue, repassant devant Dieu, avec beaucoup de reconnaissance, tous les bienfaits qu'elle avait reçus de Lui par le ministère de son Bienheureux Directeur. (*Année Sainte*, troisième volume).

nut, au premier regard qu'elle jeta sur lui, que c'était celui-là même que Dieu lui avait montré pour directeur. Tous les jours elle faisait mettre son siège à l'opposite de la chaire du prédicateur, pour le voir et ouïr plus à souhait. Le saint Prélat, de son côté, bien qu'attentif à son discours, remarquait cette veuve par-dessus toutes les autres dames, et avait un doux souvenir de sa vision au château de Sales. Il est vrai que l'action et l'attention du sermon le lui rendaient presque insensible; néanmoins, comme il avait fort bien reconnu celle que Dieu lui avait autrefois montrée, il eut une sainte curiosité de savoir qui elle était, et, par une agréable rencontre, s'adressa à Monseigneur de Bourges pour le savoir, lui disant : « Dites-, moi je vous supplie, quelle est cette jeune dame, claire-brune, vêtue en veuve, qui se met à mon opposé au sermon, et qui écoute si attentivement la parole de vérité? » Monseigneur de Bourges, se souriant, sut bien répondre qui elle était; et notre Bienheureux Père fut extrêmement aise de savoir qu'elle était sa sœur, ces deux grands Prélats ayant déjà commencé de contracter ensemble une grande et sainte amitié.

Notre Bienheureux Père allait fort souvent manger chez M. le président Frémyot, ou chez Monseigneur de Bourges. Notre chère Mère le suivait partout, tant qu'elle pouvait, et concevait une si grande estime de ce saint homme, qu'elle dit elle-même: « J'admirais tout ce qu'il faisait et disait, et le regardais comme un Ange du Seigneur; mais je m'étais si scrupuleusement attachée à la conduite de mon premier directeur, que je ne communiquais à personne d'aucune chose un peu particulière, qu'en grande crainte, bien que la sainte débonnairété du Bienheureux m'invitât quelquefois à ce faire, et que d'ailleurs j'en mourais d'envie. » Quoique par trop de contrainte elle n'osât d'abord lui découvrir son âme, elle était tellement sollicitée de lui obéir, qu'elle en eût voulu chercher toutes les occasions possibles. Dieu lui en fournit quelques-

unes qui ne sont pas, ce semble, de grande considération, mais elles sont bien à notre avis de particulière édification. Une fois le saint Prélat lui demanda si elle avait dessein de se remarier, elle lui dit que non. Hé bien, lui répliqua-t-il, il faudrait mettre à bas l'enseigne. » Elle entendit bien ce qu'il voulait dire, c'est qu'elle portait encore certaines parures et gentillesses permises aux dames de qualité, après leur second deuil; dès le lendemain, elle ôta tout cela : souplesse qui plut extrêmement à notre Bienheureux Père, lequel, en dînant, remarqua encore des petites dentelles de soie à son attifet de crêpe; il lui dit : « Madame, si ces dentelles n'étaient pas là, laisseriez-vous d'être propre? Ce fut assez dit; le soir même, en se déshabillant, elle les décousit elle-même. Une autre fois, voyant des glands au cordon de son collet, il lui dit, toujours dans sa sainte suavité : « Madame, votre collet lairrait-il d'être » bien attaché, si cette invention n'était pas au bout du cordon ? » Au même temps, elle prit ses ciseaux et coupa ces glands.

Son conducteur avait si grande crainte que quelque autre lui ravît la conduite de cette belle âme, qu'étant allé pour quelques affaires hors de Dijon, il lui donna une de ses filles spirituelles pour surveillante, à laquelle il avait commandé, par obéissance, de ne point la quitter, ce qui eût tenu notre Bienheureuse Mère en grande contrainte, si la crainte de faillir ne l'eût plus gênée que tout le reste. Notre-Seigneur, qui voulait mettre cette digne âme en la liberté de ses enfants, le mercredi saint, lui envoya une si furieuse attaque de tentation, que son conducteur étant absent, elle fut absolument nécessitée de chercher quelque calme vers notre Bienheureux Père

, et pour cela trouva une invention de faire absenter sa surveillante; et Monseigneur de Bourges gardait la porte de la salle, afin que personne n'entrât, tandis que sa chère sœur découvrait son âme au saint Prélat, d'après duquel elle sortit tellement rassérénée

qu'il lui semblait qu'un Ange lui avait parlé; « et si, néanmoins, dit-elle, le scrupule de mon vœu, de ne parler de mon intérieur qu'à mon premier directeur, me serrait de si près que je ne parlais qu'à moitié à ce Bienheureux Prélat. » Le lendemain, qui était le jeudi saint, notre Bienheureux Père, qui avait assisté Monseigneur de Bourges à sa première messe, dîna chez lui; notre chère Mère était assise à table proche de lui, en sorte qu'il entendit qu'elle disait à une dame proche d'elle qu'elle voulait aller à Saint-Claude : le Bienheureux se tourna et lui dit que, si elle l'avertissait du temps, qu'il ferait en sorte de s'y trouver avec madame sa mère, qui devait aller rendre un vœu. Notre Bienheureuse Mère sentit une grande joie de cette espérance.

La semaine d'après Pâques, elle dit à notre Bienheureux Père qu'elle désirait grandement de recevoir les saints Sacrements par lui. Ce Bienheureux y fit un peu de résistance, quant à la confession, pour l'éprouver, lui disant que les femmes avaient souvent des curiosités inutiles; néanmoins il le lui accorda, et Dieu lui donna dans cette confession de si grands sentiments et lumières pour le bien et la conduite de sa pénitente, et sentit loger cette âme si intimement dans la sienne, que lui-même en entra en profonde considération, ainsi qu'il dit par après. Elle, de son côté, resta grandement calmée et désireuse de suivre les avis de ce saint Prélat, « sans toutefois, dit-elle, que j'osasse penser à me dégager de mon premier conducteur, sous la conduite duquel ce Bienheureux sembla ; m'affermir, me disant, par un trait de son incomparable prudence, qu'ils s'accommoderaient bien eux deux pour une chose si importante que la disposition de ma vie et la direction de mon âme. En cela, je trouvais mon compte de pouvoir prendre et suivre les conseils de ce saint homme, sans scrupule de ma part, ni fâcherie de celle de mon directeur, qui m'avait attachée par tant de vœux »

## CHAPITRE XIV.

COMME CETTE BIENHEUREUSE FUT CONSOLÉE PAR DEUX  
GRANDS SERVITEURS DE DIEU, SUR LA PEINE QU'ELLE  
AVAIT DE CHANGER DE DIRECTEUR.

Le lendemain de Quasimodo, notre Bienheureux Père fit ses adieux pour partir de Dijon; après plusieurs saintes et cordiales paroles dites à notre vertueuse veuve, il ajouta celles-ci : « Madame , Dieu me force de vous parler en confiance; sa bonté m'a fait cette grâce, que, dès que j'ai le visage tourné du côté de l'autel pour célébrer la sainte messe, je n'ai plus de pensées de distraction; mais depuis quelque temps vous me venez toujours autour de l'esprit, non pas pour me distraire, ains pour me plus attacher à Dieu; je ne sais ce qu'il me veut faire entendre par là. » Il lui dit plusieurs autres choses d'une façon profondément attentive à Dieu, et fort sérieuse; et à la première dînée qu'il fit au partir de Dijon, il lui écrivit un petit billet de cette teneur : « Dieu , ce me semble , m'a donné à vous, je m'en assure toutes les heures plus fort; c'est tout ce que je vous puis dire. Recommandez-moi à votre bon Ange. » Elle reçut chèrement ce billet, et gardait, ruminait et conférait toutes ces choses en son cœur avec une grande paix et désir de s'abandonner totalement à Dieu, entre les mains duquel elle se livrait incessamment pour faire sa sainte volonté.

La veille de la Pentecôte , quarante jours après le départ de notre Bienheureux Père, elle se trouva tout à coup saisie d'une nouvelle tempête et affliction d'esprit, par le combat qui se fai-

sait en son âme, entre un puissant désir de se ranger totalement sous la conduite du saint Evêque, et une puissante crainte de quitter son premier conducteur. Elle s'est déclarée de cette peine en ces propres termes : « Je craignais effroyablement, dit-elle, de manquer de fidélité à la divine volonté que je voulais suivre au péril de toutes choses, et ne sachant de quel côté elle était plus, je souffrais, ce me semble , un martyr qui dura environ trente-six heures , durant lesquelles je ne pris ni sommeil ni nourriture, et dans le susdit temps, je fus délivrée de toutes mes autres tentations , et avais une grande clarté aux choses de la sainte foi; je m'en émerveillais, car c'était ma plus grande peine. Or, pressée de cette angoisse, je ne faisais que prier Notre-Seigneur, qu'il lui plût me faire connaître clairement sa sainte volonté, protestant que je ne voulais que la suivre et lui obéir fidèlement. Je sentais que mon âme ne voulait que cela, et n'avait autre attache qu'à ce divin vouloir. »

Le saint jour de la Pentecôte, sur le soir, elle envoya prier le révérend Père de Villars, recteur des Jésuites et son confesseur, de venir jusques en son logis, car elle n'en pouvait plus, tant son esprit était agité. Elle lui raconta toute sa peine, et que son désir de connaître la volonté de Dieu et la suivre était si pressant, que dès qu'elle prononçait ce mot VOLONTÉ DE DIEU, c'était comme un brandon qui enflammait son âme, et que ne sachant où était cette volonté pour elle, elle entraînait dans un tourment inexplicable. « Ce bon Père, dit-elle, qui était un homme profond en science, et d'une éminente piété et religion, ayant ouï le récit que je lui fis des convulsions de mon esprit, me répondit sérieusement et fortement, avec des sentiments de Dieu extraordinaires : « C'est la volonté de Dieu que vous vous rangiez sous la conduite de Monseigneur de Genève; elle vous est convenable, et non celle que vous suivez maintenant : il a l'esprit de Dieu et de l'Église, et la

divine Providence veut quelque chose de grand de vous, vous donnant ce Séraphin terrestre pour votre conduite. »

Chose admirable des effets qu'opèrent les avis des bonnes âmes, qui, sans intérêt propre, ne cherchent qu'à faire connaître la volonté du Maître ! A l'instant que le révérend Père de Villars eut tenu ce discours à notre Bienheureuse Mère, elle sentit son âme tout accoisée. « Il me semblait, dit-elle, que l'on m'ôtait une montagne de dessus le cœur, qui l'oppressait et l'opprimait, et je demeurai en une grande paix, clarté et assurance, que ce qu'il me disait était la volonté de Dieu, ce qui redoublait mon courage et mes désirs. D'autre part, Dieu faisait si clairement connaître au révérend Père de Villars que sa bonté voulait que cette grande âme fût sous la conduite de notre Bienheureux Père, qu'il lui en écrivit, après notre établissement, les paroles suivantes (ainsi que l'on pourra plus amplement voir en sa lettre fidèlement rapportée en la fondation de ce Monastère) : « Sachez Monseigneur, dit-il, que Dieu me donnait des mouvements si vifs d'assurer madame de Chantal, que sa divine bonté lui voulait donner l'eau de la Samaritaine, par le canal de vos lèvres, que, si les Anges, troupes à troupes, fussent venus pour m'en dissuader, je ne pense pas qu'ils l'eussent pu faire, parce que l'impression était faite en mon âme par le Roi des Anges. »

Parmi toutes ces entrefaites, le premier conducteur de notre Bienheureuse Mère, qui avait été absent jusques alors, retourna, et ne manqua pas de savoir que sa vertueuse disciple avait conféré avec notre Bienheureux Père, car elle en eut du scrupule, à cause de son vœu, et le lui dit tout candidement. Il lui en donna de grands remords de conscience, ce qui la mit dans de nouvelles afflictions intérieures, et bien qu'elle se fît d'extrêmes violences à elle-même, pour se soumettre aux avis de ce directeur, son esprit n'y trouvait assurance ni correspondance intérieure aucune, ce qui la tenait en une perplexité étrange. Le



bon Père de Villars l'assurait toujours de la volonté de Dieu, qu'elle se mît du tout sous la conduite de notre Bienheureux Père; mais les prétendus devoirs et obligations à ce Père spirituel la tenaient toujours dans la gêne intérieure. Ne sachant plus que faire, elle se résolut d'écrire à notre Bienheureux Père tout ce qui se passait entre son directeur et elle, les agitations de sa conscience, et le calme qu'y apportait le révérend Père recteur. Et c'est ici où nous commençons à regretter la perte que nous avons faite de toutes les lettres que cette digne Mère avait écrites à notre Bienheureux Père, lequel les avait toutes cotées de sa sainte main, pour servir un jour à sa vie, où elles feront un éternel besoin. Mais, après le décès de ce Bienheureux, cette âme vraiment humble, ayant retiré toutes ses lettres des mains de feu Monseigneur de Genève, successeur de notre Bienheureux Père, elle les jeta au feu; il est vrai qu'il nous reste cette consolation que, par la date des lettres que ce Bienheureux lui écrivait en réponse des siennes, nous voyons la suite de son état intérieur, et pouvons juger du mal par la médecine, et de la cause par l'effet.

En la première lettre que ce saint Prélat écrivit à sa chère fille spirituelle en réponse des siennes, il lui disait qu'il fallait prendre temps pour prier Dieu, et connaître si c'était sa sainte volonté qu'il se chargeât du soin de son âme ; qu'il ne voulait point chose aucune, sinon que le divin bon plaisir eût part en cette résolution. Il se fit grand nombre de prières à cette intention : la vertueuse veuve employait toutes les personnes qu'elle croyait qui avaient du crédit vers Notre-Seigneur ; entre autres, elle eut recours à un Père Capucin, que l'on estimait un saint homme. Un jour, comme il offrait à Dieu le saint sacrifice de la messe à cette intention, il eut une vision, dans laquelle Dieu montra les desseins qu'il avait sur notre Bienheureuse Mère, à laquelle, après sa messe, il dit ces mêmes mots : « Madame, ne dilayez plus, rangez-vous sous la conduite de Monseigneur de

Genève; si Dieu vous envoyait par une façon miraculeuse son propre esprit pour vous guider, il ne le ferait pas plus sûre-ment que par ce digne Prélat. Il a la plénitude de l'esprit de Dieu par une participation et communication admirable que Dieu lui fait de soi-même. »

Une autre fois, ce même Père Capucin lui dit encore : « Madame, depuis que Dieu m'a fait connaître le bonheur auquel il vous destine, sous la conduite de Monseigneur de Genève, je vous honore et chéris tout extraordinairement. »

Ces assurances mettaient notre Bienheureuse en grande paix; mais elle y demeurait peu par les importunités du premier directeur, lequel, s'apercevant bien que cette grande âme sortirait de son domaine, en voulait éviter le coup, et lui commanda de renouveler le vœu qu'elle avait fait de demeurer sous sa conduite, ce qu'elle fit pour obéir, et en donna soudain avis à notre Bienheureux Père, qui lui fit réponse, le 24 juin de la susdite année 1604, par où il lui dit qu'il est bien d'accord qu'il ne faut avoir qu'un directeur; mais que l'unité d'un père spirituel ne forclôt pas la confiance à un autre : « Ne vous mettez point en peine, dit-il, en quel rang vous me pouvez tenir, pourvu que vous sachiez quelle est mon âme en votre endroit, et que je sache quelle est la vôtre au mien; je sais que vous avez une entière et parfaite confiance en mon affection ; sachez aussi que j'ai une vive et extraordinaire volonté de servir votre esprit de toute l'étendue de mes forces. Je ne vous saurais pas exprimer ni la candeur ni la qualité de cette affection que j'ai à votre service spirituel, mais je vous dirai bien que je pense qu'elle est de Dieu ; que pour cela je la nourrirai chèrement , et que tous les jours je la vois croître et s'augmenter notablement. Maintenant, Madame, vous voyez clairement la mesure avec laquelle vous me pouvez employer; usez de tout ce que Dieu m'a donné pour le service de votre esprit, sans autre liaison qui porte obligation que celle de la

vraie charité et amitié chrétienne. Obéissez à votre premier directeur filialement et librement, et servez-vous de moi charitablement et franchement. Vous avez eu, me dites-vous, du scrupule et crainte de tomber en quelque duplicité, disant que vous m'avez communiqué votre esprit et demandé quelques avis; je suis consolé que vous ayez en horreur la finesse et duplicité ; il n'y a guère de vices qui soient plus contraires à l'embonpoint de l'esprit, mais si est-ce que ce n'eût pas été duplicité, puisque si en cela vous aviez fait quelque faute, à cause du scrupule que vous aviez, m'ouvrant votre cœur, vous l'aviez suffisamment effacée par après, pour n'être plus obligée de le dire à personne; néanmoins, je loue votre candeur, mais une autre fois tenez pour non dit, et totalement tu, ce qui est couvert du voile sacramental. Or, Dieu soit béni ! j'aime mieux que vous excédiez en naïveté que si vous y manquiez. J'ai repris la plume plus de douze fois pour vous écrire ceci, et semblait que l'ennemi me procurait des distractions pour m'empêcher de le faire. Je loue la divine bonté du respect religieux que vous portez à votre conducteur; s'il vous donne licence, écrivez-moi quelquefois. »

Je me suis un peu étendue à rapporter les propres paroles de notre Bienheureux Père, parce qu'elles font voir combien ce saint Prélat procédait sagement, et s'il faut ainsi dire, lentement, pour mieux connaître la volonté de Dieu, avant que de se charger de la conduite de cette grande âme, qui se trouvant derechef dans de grands troubles intérieurs, elle s'en déclara, pour la seconde fois, au révérend Père de Villars, lequel, dit-elle, me répondit alors avec une grande autorité et fermeté : « Je ne vous dis pas seulement que vous vous dépreniez de cette première conduite, et que vous vous rangiez totalement sous celle de Monseigneur de Genève; mais je vous dis de la part de Dieu que si vous ne le faites, vous résistez au Saint-Esprit. » Elle reçut ces paroles de son confes-

seur comme un commandement du ciel, et derechef, elles accoisèrent son esprit et soulagèrent ses travaux intérieurs. Ce qu'elle écrivit à notre Bienheureux Père, qui lui fit réponse qu'il faisait faire plusieurs prières, et qu'absolument il fallait qu'ils se vissent, avant de résoudre s'il prendrait sa conduite, et il lui assigna Thonon ou Gex <sup>17</sup>; mais Dieu en disposa autrement, comme nous allons voir.

---

<sup>17</sup> *Thonon*, première conquête de saint François de Sales sur l'hérésie, petite ville de la Savoie et capitale du Chablais. Le monastère de la Visitation d'Evian, fondé en 1625 par les soins de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, y fut transféré en 1627. Depuis la Révolution française, il avait cessé d'exister jusqu'en 1837, qu'il a été rétabli dans le même local.

*Gex*, autrefois capitale du bailliage de ce nom, fut cédé à Henri IV par le duc de Savoie en l'an 1600. C'est aujourd'hui une des sous-préfectures du département de l'Ain ; il s'y trouve un monastère de la Visitation. (Ceci a été écrit dans l'édition des Œuvres de sainte Jeanne de Chantal de 1893. Aujourd'hui le monastère de Thonon est transféré à Marclaz-Thonon et celui de Gex n'existe plus).

## CHAPITRE XV.

DU VOYAGE DE SAINT-CLAUDE, OU NOTRE BIENHEUREUX  
PÈRE ACCEPTA LA CHARGE SPIRITUELLE DE CETTE  
BIENHEUREUSE.

Quand elle fut toute prête à partir pour se rendre à Thonon, elle reçut un billet de notre Bienheureux Père qui lui donnait assignation à Saint-Claude<sup>18</sup>. Comme c'était la veille de son départ, elle alla à Saint-Bernard, auquel elle avait une dévotion singulière, pour lui recommander le succès de son voyage. Quand elle fut dans cette église, sa vision de la porte de Saint-Claude lui revint en l'esprit avec une certaine clarté et consolation fort particulière et extraordinaire et partit avec une grande allégresse intérieure.

Le jour de saint Barthélemy, 1604, il arriva à Saint-Claude une noble compagnie, tant de Savoie que de Dijon<sup>19</sup>, quasi après le premier salut, notre Bienheureux Père laissa madame de Boisy, sa mère, avec madame la première présidente Bruslart, et quant

---

<sup>18</sup> Saint-Claude, petite ville de l'ancienne Franche-Comté, et aujourd'hui l'une des sous-préfectures du département du Jura, était célèbre depuis 1243 par un pèlerinage au tombeau de saint Claude, évêque de Besançon; qu'on croit avoir vécu en 484 Cette ville n'était autrefois qu'une abbaye nommée Saint-Ouen, fondée par saint Romain; saint Claude en fut abbé, et par la suite la ville prit son nom, s'étant formée par le concours du peuple qui accourait au tombeau du saint.

<sup>19</sup> Saint François de Sales était accompagné par madame de Boisy, sa respectable mère, et de sa jeune sœur Jeanne de Sales. Notre Bienheureuse Mère avait pour compagnes madame la présidente Bruslart et l'abbesse du Puy d'Orbe. (Les épîtres du Saint le prouvent).

à lui, il prit sa chère fille spirituelle, et lui fit raconter tout ce qui s'était passé en elle; ce qu'elle fit avec une si grande clarté, simplicité et candeur, qu'elle n'oublia rien. Le saint Prélat l'écouta attentivement, sans lui répondre un seul mot là-dessus, et se séparèrent ainsi. Le lendemain, assez matin, il l'alla trouver; il paraissait tout las et abattu : « Asseyons-nous, lui dit-il, je suis tout las et n'ai point dormi, j'ai travaillé toute la nuit à votre affaire. Il est fort vrai que c'est la volonté de Dieu que je me charge de votre conduite spirituelle, et que vous suiviez mes avis. Après cela, ce saint homme demeura un peu en silence, puis dit, jetant les yeux au ciel : « Madame, vous le dirai-je ? il le faut dire, puisque c'est la volonté de Dieu; tous ces quatre vœux précédents ne valent rien qu'à détruire la paix d'une conscience ; ne vous étonnez pas si j'ai tant retardé à vous donner une résolution, je voulais bien connaître la volonté de Dieu, et qu'il n'y eût rien de fait en cette affaire que ce que sa main ferait. » « J'écoutais, dit notre Bienheureuse Mère, le saint Prélat, comme si une voix du ciel m'eût parlé ; il semblait être dans un ravissement, tant il était recueilli, et allait quérir ses paroles l'une après l'autre, comme ayant peine à parler. » Le même matin, elle fit sa confession générale vers notre Bienheureux Père, lequel après icelle lui donna un billet signé de sa main, portant ces mots : « J'accepte au nom de Dieu, la charge de votre conduite spirituelle, pour m'y employer avec tout le soin et fidélité qui me sera possible, et autant que ma qualité et mes devoirs précédents me le peuvent permettre. »

Chacun sait avec quelle fidélité et utilité. ce Bienheureux a accompli sa promesse, et avec quelle obéissance, soumission et persévérance cette digne Mère a suivi sa direction<sup>20</sup>. Elle fit

---

<sup>20</sup> L'estime et la vénération que notre sainte Mère avait déjà conçue à Dijon pour son angélique Conducteur, allaient toujours croissantes. Je puis assurer, déposa-t-elle plus tard, que, dès que j'eus l'honneur de connaître

alors vœu de lui obéir, et le lui envoya par écrit, comme nous dirons ci-après, Notre Bienheureux Père lui écrivit de sa main une méthode nouvelle pour passer dévotement la journée, laquelle est un crayon du Directoire spirituel que ce Bienheureux Père a dressé puis après pour notre Congrégation. Il lui donna encore une méthode pour entrer chaque jour de la semaine dans une des plaies sacrées de Notre-Seigneur. Il lui changea sa manière d'oraison qui était contrainte et gênée, et la mit en liberté de suivre l'attrait de Dieu.

« Ô Dieu ! dit notre Bienheureuse Mère, que ce jour me fut heureux ! il me sembla que mon âme changeait de face et sortait de la captivité intérieure, où les avis de mon premier directeur m'avaient tenue jusques alors. » Dès ce jour-là , qui

---

ce Bienheureux, environ dix-huit mois après son sacre, je conçus une si haute estime de sa vertu et piété, que je disais souvent : Cet homme-ci ne tient rien de l'homme. Je ne le pouvais regarder qu'avec admiration, surtout son maintien et la sagesse de ses paroles, qui étaient saintes et brèves, mais si moelleuses et résolutes, qu'il satisfaisait et arrêtaient court les esprits les plus pénétrants; certes, dès ce temps-là, je recevais avec un respect nonpareil les paroles qu'il me disait; je ne pouvais retirer mes yeux de dessus lui, tant ses paroles et ses actions saintes me tiraient à l'admiration, et n'estimais aucun bonheur comparable à celui d'être auprès de lui pour voir ses actions et ouïr les paroles de sapience qui sortaient de sa bouche. Si ma condition me l'eût permis, je me fusse estimée trop heureuse d'être la moindre de ses domestiques, pourvu que j' eusse pu ouïr ses paroles saintes. Cette estime crût toujours, en sorte que je ne pouvais m'empêcher de le nommer SAINT, ce qu'il me défendit. Quand je recevais de ses lettres, je les baisais par grand respect, et je les lisais souvent à genoux , et recevais ce qu'il me disait comme procédant de l'esprit de Dieu; je n'ai jamais laissé perdre la moindre lettre qu'il eut formée. Cette estime m'a continué invariablement, et je l'avais en tel degré en mon esprit, que tout ce que j'en dis ou pourrais dire à la louange de ce Bienheureux et des excellentes vertus dont Dieu avait enrichi sa chère âme, ne me peut contenter, car ce que j'en ai connu, ce que j'en vois et sens, est tout à fait au-dessus de ce que j'en puis dire, et ne n crois pas que nulle créature de ce monde en puisse parler approchant de ce que Dieu avait mis en lui. (Paroles de la Sainte citées par la Mère de Marigny.)

fut le jour de saint Louis, elle commença à entrer au repos intérieur des enfants de Dieu, dans une grande liberté intérieure, et fut attirée à une sorte d'oraison toute cordiale et intime, qui porte une sainte et respectueuse familiarité de l'âme avec l'Époux céleste, et pouvait bien dire : « J'ai trouvé celui que mon âme a tant désiré; je m'assois en repos à son ombre, et son fruit est doux à ma bouche. »

Par certaine rencontre de récréation, notre Bienheureux Père entendit que la femme de chambre de notre Bienheureuse Mère racontait qu'à quelque heure de la nuit qu'elle s'éveillât, elle s'habillait, afin que quand sa maîtresse, qui se levait de grand matin pour faire son oraison, l'appellerait, elle pût être à elle plus promptement. Ce Bienheureux l'en reprit fort, lui donna plusieurs petites pratiques intérieures de mortification, et lui dit : « Il nous faut avoir une dévotion si douce envers Dieu, et si débonnaire envers le prochain, que personne n'en soit importuné ni incommodé ; il est raisonnable que, puisque vous voulez aller chercher Dieu en l'oraison, vous vous leviez seule pour le mieux trouver, sans donner de la peine superflue à ceux qui vous servent. » Elle observa fidèlement cet avis et dès lors tous les matins se levait seule, allumait sa chandelle, quand c'était l'hiver, pour lire son point de méditation, après laquelle elle éveillait ses filles.

Cette fidèle Servante de Notre-Seigneur ayant écrit par amour, ès tablettes de son cœur, les avis de ce saint et nouveau Directeur, et les ayant attachés à ses doigts pour les pratiquer incessamment, le 28 du mois d'août elle s'en retourna à Dijon, et le saint Prélat en Savoie.



## CHAPITRE XVI.

COMME ELLE, FIT VOEU D'OBÉISSANCE A NOTRE  
BIENHEUREUX PÈRE, ET DE SES TENTATIONS.

Jamais une chaste et innocente abeille ne retourna si contente en sa ruche, après avoir cueilli la rosée du ciel sur les fleurs, que cette vraie veuve revint de son béni voyage. Le lendemain de son arrivée, elle en alla rendre grâce à la sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame-de-l'Étang. Là, elle écrivit et signa de sa main ses vœux en cette sorte : « Seigneur tout-puissant et éternel, je, Jeanne-Françoise Frémyot, combien que très-indigne de votre divine présence, me confiant toutefois en votre bonté et miséricorde infinie, fais vœu à votre Divine Majesté, en présence de la glorieuse Vierge Marie, et de toute votre cour céleste et triomphante, de perpétuelle chasteté, et d'obéissance à Monseigneur l'évêque de Genève, sauf l'autorité de tous légitimes supérieurs. Suppliant très-humblement votre immense bonté et clémence, par le précieux sang de Jésus-Christ, qu'il vous plaise recevoir cet holocauste en odeur de suavité, et comme il vous a plu me donner la grâce pour le désirer et offrir, il vous plaise aussi me la donner abondante pour l'accomplir. Amen. Écrit à Notre-Dame-del'Étang, ce 2 de septembre 1604. »

Après avoir rendu la très-sainte Vierge protectrice et gardienne de ce sien vœu, elle l'envoya à notre Bienheureux Père, et l'avertissait comment ce lion rugissant qui va toujours tournoyant autour de nous, pour nous surprendre, lui livrait de nouveaux assauts, tant sur le choix de son directeur que contre

notre sainte foi. A quoi, notre Bienheureux Père fit réponse, le 14 octobre de cette même année 1604 : « Le choix , dit-il , que a vous avez fait de moi, a toutes les marques d'une bonne et légitime élection ; de cela, n'en doutez plus. Ce grand mouvement d'esprit qui vous a portée presque par force et avec consolation, la considération que j'y ai apportée avant que d'y consentir, ce que ni vous ni moi ne nous en sommes pas fiés à nous-mêmes, mais y avons appliqué le jugement de votre confesseur, bon, docte et pieux ; ce que nous avons donné le loisir aux premières agitations de votre conscience de se refroidir si elle eût été mal fondée; ce que les prières, non d'un jour, mais de plusieurs mois, ont précédé, sont des marques infaillibles que c'était là la volonté de Dieu. » Et plus bas, il ajoute : « Arrêtez là, je vous supplie, et ne disputez point avec l'ennemi sur ce sujet; dites-lui hardiment que c'est Dieu qui l'a voulu et qui l'a fait. Vous me demandez des remèdes contre les tentations de la foi qui vous travaillent ; ne disputez point , faites comme les enfants d'Israël qui ne s'essayaient nullement de rompre les os de l'agneau pascal, ains les jetaient au feu. » Avec cet avis et plusieurs autres que ce saint Évêque lui donna, quoiqu'elle fût violemment travaillée de ses tentations, elle ne faisait pas semblant de voir son ennemi, et par un absolu dédain de ses suggestions, elle n'y répondait pas un mot, non plus que si elle ne l'eût pas ouï. La tentation de la foi allait incessamment attaquer son entendement, pour l'attirer à la dispute ; mais comme bien apprise en cette guerre spirituelle par son saint Directeur, tandis que son adversaire s'amusait à vouloir escalader l'intellect, elle sortait par la porte de la volonté, et faisait une bonne charge sur lui; puis elle se jetait aux pieds de Notre-Seigneur sans pouvoir dire une seule parole, mais bien assurée que sa bonté entendait seulement par son humble contenance qu'elle réclamait son divin secours. « Oh! (lui écrivit notre Bienheureux Père), ma

chère sœur, que c'est bon signe que l'ennemi crie tant au dehors ! c'est signe qu'il n'est pas au dedans. »

Outre les exercices spirituels que ce Bienheureux lui avait tracés à Saint-Claude, elle désira encore qu'il lui marquât l'emploi de toutes les heures du jour, et il ajouta au bas de la lettre : Voici la règle générale de notre obéissance : IL FAUT TOUT FAIRE PAR AMOUR, ET RIEN PAR FORCE ; IL FAUT PLUS AIMER L'OBEISSANCE QUE CRAINDRE LA DESOBEISSANCE. Je vous laisse la liberté d'esprit, et veux que s'il vous advient quelque occasion juste et charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espèce d'obéissance et que ce manquement soit suppléé par l'amour. Souvenez-vous du jour du glorieux saint Louis, jour auquel, à Saint-Claude, vous ôtâtes derechef et de nouveau la couronne à votre propre cœur, pour la mettre aux pieds du Roi Jésus ; jour auquel vous renouvelâtes votre jeunesse comme l'aigle , vous plongeant en la mer de la pénitence ; jour fourrier du jour éternel pour votre âme. Ressouvenez-vous que sur ces grandes résolutions que vous fîtes » d'être toute à Dieu , de cœur, d'âme et d'esprit, je dis, Amen, de la part de l'Église, notre Mère; et à même temps la sainte. Vierge et tous les anges firent retentir au ciel leur grand *Alléluia*. » Plus bas, ce Bienheureux dit encore : « Je Vous prie de bénir Dieu avec moi des effets du voyage de Saint-Claude ; je ne vous les puis dire, mais ils sont grands. »

L'année 1604 finit ; mais notre Bienheureuse Mère ne vit pas finir avec elle ses peines et tentations. Au contraire, il semblait qu'elles recommençassent avec l'année 1605, surtout celle de la foi, suivie de celle-ci, que son âme, voyant la beauté de la vie parfaite, avait une multitude de désirs qui faisaient des obstructions en son esprit. Cette âme généreuse, voyant la beauté, la clarté et l'excellence des résolutions qu'elle avait faites pour la perfection, courait à la proie avec trop d'ardeur et multiplication de désirs ; le voisinage du bien lui excitait

l'appétit, et l'appétit, l'empressement à s'y lancer, mais pour néant; car le maître la tenait comme attachée sur la perche, et ne lui voulait donner sitôt l'usage de ses ailes spirituelles. Cependant elle amaigrissait et perdait ses forces corporelles par un continuel mouvement et pantèlement de cœur, sur quoi notre Bienheureux Père lui donna d'admirables avis, qu'il conclut ainsi : a Vous me faites ressouvenir du saint homme Moïse , qui vit et » n'entra jamais dans la Terre promise. Or sus, s'il fallait mourir sans boire de l'eau de la Samaritaine, qu'en serait-ce pour cela, pourvu que votre âme fût reçue à boire de l'éternelle source de vie ? »

Cette Bienheureuse Mère, parlant de la peine qu'elle souffrait alors, l'exprime ainsi : « Lorsque je croyais être un peu en paix, tout à coup je me trouvais dans une nouvelle bataille et pressée d'afflictions intérieures; mes puissances et facultés étaient privées de tout ce qui me pouvait alléger, et accablées de la représentation vive de tout ce qui pouvait accroître mon travail, lequel était tel que je disais sans difficulté: Mon âme est triste jusques à la mort. Je prononçais quelquefois ces paroles : Mon Père, que ce calice passe, mais sitôt que je l'avais dit, je sentais une avidité ardente de le boire jusques à la dernière goutte, et retournais dire à Notre-Seigneur : Mon Dieu, faites-moi cette miséricorde que ce calice ne passe point que je ne l'aie bu. » Après plusieurs et diverses lettres que notre Bienheureux Père et elle s'écrivirent sur le commencement de cette année 1605, il fut conclu qu'elle suivrait l'inspiration que Dieu lui donnait de faire un voyage en Savoie, pour s'aboucher avec son Bienheureux Conducteur, qui lui assigna de se trouver à Sales<sup>21</sup>, les fêtes de Pentecôte. Elle en obtint

---

<sup>21</sup> Le château de Sales était situé à trois lieues d'Annecy; c'était une espèce de forteresse composée de trois corps de bâtiment

Les permissions de ses père et beau-père assez difficilement, et avant de partir, alla prendre la bénédiction de Mgr l'évêque d'Autun, et la permission de se prévaloir des indulgences en Savoie.

-----

flanqués de six hautes tours et de trois tourelles. On ne connaît pas l'époque à laquelle le château de Sales fut bâti; mais toujours est-il qu'il existait en l'an 1000, sous Gérard, seigneur de Sales. Aujourd'hui il ne reste de ce château que la chambre où est né saint François de Sales, transformée en chapelle.

## CHAPITRE XVII.

COMME EN SON PREMIER VOYAGE EN SAVOIE ELLE FIT SA  
CONFESSION GÉNÉRALE A NOTRE BIENHEUREIUX PÈRE.

Elle arriva à Sales le 21 de mai, et y trouva notre Bienheureux Père. Ce fut ici où ces deux grandes âmes conférèrent tout à loisir ensemble des choses qui pouvaient avancer le royaume de Dieu en eux.

Notre très-digne Mère refit une confession générale, et fit une reddition de compte très-exacte de toute sa vie, avec tant de lumières et d'extraordinaires sentiments de Dieu, que le saint Prélat en était tout ravi de joie; et une fois, dans un de leurs entretiens, ce Bienheureux voyant des yeux de l'esprit que cette belle âme était non-seulement lavée d'hysope, et rendue plus blanche que neige, mais que le fleuve impétueusement doux de la grâce d'en haut réjouissait cette cité de Dieu, il lui dit : « Ô ma fille, ma fille, il tombe bien de l'eau ; » entendant parler de celle de la grâce. Notre Bienheureuse Mère, qui était saintement enivrée au cellier à vin de l'Époux céleste, ne prenant pas garde que le temps était clair et serein, crut qu'il était pluvieux, et répondit : « Laissons pleuvoir, mon Père , laissons pleuvoir. » Le Bienheureux se mit à sourire , sans qu'elle s'en prît garde, poursuivant son discours avec une ardeur admirable; et pour conclusion, elle renouvela ses vœux, et notre Bienheureux Père et elle firent ce petit colloque, que nous avons appris de sa propre bouche : « C'est donc tout de bon, dit notre Bienheureux Père, que vous voulez servir à Jésus-Christ ?

« Tout de bon, dit-elle. - Donc, vous vous dédiez toute au pur amour. - Toute, répliqua-t-elle, afin qu'il me consume et qu'il me transforme en soi. - Est-ce sans réserve que vous vous y consacrez? .-- Oui, sans réserve, je m'y consacre. - Méprisez-vous donc, lui dit le saint Prélat, tout le monde comme fiente et ordure, pour avoir Jésus-Christ et sa bonne grâce ? - Je le méprise, dit-elle, de toute mon âme; et il m'est en horreur. - Pour conclusion, ma fille, vous ne voulez donc que Dieu ? - Non, répliqua-t-elle, je ne veux que lui , pour le temps et l'éternité.

La voix de cette chaste tourterelle fut sans doute fort agréable aux oreilles du divin Époux, qui, dès lors, la fit entrer toujours plus avant ès pertuis de la pierre, et au trou de la caverne de la vie parfaite et intérieure. Notre Bienheureux Père lui dit qu'il avait eu de hautes pensées sur sa venue, en l'espace de trois heures qu'il demeura seul dans une grange où il se retira, lui étant allé au-devant, pour l'attendre au passage. Ce Bienheureux lui dit encore une autre fois : « Il y a quelques années que Dieu m'a communiqué quelque chose pour une manière de vie; mais je ne vous le veux dire d'un an. Elle demeura soumise et ne demanda jamais que cela voulait dire. Seulement, un jour, parlant à ce saint Prélat des véhéments désirs qu'elle avait de servir Dieu sans obstacles , elle lui dit : « Ô mon Dieu! mon Père, hé ! ne m'arracherez-vous point au » monde et à moi-même? » Il lui fit une réponse tardive, grave et sérieuse : « Oui, dit-il , un jour vous quitterez toutes choses, vous viendrez à moi , et je vous mettrai dans un total dépouillement et nudité de tout pour Dieu. »

Notre Bienheureuse Mère, parlant de ce voyage, dit un jour les paroles suivantes : « Le peu de jours que je demurai avec cet homme de Dieu me furent de grandes bénédictions; il me renvoya avec cette recommandation, de ne penser qu'à demeurer dans ma condition viduale, parce que j'avais souvent

des désirs d'être religieuse; mais toutefois mon âme en son intime ne sentait point de désir qui lui fût volontaire que celui d'obéir à la volonté de Dieu, que je voulais uniquement apprendre par la voix du saint homme qu'il m'avait donné pour ma conduite. Parmi toutes mes tentations, Dieu me laissait souvent une petite satisfaction intérieure de sentir mon cœur si attaché aux avis de mon saint Directeur, et lorsqu'il me semblait que nôtre bon Dieu me punissait et m'abandonnait, je lui disais promptement: Mon Souverain, je ne mérite pas que vous me parliez, mais je crois fermement qu'en écoutant votre Serviteur, je vous écoute, et que c'est vous qui me parlez par ce saint organe. »

Une autre fois, parlant de l'estime que Dieu lui imprimait au cœur, de notre Bienheureux Père, elle dit les paroles suivantes : a Je voyais Dieu habiter en ce saint Pasteur, avec une telle plénitude que je ne le regardais jamais, que je sache, sans quelques mouvements de la divine présence, et eusse tenu à félicité d'abandonner toutes les choses de ce monde, pour être quelque petite personne de service en sa maison, afin de rassasier mon âme des paroles de vie qu'il proférait à toutes heures. » De cette grande estime naissait une très-grande obéissance à tout ce que notre Bienheureux Père lui ordonnait, et pour ne s'en point oublier, ou elle l'écrivait elle-même, ou elle lui faisait écrire en un petit livret de papier blanc, qu'elle avait fait relier tout exprès<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> 1 Je lui ai ouï dire, assura la Mère de Marigny, qu'étant encore séculière, notre Bienheureux Père la mortifiait bien sensiblement sur de petites occasions en apparence, mais qui lui coûtaient beaucoup...: Une lois ; étant à la table de ce Bienheureux, il savait qu'elle avait une naturelle aversion à manger des olives; c'est pourquoi il lui en servit avec la signification de sa volonté qu'elle en mangeât, ce qu'elle fit avec une extrême répugnance. Il lui fit de même une autre fois pour des limaces fricassées, de quoi son estomac se souleva. Lorsque j'avais l'honneur de manger à sa table, nous disait-elle encore, lui (le Bienheureux qui savait mes répugnances et aversions en de certaines



Après avoir séjourné dix jours à Sales, et conféré tout à loisir avec ce Bienheureux, elle s'en retourna à Montelon, en Bourgogne, où, parmi le tracas des affaires qui lui survinrent à la foule, pour les biens de ses enfants, on vit reluire en elle une sainte liberté d'esprit toute nouvelle, accompagnée de grandes suavités ; ses dévotions n'étaient plus ennuyeuses à personne, ce qui faisait donner de grandes bénédictions à notre Bienheureux Père, reconnaissant que Dieu avait suscité ce saint homme en ce temps pour rendre la dévotion amiable, facile et accostable à tout le monde. Les domestiques de cette sainte veuve disaient par proverbe entre eux, ainsi que nous l'avons appris de leur propre bouche : « Le premier Conducteur de Madame , disaient-ils , ne la faisait prier que trois fois le jour, et nous en étions tous ennuyés; mais Monseigneur de Genève la fait prier à toutes les heures du jour, et cela n'incommode personne. » Ce qu'ils disaient; parce que l'on voyait qu'elle avait en usage continuel les aspirations, retours à Dieu, et saint recueillement intérieur.

Deux jours après l'arrivée de cette sainte veuve chez son beau-père, elle commença à régler ses exercices, selon que son saint Conducteur lui avait ordonné. Premièrement, elle se levait à cinq heures, et l'étoit un peu plus matin, et étoit aussi prompte au son de son réveil qu'une religieuse au signe de l'obéissance; elle se levait seule, allumait sa chandelle , quand elle en avait besoin, entrait en son oratoire, faisait une heure d'oraison mentale et ses prières quotidiennes, après lesquelles elle allait se peigner et habiller seule et sans feu, quelque hiver qu'il fit. Quand ses enfants étoient levés, elle leur apprenait à prier Dieu, leur faisait faire l'exercice du matin, que le Bienheureux lui

---

viandes, quand il y en avait, me demandait tout doucement si je mangeais bien de cela, comme s'il eût ignoré ma répugnance. Je lui répondis : Monseigneur, je n'en ai jamais mangé. » Et il m'en servait sur-le-champ. (Déposition de la Mère L. D. de Marigny

avait enseigné, lequel elle faisait même pratiquer par ses servantes. Elle allait donner le bonjour à son beau-père, et le servir, l'aidant à s'habiller quand il le voulait souffrir, car il n'en était pas toujours d'humeur. Tous les jours elle oyait messe, et tous les samedis elle en faisait dire une particulière qu'elle avait vouée à la très-sainte Vierge. Durant le repas, elle procurait que l'on ne parlât que de choses bonnes et de vertus ; quelque compagnie qu'il y eût, on lui apportait toujours son ouvrage avec le tapis. Tous les jours elle employait quelque temps à apprendre à lire à ses enfants , et même à ceux de la servante dont nous avons déjà parlé. A l'heure du jour qui lui était la plus commode, elle faisait le catéchisme à ses enfants , à ceux de la servante, et aux domestiques de la maison qui s'y pouvaient trouver. Elle lisait, en son particulier, environ demi-heure par jour.

Avant le souper, elle faisait une petite collation spirituelle, rentrant plus spécialement dans une des plaies de Notre-Seigneur où elle faisait chaque jour sa retraite, puis elle disait son chapelet, lequel elle a dit toute sa vie , en ayant fait vœu. Le soir, après souper, quand il n'y avait pas compagnie, et que son beau-père l'agréait, elle faisait assembler toute la famille, et lisait quelque bonne instruction pour l'observance des Commandements de Dieu et de l'Église, et pour la pratique des bonnes mœurs et de la piété chrétienne. Quand elle était retirée en sa chambre , elle disait avec ses enfants et sa petite suite , les Litanies de Notre-Dame et un De profundis, pour feu le baron son mari; puis, chacun faisait l'examen , prenait la bénédiction du bon Ange, disait tout haut, et tous ensemble, l'In manus tuas, etc., puis elle donnait de l'eau bénite , et sa bénédiction à ses enfants, et les faisait coucher chacun à part dans un petit lit, et non jamais ensemble; elle demeurait encore demi-heure en prière, et toujours avant que se mettre au lit, elle lisait quelques points des avis que son saint Conducteur lui écrivait, et son point de méditation pour le lendemain.

Son occupation intérieure, pour lors, était la méditation de Dieu humanisé, et à force de demeurer auprès de ce divin Sauveur, elle apprit, comme dit notre Bienheureux Père, l'imitation de ses divines vertus; elle ne se présentait devant le Père Éternel, qu'appuyée sur les mérites infinis de son bien-aimé Fils, avec lequel elle commençait, acheminait et finissait toutes ses prières. Tous les matins, elle faisait une prière particulière pour visiter en esprit toute la sainte Église, Épouse de Jésus Christ, dont l'une des parties triomphe au ciel, et celle-là, elle la saluait avec congratulation et jouissance de son heureuse félicité; l'autre milite en la terre, et elle suppliait l'Époux de la rendre victorieuse de ses ennemis, d'accroître le nombre des fidèles, et de lui faire la grâce de mourir bonne fille d'une si sainte Mère. La troisième partie est au Purgatoire; ici elle appliquait les suffrages, prières et indulgences. Elle avait pour cabinet de retraite, ainsi que nous avons déjà dit, une des plaies du Sauveur : le dimanche, elle se retirait dans la plaie du côté; le lundi, dans celle du pied gauche ; le mardi, dans celle du pied droit; le mercredi, dans celle de la main gauche le jeudi dans celle de la main droite, le vendredi , dans les cicatrices de son adorable chef; le samedi, elle rentrait dans celle du côté , pour finir la semaine par où elle l'avait commencée<sup>23</sup>. Ce fut dans cet exercice des plaies du Sauveur, ainsi qu'elle a dit par après, qu'il lui fut donné une présence de Dieu qu'elle a dardée toute sa vie, qui était une vue spirituelle de Dieu en toutes choses, qui tenait son âme dans une sainte indifférence, l'âme trouvant son bien unique dans toute la diversité des créatures, des affaires et des événements.

Pour mieux concevoir les maximes du saint Évangile, sa lecture quotidienne était pour lors l'exposition des Évangiles, par

---

<sup>23</sup> C'est bien l'aurore de la dévotion au Cœur de Jésus qui semble vouloir jeter ses premières clartés .

le Père Ludolphe, autrement nommée le *Grand Vita Christi*<sup>24</sup>. Sa plus chère récréation était de chanter des chansons spirituelles: surtout elle aimait les Psaumes de David, mis en vers par M. Philippe Desportes, abbé de Tiron <sup>25</sup>. Elle avait toujours ce livre avec elle, même quand elle allait par les champs ; elle le faisait pendre dans un petit sac à l'arçon de sa selle, afin de chanter et louer Dieu le long du chemin.

---

<sup>24</sup> Dans la suite, saint François de Sales fit présent de cet ouvrage au premier monastère de la Visitation , où il est encore précieusement conservé.

<sup>25</sup> Ce volume se conserve encore comme une grande relique au premier monastère de la Visitation d'Annecy.

## CHAPITRE XVIII.

### DU RÉGLEMENT QU'ELLE OBSERVAIT EN SA PERSONNE, ET DE SES EMPLOIS DE CHARITÉ.

Cette fidèle amante ne se contentait pas de suivre son Bienaimé dans la douceur des encens de la vie spirituelle de ses exercices, si elle ne moissonnait avec lui la myrrhe élué de la mortification dont elle avait tellement parfumé ses mains que tout ressentait en elle la mortification.

Elle avait une grande austérité sur elle-même, et ne donnait à son corps que ce que la discrétion lui défendait de retrancher; elle se servait absolument elle-même pour tout ce qui était requis à sa personne, et ses femmes de chambre ne purent point gagner sur elle qu'elle leur permît au moins de faire son lit et de lui mettre une toilette ; même elle balayait elle-même son cabinet; elle réduisit son habit dans la plus grande simplicité qu'elle put, pour montrer qu'elle ne prétendait plus rien au monde, et que, comme la fille jadis étrangère , elle voulait épouser le vrai Israélite; elle se coupa les cheveux qu'elle avait fort beaux , et parce qu'elle les avait autrefois frisés et poudrés, et y avait de l'attache, pour se venger de sa vanité, elle les jeta au feu. Elle prit une coiffure sans façon, des nages noires; un bandeau de crêpe et une coiffe de taffetas noir; son collet fort petit, joignant au cou, de toile épaisse sans empois, et des manchettes basses, larges de deux doigts; sa robe d'étamine si simple, qu'elle ne voulut pas seulement y souffrir un galon; sa jupe de sergette noire, et ne voulut jamais user de bas de soie.

La mortification de son vêtement était accompagnée de celle de son vivre; comme elle avait été nourrie fort délicatement , elle ne s'était pas accoutumée à l'usage de plusieurs viandes; mais pour pratiquer une totale indifférence au choix d'icelles, voyant que l'on ne lui permettait pas, à cause de sa délicate complexion, de faire des grands jeunes, comme sa ferveur lui faisait désirer, elle commanda. à une très-honnête femme, qui avait le soin de ses enfants, de la servir à table : cette bonne femme servait à son propre appétit sa vertueuse maîtresse, et Dieu permettait que ce fût dès choses dont elle avait plus d'aversion naturelle, sans qu'elle lui en dit mot, ni qu'elle manquât de manger ce qu'elle lui avait mis devant elle, pratiquant ainsi le plus haut point de la sainte abstinence que Notre-Seigneur a recommandée à ses disciples, tournant son goût à toutes mains ; ce qu'elle observait avec une si simple dissimulation , que ceux qui mangeaient à la table de son beau-père avec elle ne s'en apercevaient pas, ayant une de ses femmes de chambre, affidée à sa dévotion, qui de temps en temps venait lui changer son assiette, et serrait pour les pauvres la venaison et la volaille que la compagnie servait à sa dévote maîtresse. Elle jeûnait d'ordinaire le vendredi et le samedi; la discipline et la ceinture lui étaient en fréquent usage, surtout quand elle était pressée de ses tentations. Ses autres mortifications des sens ne semblent comme rien auprès de ce grand domaine que cette Bienheureuse Mère prit sur ses passions, étant dans la journalière pratique de vaincre le mal par le bien , n'opposant que douceurs aux aigreurs de la servante de laquelle nous avons parlé ci-dessus, qui lui faisait mille niches , selon l'incivilité naturelle de sa rustique naissance. Il y eut quelques personnes qui dirent une fois, que dès que M. de Chantal, beau-père de notre Bienheureuse, serait mort, elles couperaient le nez à cette servante, et la traîneraient aux fossés. Cette vraie patiente répondit fortement : « Non, je me rendrai sa sauvegarde ; si Dieu se sert

d'elle pour m'imposer une croix, pourquoi lui en voudrais-je du mal ? » Elle ne permettait point à ses enfants , ni à celles qui étaient à son service, de lui faire aucun rapport de tout ce que la servante faisait et disait contre elle, et lorsqu'on lui voulait faire trouver mauvais que cette femme eût toute la conduite des affaires de la maison de son beau-père, elle répondait : « Dieu l'ordonne ainsi pour mon mieux, afin que j'aie du temps pour vaquer à quelque oeuvre de piété. » C'était à quoi elle occupait tout son loisir. Et cette sainte veuve n'eut pas plutôt donné tout son cœur à Dieu pour l'aimer ardemment, qu'elle se donna toute au prochain pour le servir charitablement. Dès la seconde année de son veuvage, jusqu'à ce que notre Congrégation eût la clôture, elle fut véritablement la servante des pauvres, et l'on ne saurait dépeindre la millième partie de ce qu'elle a pratiqué en cet exercice.

La dextre du Souverain Maître fit une telle mutation au cœur de cette jeune et délicate veuve par la douce violence de ses divins attraits, que d'abord elle eut en horreur ce que le monde prise, et ne prisait rien tant que ce que le monde hait et répudie. Divorce admirable, mais très-véritable : toutes les délices extérieures de cette vertueuse dame étaient le service des pauvres chancreux, ladres et autres affligés de semblables misères. Ses muscs et civettes étaient des pots d'onguents qu'elle faisait elle-même avec un soin égal à la vue intérieure qu'elle avait, que, servant les pauvres, elle servait Jésus-Christ, et ruminait souvent cette parole : « *J'ai été malade, et vous m'avez secouru, etc.* » Elle avait, comme, nous avons dit, une petite chambre où elle tenait tout ce qui lui servait pour le soulagement et service des pauvres. Tout cela était si net et si bien rangé , que l'on prit au pays par proverbe, lorsqu'on voulait louer la propreté de quelque maison : « Cela, disait-on, est propre et bien rangé comme la boutique de madame de Chantal. » Tous ceux qui avaient quelques plaies ou autre mal,

de gale, chancre et autres semblables, venaient de bien loin à elle, et étaient reçus cordialement et servis bien soigneusement, et comme elle confessa une fois: le jour qui lui était le plus long et ennuyeux, était celui auquel elle trouvait moins d'occasion d'exercer la charité envers les pauvres. Elle lavait toujours les plaies de ses propres mains, ôtait le pus et la chair pourrie, et l'accommodait avec, soin et dévotion, faisant quelquefois cette charité à genoux. Des personnes qui étaient alors à son service, nous ont assuré qu'elles lui avaient vu souvent baiser les plaies des pauvres, et appliquer ses bénites lèvres sur des plaies si horribles, qu'elles frémissaient d'y appliquer leurs regards. Tous les jours, elle allait faire le lit et nettoyer les immondices des malades du village plus voisin du lieu de sa demeure. Le monde, dont les yeux chassieux s'éblouissent des plus vives lumières, se mit à blâmer hautement ce procédé, disant qu'elle eût mieux fait de demeurer vers son beau-père; mais elle répondait humblement qu'elle n'ôtait point du temps que légitimement elle devait à son beau-père, « et outre cela, disait-elle, il a des serviteurs et servantes pour le servir; mais ce pauvre de Jésus-Christ n'aura personne, si je le quitte »; après cela, méprisant humblement les mépris et censures du monde, elle poursuivait généreusement son dessein. Tous les dimanches et fêtes, un peu après le dîner, elle prenait congé de son beau-père, et allait, à pied, avec deux de ses servantes, par les maisons de la paroisse, visiter les malades, non certes sans grande mortification, lassitude et incommodité; car, soit dans les excessives chaleurs de l'été, ou dans les extrêmes froideurs de l'hiver, cela allait toujours son train; cette fidèle Servante de Notre-Seigneur ayant toujours été admirable en la persévérance, en quoi que ce soit qu'elle ait entrepris.

Allant ainsi visiter les malades, elle disait en partant à ses suivantes: « Nous allons faire un petit pèlerinage, nous allons



visiter Notre-Seigneur sur le Mont du Calvaire, au Jardin des Olives, ou au Sépulcre ; diversifiant ainsi les stations et sujets de s'entretenir spirituellement; pour l'ordinaire, elle y allait en silence, ou pour le moins en lisant et chantant quelques Psaumes de David, selon la version de l'abbé de Tiron, Philippe Desportes. Quand elle était arrivée chez ces bons villageois , elle consolait leurs esprits de saintes paroles, et soulageait leurs corps des remèdes et petites douceurs qu'elle leur apportait. Avant de partir, elle les essuyait, si c'était des fébricitants qui fussent en l'ardeur de la fièvre, ou elle faisait leurs lits. Dès qu'il tombait quelqu'un malade ès environs de son séjour, on la venait avertir selon l'ordonnance qu'elle en avait faite, si bien qu'elle savait tous les alités et les qualités du mal de chacun, où elle tâchait d'apporter les remèdes convenables. Le courage charitable du saint homme Tobie avait, ce semble, repris une nouvelle naissance en cette généreuse dame; car de ses propres mains elle lavait et ensevelissait les corps morts de tous ceux qui décédaient en sa paroisse; elle demeurait autant qu'elle pouvait auprès des moribonds; mais quand ils décédaient en son absence, on l'allait promptement quérir; aucun de la maison n'eût osé ensevelir la personne défunte, et disait, par respect : c'est le droit de Madame la sainte baronne, leur ayant demandé cette grâce, en échange du soin qu'elle prenait des malades durant leurs maladies.

Pour finir le discours des offices généraux et quotidiens que cette vraie veuve rendait aux pauvres, il faut encore dire ce mot : elle avait des habits de réserve pour les pauvres, et quand il en venait à elle de tout misérables, drilleux et pleins de vermine, elle leur faisait mettre des habits qu'elle tenait tout faits, et prenant les haillons que les pauvres posaient, elle les faisait bouillir dans de l'eau pour en ôter la vermine, et de ses propres mains elle les recousait et rapiécçait. Quand les habits des pauvres n'avaient point de vermine, mais que seulement

ils étaient déchirés, on l'a vue souvent, avec des fausses manches et un tablier blanc devant elle, étendre ces habits sur sa table et les vergeter, faisant encore de même, après les avoir raccommodés pour les rendre plus propres aux pauvres.

## CHAPITRE XIX.

### DEUX EXEMPLES NOTABLES DE SON INCOMPARABLE CHARITÉ A SERVIR LES MALADES.

Non-seulement cette Thabita de nos jours avait donné commission qu'on l'avertît de ceux qui tombaient malades dans les maisons, mais avait donné charge expresse qu'on lui amenât les pauvres que l'on trouverait par les champs et le long des buissons, ayant une compassion toute particulière pour ces créatures délaissées qui servent de jouet à la misère. Les paysans étaient fort fidèles à lui obéir en cela, et, trouvant quelque pauvre misérable, ils le lui amenaient aussi franchement qu'on amènerait un fils chez son père, et elle le recevait avec plus de joie véritable qu'un avaricieux ne recevrait son trésor; aussi était-ce celui de son cœur de servir Dieu ès choses les plus répugnantes à la nature.

Une fois, entre autres, un bon paysan, revenant du marché d'Autun, trouva auprès d'un buisson un pauvre garçon tout ladre, et lequel, ayant la haute rache, était abandonné de tous; le bonhomme met pied à terre et le charge sur sa monture pour en faire un présent à la fervente baronne, laquelle, avec une joie extraordinaire, mit ce pauvre garçon dans un lit qu'elle avait toujours prêt pour les pauvres au lieu où elle les servait; et, ayant fait un paquet de ses haillons pour les nettoyer de la vermine, prit des ciseaux, et, de ses propres mains, tondit et huila cette tête racheuse, lui mit un bonnet bien blanc, et alla elle-même brûler ses cheveux, sans vouloir permettre qu'au-

cune de ses servantes les touchât. Le long temps que ce pauvre garçon avait demeuré sans manger était cause qu'il lui en fallait donner peu et souvent; cette charitable nourrice des pauvres s'y assujettissait, et le paissait de sa propre main ; d'ordinaire , elle allait le visiter trois ou quatre fois le jour, engraisant au moins deux fois le jour, sans y manquer, sa tête racheuse, et nettoyant sa ladrerie.

Quand il arrivait que des justes devoirs la retenaient proche de son beau-père, ou dans l'entretien de quelque compagnie si honorable et digne de respect qu'elle ne se pût dégager sans incivilité, elle envoyait une de ses servantes porter le repas à ce pauvre garçon; la fille, qui n'était pas duite à la mortification comme sa maîtresse, posait promptement vers le malade ce qu'elle lui portait, et se retirait sur-le-champ, se bouchant le nez; nous l'avons appris, de la propre bouche de cette fille, qui nous disait que ce pauvre se mettait à pleurer et disait : « Quand Madame vient, elle ne se bouche jamais le nez, elle s'assied proche de moi et m'instruit pour mon salut; mais, quand elle ne peut venir, tous les autres m'abandonnent. » Après qu'elle eut rendu ses fidèles services à ce pauvre, plusieurs mois durant, il plut à Dieu de l'appeler pour être un ami de réception à sa bienfaitrice dans les Tabernacles éternels: Elle le veilla les nuits entières, lui fit recevoir les derniers sacrements. Quand il voulut expirer, il se tourna contre elle, les mains jointes , lui demandant sa bénédiction; elle la lui donna, et l'embrassant, lui dit ces propres paroles : « Va, mon enfant, avec confiance en Dieu : tu seras porté, avec plus d'avantage que le Lazare, par les mains des anges, au lieu du repos. » Non contente de l'avoir servi vivant, elle se mit en devoir de le laver et ensevelir; ce que voyant, un cousin de M. de Chantal l'en voulut empêcher, et lui dit, entre autres choses, qu'en l'ancienne Loi, celui qui touchait un ladre était immonde, et que véritablement cette loi-là n'était point abolie entre les personnes sages,

ajoutant plusieurs paroles de colère et de mépris de lui voir faire cette action. Elle fit semblant de n'ouïr point ce qui la tançait si âprement, et, reprenant simplement ce qu'il avait dit de l'ancienne Loi, elle l'assura que depuis qu'elle avait su que l'Écriture dit de Notre-Seigneur, qu'il avait été vu en sa Passion comme un lépreux, elle n'avait plus eu d'horreur d'autre lèpre que de celle du péché, lequel n'a point d'autre remède que l'application du sang du Sauveur. Après cette sage réponse, elle continua, sans se laisser divertir, de laver ce pauvre corps, l'ensevelit, assista à son enterrement et fit faire des prières pour le repos de son âme. En telle rencontre, elle était profondément arrêtée à ruminer ce verset de David : Que Dicte élève le pauvre de la fiente, et le fait asseoir parmi les princes de son peuple au royaume céleste.

A peine notre sainte veuve avait rendu les derniers devoirs chrétiens à ce pauvre ladre, que Dieu lui fournit une autre occasion d'exercer sa longanime charité. Il y avait, proche de Montelon, une honnête et fort jolie femme, laquelle, pour complaire à son mari, coupa une verrue qu'elle avait sur le nez; mais la coupa si mal à propos que soudain il lui vint un cancer, lequel, en peu de temps, lui mangea le bout du nez, et la rendit si laide, que son mari, infidèle aux promesses conjugales, fit divorce avec elle. Quand cette pauvre femme se vit délaissée, elle eut recours à l'asile ordinaire où tous les misérables trouvaient un refuge charitable. Soudain la dévote baronne se mit à panser ce cancer qui mangeait avec une grande activité ce pauvre visage, allant, sans y manquer, trois fois le jour dans la petite chambre de cette femme; mais, comme le cancer était malin, elle ne put empêcher que, se jetant aux joues et au front, il ne décharnât tellement ce visage que c'était une chose effroyable à voir et insupportable à sentir; aussi la pauvre femme était séquestrée dans une méchante petite chambre où personne, ne voulait entrer que la charitable baronne, qui lui continua

son service journalier près de trois ans et demi, durant lesquels le cancer, ayant tout à fait décharné les joues, les dents, les mâchoires, monta jusqu'aux oreilles et descendit jusqu'au-dessous du menton, lui mangeant tout au long du cou; en sorte que le visage de cette femme n'avait non plus de forme humaine qu'une tête de mort, excepté les yeux, qui lui roulaient dans la tête et qui la rendaient plus effroyable.

Il n'est pas croyable les inventions que les parents de feu le baron de Chantal trouvèrent pour détourner cette sainte veuve du service de cette femme, sans en pouvoir venir à bout; ils en avertirent M. le président Frémyot, son père, la taxant d'une grande imprudence. Ce bon père qui, en tout autre sujet, n'avait jamais eu que débonnairté pour sa chère fille, cette fois ici lui écrivit une lettre de correction fort pressante, lui disant que sa dévotion était non-seulement indiscrète, mais déshonorable à ses parents et préjudiciable à ses enfants, et finissait sa lettre par ces mots : « En vertu de toute l'autorité et le pouvoir qu'un père a sur sa fille, je vous défends de ne plus toucher cette femme chancreuse; que si vous ne vous souciez pas de vous-même, ayez pitié de ces quatre beaux enfants que Dieu vous a laissés et desquels il vous fera rendre compte. » Ce commandement toucha fort la vertueuse veuve, laquelle, comme elle avait commencé et persévéré si longtemps à servir cette pauvre créature par dévotion véritable et non opiniâtre, elle discontinua par abnégation et obéissance filiale, bien qu'elle ne laissât pas de préparer toujours, trois fois le jour, ce qu'il fallait pour panser sa malade, et le lui portait en sa chambre, s'abstenant seulement de la toucher, Monsieur son père ne lui ayant spécifié que cela en sa défense.

Cette pauvre femme, depuis que la sainte veuve ne lui appliqua plus les remèdes de sa propre main, ne vécut qu'environ trois semaines; il est vrai qu'elle ne pouvait naturellement aller guère plus loin. Sa misère était parvenue jusqu'à ce point que

le chancre lui détachait les mâchoires, et lui avait fait un trou au gosier par lequel elle prenait un peu d'aliment que la vertueuse dame lui distillait par là, dans l'estomac, avec un biberon. Elle ne pouvait plus former ses paroles, parce que son souffle lui sortait par ce trou du gosier avec un bruit pitoyable; par où l'on voit s'il ne fallait pas une force plus qu'humaine pour persévérer si longtemps à servir cette pauvre créature, laquelle, se voyant mourir, avait un extrême regret que ce fût sans communier; mais la charitable mère de son corps le fut encore de son âme, trouvant invention et obtenant du curé qu'il lui portât, par ce trou du gosier, une petite particule de la sainte hostie, avec des pincettes d'argent qu'elle fit faire exprès. Ce qui étant fait, la bonne femme décéda doucement et chrétiennement, environ demi-quart d'heure après cette heureuse communion. A peine cette bonne femme fut-elle ensevelie, que l'on amena à notre Bienheureuse Mère un pauvre vieux homme tout couvert de gale et de furoncles, qu'elle garda et pansa pendant dis mois, et enfin, l'ensevelit de ses propres mains.

Il est à noter qu'elle a été huit ans entiers, c'est-à-dire depuis la fin de sa première année de veuvage, jusqu'à son entrée pour commencer notre Congrégation, que, outre les pauvres qui la venaient trouver pour être pansés, et ceux qu'elle allait chercher dans leurs maisons, elle en avait toujours un en son petit département, chez son beau-père, pour l'exercice continuel de sa charité. Et ne se peut dire le tendre amour qu'elle témoignait pour les pauvres, depuis le jour de la fête de la très-sainte Trinité, 1604, que, se promenant sur le soir proche du château, il vint à elle trois grands jeunes hommes de fort bonne mine lui demander l'aumône pour l'amour de Dieu; ne se trouvant rien sur elle propre à leur donner, qu'une petite bague qu'elle avait ôtée du petit doigt de M. le baron de Chantal, son mari, après sa mort, et qu'elle aimait fort pour l'amour du défunt, elle s'en dépouilla et la bailla au premier de ces pauvres,

le priant que ce fût pour tous trois; ils lui dirent fort courtoisement qu'oui, qu'ils étaient bons amis, qu'il suffisait qu'elle eût donné l'aumône à l'un pour tous. A même temps qu'ils parlaient, elle fut saisie d'un grand mouvement de la, divine présence, et se jetant à leurs pieds, elle les leur baisa à tous trois; ils la laissèrent faire. S'étant relevée, ils prirent congé d'elle, qui ne sut jamais discerner de quel côté ils avaient tiré, mais demeura tellement amoureuse des pauvres, que, sur-le-champ, elle fit vœu à Dieu de ne jamais refuser l'aumône quand on la lui demanderait pour l'amour de Dieu, duquel l'infinie bonté n'a point sa main libérale raccourcie, et pourrait bien avoir fait à sa dévote servante, en la personne de ces trois pauvres, la même faveur qu'il fit à Abraham en la personne de ces trois pèlerins en la bonne vallée de Mambré.



## CHAPITRE XX.

COMME ELLE VOULUT, PAR RÉVÉRENCE >  
FILER LES HABITS DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE,  
ET COMME ELLE FUT GUÉRIE D'UNE MALADIE.

Non-seulement cette grande servante de Dieu s'occupait aux choses hautes et fortes, mais ses doigts tournaient le fuseau; car, outre le travail qu'elle prenait autour des pauvres et pour l'ornement des autels des églises de son voisinage, elle fut inspirée de filer une pièce de serge pour faire un habit à notre Bienheureux Père, espérant qu'à l'avenir elle lui filerait tous ceux qu'il userait. L'année 1606, elle lui envoya pour étrennes une pièce de serge qu'elle avait filée et fait teindre en violet, avec prière instante à ce saint Prélat de donner aux pauvres la valeur de son ouvrage. Sur quoi le Bienheureux lui fit réponse : « Oui, ma très-chère fille, j'approuve que vous fassiez des ouvrages de vos mains, quand rien de plus grand ne vous occupe, et que votre travail soit destiné aux autels ou aux pauvres, mais non pas que ce soit avec si grande rigueur que, s'il vous advient de faire quelque chose pour vous ou les vôtres, vous vouliez pour cela vous contraindre de donner aux pauvres la valeur; il faut partout que la sainte liberté d'esprit règne. Or sus, j'ai ri, mais de bon cœur, voyant votre dessein que votre serge serve à mon usage et que je donne sa valeur aux pauvres; mais, qui me l'estimera en sa juste valeur? car si je voulais donner aux pauvres son prix, selon ce due je l'estimerais, je n'aurais pas cela vaillant, je vous en assure; jamais vêtement ne me tint si chaud que celui-là, dont la chaleur

passera jusqu'au cœur, et ne penserai pas qu'il soit violet, mais pourprin et écarlatin, puisqu'il sera, ce me semble, teint en charité. Or sus donc, soit fait pour une fois; car sachez que je ne fais pas tous les ans des habits, ains seulement selon la nécessité ; pour les autres années, nous trouverons moyen d'employer vos travaux selon votre désir. »

Après cela, ce Bienheureux Prélat enseigne à cette sainte ouvrière à travailler à une quenouille mystique, lui faisant mettre, comme à la sacrée bergère du Cantique, la crois de Notre-Seigneur à son côté gauche, et considérer que la laine de l'innocent Agneau Jésus y est précieusement liée ; c'est-à-dire ses mérites, ses exemples et les mystères de sa sainte croix. Elle filait continuellement à cette sainte quenouille, par considérations, aspirations et bons exercices , et par une imitation soigneuse du Fils de Dieu; elle tirait dans le fuseau de son cœur toute cette blanche et délicate laine; et, comme lui avait prédit le Bienheureux, elle s'en est fait un drap qui l'a couverte, et l'a gardée du froid des neiges et des frimas, de mille tentations durant sa vie et de confusion au jour de son décès. « Filez, filez votre quenouille, lui écrivait le saint Prélat, non point avec ces grands et gros fuseaux, car vos doigts ne les sauraient manier, mais seulement selon votre portée, la patience, l'abjection, la douceur de cœur, la résignation, la simplicité, la charité des pauvres malades, le support des fâcheux. » Commençant tout de nouveau à filer la laine du divin Agneau, notre Bienheureux Père lui permit aussi de manger plus souvent sa divine chair, la faisant communier, dès cette année susdite, 1606, tous les jeudis, outre les dimanches et fêtes commandées.

Les vendanges de cette année-là étant venues, notre sainte ménagère se retira en son château de Bourbilly pour les faire faire. La dysenterie se mit presque par toutes les maisons de ce lieu-là. Notre brave vendangeuse remit le  
soin de ses ven-

danges à ses gens, ne se réservant quasi pour elle que celui de cueillir le raisin cyprin, allant chercher ce cher Époux chez les pauvres malades, étant la plus contente du monde, se voyant en liberté avec son petit train de veuve. Jamais sœur de l'hôpital ne fut plus saintement embesognée. Tous les matins, devant le lever de l'aurore, et après avoir fait son heure d'oraison mentale, elle s'en allait porter par les maisons du village ce qui était requis aux malades et nettoyer leurs immondice ; avant que cela fût fait, il était temps d'ouïr messe, et de prendre un peu de réfection, après laquelle elle allait servir et consoler les malades des maisons plus écartées. Le soir venu, elle faisait derechef une visite des malades du village, d'où étant revenue, elle oyait le récit que l'homme qui avait charge de ses affaires lui faisait, ayant l'œil à tout; et jamais ses dévotions ne la rendirent moins vigilante à conserver et accroître les biens de ses enfants. Il lui est arrivé souvent, en ce temps-là, qu'étant retirée le soir en son oratoire, on la venait appeler pour assister des moribonds, et elle passait une partie de la nuit à genoux proche de leurs lits, soit à dire des prières pour eux, soit à les exhorter et servir. En sept semaines qu'elle demeura à Bourbilly, ceux qui étaient avec elle ont assuré qu'il ne se passait jour qu'elle ne lavât et ensevelît deux et quelquefois trois ou quatre corps morts; cette maladie les emportant fort promptement et en grand nombre.

L'esprit de cette sainte veuve était prompt, mais la chair faible et infirme, et, succombant enfin sous le faix, après avoir bien servi les autres, elle fut elle-même atteinte de la dysenterie et d'une fièvre continue, et malade en telle extrémité qu'elle crut de mourir de cette maladie; dans cette pensée, elle se força d'écrire à son beau-père, pour lui demander pardon, et lui recommander ses orphelins. Le bon vieillard s'affligea si extrêmement de cette nouvelle, et toute la famille fut si fort troublée de l'appréhension de cette perte, que personne n'était

capable de consoler son compagnon ou sa compagne; car, bien que notre Bienheureuse Mère souffrît beaucoup en la maison de son beau-père, ce n'était que par les menées et audaces d'une seule personne; tout le reste la regardait comme une sainte; mais la divine Providence est admirable de permettre qu'il y ait toujours quelque Semeï pour persécuter ceux qui sont selon son cœur.

Comme notre malade était une nuit dans la dernière extrémité de sa maladie, il lui semblait qu'elle fût inspirée de faire un vœu à la sainte Vierge, ce qu'elle fit; et le matin se trouva saine et si parfaitement guérie, que, mettant promptement ordre aux affaires qui lui restaient, elle monta à cheval et s'en alla au grand pas à Montelon, pour ôter son beau-père de peine, et consoler ses enfants qui n'avaient fait que pleurer depuis cette triste nouvelle. Elle fut reçue avec une grande jubilation et comme une personne ressuscitée.

En venant de Bourbilly à Montelon, elle avait trouvé une pauvre demoiselle, laquelle, avec son fils déjà grandelet, allait demandant l'aumône par le malheur de quelque désastre; elle les emmena avec elle, et demanda congé à son beau-père de les garder au logis, ce qu'il lui accordait quasi toujours en semblable rencontre, bien que parfois ce fût avec des paroles fâcheuses, selon l'assiette où la servante avait mis son esprit. Elle logea cette pauvre demoiselle qui était sur le penchant du précipice de l'hérésie, d'où elle la retira, et obtint encore de son beau-père de garder l'enfant à la maison.

## CHAPITRE XXI

DE SON SECOND VOYAGE EN SAVOIE  
OÙ NOTRE BIENHEUREUX PÈRE LUI DONNA RÉOLUTION  
À QUEL GENRE DE VIE DIEU LA DESTINAIT.

Quoique cette fidèle servante de Notre-Seigneur ne cessât de faire des choses signalées pour le service de Dieu et du prochain, tout cela ne lui semblait rien , si elle ne se donnait elle-même à Dieu, dans une vie toute retirée et hors du monde; et, parce que notre Bienheureux Père lui avait commandé de ne penser qu'à vivre saintement dans sa condition vīduale, elle eut du scrupule de voir cette pensée et ce désir de la vie religieuse continuellement en son esprit; elle l'écrivit à notre Bienheureux Père, ajoutant ces mots : « Mais, mon Père, pensez-vous pas que je quitte un jour, tout à fait et tout à plat, toutes les choses de ce monde, pour suivre notre bon Dieu : hé! ne me le celez pas; mais, au moins, laissez-moi cette chère espérance. Le Bienheureux lui fit réponse en ces termes : « Vous trouvant plongée dans l'espérance d'entrer en religion, vous avez eu peur d'avoir contrevenu à l'obéissance; mais non, je ne vous avais pas dit que vous n'en eussiez nulle espérance, ni nulle pensée, mais que vous ne vous y amusassiez pas, n'y ayant rien qui nous empêche tant de nous perfectionner en notre vocation, que d'aspirer à une autre; les enfants d'Israël ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensaient en leur pays, Mais moi, je voudrais que nous chantassions partout; je vois votre désir d'être religieuse toujours plus grand. Ô doux Jésus! que vous dirai-je, ma très-chère fille ? Sa bonté

sait que j'ai souvent imploré sa grâce au saint sacrifice et ailleurs, et, non seulement cela, mais j'y ai employé la dévotion et les prières des autres meilleurs que moi; et qu'ai-je appris, jusqu'à présent? qu'un jour, ma fille, vous devez tout quitter; c'est-à-dire, afin que vous n'entendiez pas autrement que moi, j'ai appris que je vous dois conseiller un jour de tout quitter; je dit tout, mais que ce soit pour entrer dans une religion, c'est grand cas; il ne m'est point encore arrivé d'en être d'avis, et ne vois rien devant mes yeux qui me convie à le désirer; et sachez qu'en cette enquête, je me suis tellement mis en indifférence de ma propre inclination, pour chercher la volonté de Dieu, que jamais je ne le fis si fort; néanmoins, jamais le oui ne s'est pu arrêter en mon cœur, et le non s'y trouve avec beaucoup de fermeté; néanmoins, la chose étant fort importante, donnez-moi du loisir pour prier et faire prier, et encore faudra-t-il, avant que se résoudre, nous parler à souhait. »

Notre Bienheureuse Mère, parlant en confiance sur le sujet de ces paroles de notre saint Fondateur, dit : « L'espérance que ce Bienheureux me donna, qu'un jour je quitterais le monde, me consola fort, et je m'essayais de disposer mon cœur selon ses sacrés avis, au mieux qu'il m'était possible, quoique mes tentations ne passassent point; je demeurais comme mon saint Conducteur m'avait enseigné, résignée ès mains de Dieu, lui offrant souvent le reste de mes jours, et le suppliais qu'il les employât au genre de vie qui lui serait plus agréable, ne laissant plus occuper mon esprit des vaines promesses de tranquillité, de goût et de mérite de la vie religieuse; mais je tâchais de lui offrir mon cœur tout vide de toute autre affection, que de son pur et chaste amour et d'obéir. »

Comme notre Bienheureux lui avait écrit qu'il fallait encore se voir, avant que prendre une résolution finale; environ les

fêtes de Pentecôte, de l'année 1607, elle se rendit à Annecy<sup>26</sup>, pour recevoir le Saint-Esprit par les mains de ce grand et apostolique Pasteur, le Bienheureux François de Sales. Parlant de ce voyage à une personne de confiance, elle dit : « J'allai trouver ce Bienheureux Prélat avec la plus grande indifférence qui me fut possible, sans aucun désir que d'embrasser fidèlement ce que Dieu m'ordonnerait par son entremise, avec une ferme confiance que ce serait selon la divine volonté, à laquelle seule j'avais toujours mon affection. J'arrivai vers ce saint Père de mon âme quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, pendant lequel temps il me parla beaucoup, me fit rendre compte de tout ce qui s'était passé et se passait en mon âme, sans rien me déclarer de ses desseins, mais seulement me disait de bien prier Dieu, et me remettre entièrement entre ses bénites mains; ce que je tâchais de faire incessamment. »

Ce Bienheureux Père la laissa en cet état jusqu'au lendemain de la Pentecôte, que voyant le vaisseau du cœur de cette vraie veuve vide dès si longtemps de toutes autres affections que de celle d'être toute à Dieu, il le voulut remplir de l'huile salutaire d'une douce consolation, et, l'ayant retirée après la sainte messe, avec un visage grave et sérieux, et une façon de personne tout engloutie en Dieu, il lui dit : « Hé bien! ma fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous. - Et moi, dit-elle, Monseigneur et mon Père, je suis résolue d'obéir. » Sur cela, elle se mit à genoux. Le Bienheureux l'y laissa, et se tint debout à deux pas d'elle : « Oui-dà, lui répondit-il; or sus, il faut entrer à Sainte-Claire. - Mon Père, dit-elle, je suis

---

<sup>26</sup> ' Annecy, ville de Savoie (département de la Haute-Savoie), à sept lieues de Genève, huit de Chambéry, au bas d'un lac qui a trois lieues de long sur une et demie de large. La population (en 1874), 12,000 âmes. Les hérétiques s'étant rendus maîtres de Genève, au seizième siècle, et en ayant chassé leur évêque, le siège épiscopal fut transporté à Annecy. Saint François de Sales est le second évêque de Genève qui y ait résidé.

toute prête; - Non, dit-il, vous n'êtes pas assez robuste, il faut être sœur de l'hôpital de Beaune. - Tout ce qu'il vous plaira. - Ce n'est pas encore ce que je veux, dit-il, il faut être Carmélite. - Je suis prête d'obéir » , répondit-elle. Ensuite il lui proposa diverses autres conditions pour l'éprouver, et il trouva que c'était une cire amollie par la chaleur divine, et disposée à recevoir toutes les formes d'une vie religieuse telle qu'il lui plairait de lui imposer. Enfin, il lui dit que ce n'était point en toutes ces manières de vie, dont il lui avait parlé, que Dieu la voulait, et là-dessus lui déclara fort amplement le dessein qu'il avait de notre cher Institut. « A cette proposition, dit notre Bienheureuse Mère, je sentis soudain une grande correspondance intérieure, avec une douce satisfaction et lumière, qui m'assurait que cela était la volonté de Dieu, ce que je n'avais point senti aux autres propositions, quoique mon âme y fût entièrement soumise. »

Or, notre Bienheureux Père était si ferme en ce dessein du commencement de notre petite Congrégation, que sa résolution en était inébranlable, par la certitude que Dieu lui avait donnée, que c'était le dessein et l'œuvre de sa seule Majesté, et disait à notre Bienheureuse Mère et Fondatrice : « Ma fille, courage! toutes choses concourent à affermir ce projet en mon âme; j'y vois de grandes difficultés pour l'exécution, et n'y vois goutte pour les démêler; mais je m'assure que la divine Providence le fera par des moyens inconnus aux créatures.»

Deux choses semblaient difficiles à ce saint Prélat par-dessus toutes les autres; l'une de déprendre notre Bienheureuse Mère de tant de mains qui la tenaient arrêtée au monde, auprès d'un père et d'un beau-père, tous deux fort âgés, et à la tutelle de quatre enfants fort jeunes; l'autre, de faire la première maison de l'Institut en cette ville d'Annecy, où Dieu lui avait fait voir la source d'une fontaine d'eau douce, petite en son commencement, mais qui produit plusieurs beaux et grands ruisseaux.



« Certes, dit notre Bienheureuse Mère , j'étais bien du sentiment de notre saint Fondateur, qu'il y aurait de la difficulté de m'arracher d'entre mes proches, mais je voyais une totale nécessité que cette nouvelle vigne, étant plantée au terroir de l'Église, fût proche de son bienheureux plantateur, afin que sa soigneuse main pût venir tous les jours en icelle planter et arracher ce que le divin Père de famille lui ferait connaître pour le mieux, et ce Bienheureux me dit un jour, en nous promenant ensemble dans sa salle : Ma fille, plus je pense, et plus je suis ferme en cette résolution; il faut planter dans notre petit Annecy le germe de notre Congrégation, car ce sera un arbre qui étendra ses branches par tout le monde; il sera très-bon que sa racine soit plantée bien bas entre nos montagnes. »

Ce saint Prélat avait des grands desseins pour cette œuvre , mais il en laissait le soin à la céleste Providence, se tenant en paix et sans empressement, attendant l'ordre que sa divine sagesse ordonnerait que l'on tînt pour cela; aussi y pourvut-elle par un expédient bien éloigné de la prévoyance humaine, ainsi que nous allons voir au chapitre suivant.

## CHAPITRE XXII.

PROPOSITION DU MARIAGE DE MADEMOISELLE DE CHANTAL AVEC M. LE BARON DE THORENS, ET DE LA MORT DE LA JEUNE SOEUR DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE.

Nos saints Fondateur et Fondatrice ne pensaient pas exécuter le dessein de notre Institut au moins de six ou sept ans, à cause du bas âge des trois filles de notre Bienheureuse Mère; mais il arriva que le jour de la Fête-Dieu, cette sainte veuve revenant de la procession du Très-Saint-Sacrement, et se trouvant fort lasse, elle voulut monter en la chambre où elle couchait, pour reprendre un peu d'haleine, attendant que notre Bienheureux Père, qui avait porté le Saint-Sacrement par la ville, fût prêt pour dîner: comme l'on vit qu'elle montait l'escalier, plusieurs gentilshommes qui étaient là s'avancèrent pour lui aider; elle les remercia; mais

voyant que M. le baron de Thorens, frère de notre Bienheureux Père, ne laissait pas de la suivre: « Vraiment, dit-elle en souriant, je veux bien celui-ci pour mon partage. » Ce qu'elle dit tout simplement sans aucune pensée ni dessein que l'agrément universel qu'elle avait pour tous ceux qui appartenaient à notre Bienheureux Père. Néanmoins ces paroles furent recueillies et rapportées à madame de Boisy, mère de notre Bienheureux Père, laquelle pria instamment son saint fils de faire expliquer notre Bienheureuse Mère, et entra dans une telle passion que le baron de Thorens, son fils, épousât mademoiselle de Chantal, fille aînée de notre Bienheureuse Mère, qu'elle ne donna cesse à notre Bienheureux Père qu'il

## CHAPITRE XXII

99

ne lui en eût porté les paroles , et mit ordre qu'après le repas ils fussent laissés eux trois tous seuls pour mettre le discours sur le tapis.

Notre Bienheureux Père avait de la répugnance de parler de telles affaires; mais d'éconduire sa bonne mère, c'eût été la mettre en inquiétude; il commença donc à dire sur quoi cette bonne dame avait bâti ce puissant désir: « Jamais, dit notre Bienheureuse Mère, je ne me trouvai en un tel étonnement qu'à cette proposition, se présentant d'abord à mon esprit des difficultés impossibles à vaincre pour ce mariage. » Néanmoins, elle ne fit point paraître son étonnement; au contraire, témoigna toute sorte de gratitude et de reconnaissance à la bonne dame de Boisy, qui la voulut d'abord engager de paroles; mais elle se tenait fort humblement sur ses gardes, prévoyant combien il fâcherait aux deux grands-pères de cette petite de la voir sortir de France.

Durant le séjour que notre sainte veuve faisait chez notre Bienheureux Père, quantité de dames, filles spirituelles de ce Bienheureux, la venaient visiter, et s'en retournaient pleines d'édification. D'autres y venaient par curiosité, sachant que c'était une dame de

qualité. Envers celles qui étaient mondaines, elle se tenait avec plus de réserve, et parlait avec tant d'efficace du malheur où conduit la mondanité, que plusieurs, au sortir de son entretien, allaient se vêtir avec plus de décence et modestie, ce qu'elles ont toujours fait depuis. D'autres ôtèrent leurs pendants d'oreilles, et depuis, non seulement n'en portèrent plus, mais nous savons qu'il y en eut qui ne permirent pas même depuis à leurs filles d'en porter, ni de se poudrer les cheveux, ni même d'aller au bal, tant le discours de cette sainte veuve les avait solidement et efficacement touchées.

Ce voyage ici fut plus long que les autres, et aussi plus utile et de plus grande consolation, laquelle il fallait interrompre; après l'octave du Saint-Sacrement, notre Bienheureuse Mère

s'en retourna toute contente de savoir à quelle vocation le ciel la destinait. Elle s'en était retournée avec dessein de prendre au Puy d'Orbe la plus jeune sœur de notre Bienheureux Père, qui y était; mais il fallut attendre encore quelques mois, ne la pouvant sitôt dégager; ce qui fâchait bien madame de Boisy, laquelle avait ardent désir que sa fille fût avec notre Bienheureuse Mère, où enfin elle alla, et, après quelques mois de séjour, mourut. Cette jeune demoiselle était grandement accomplie de corps et d'esprit; c'était la première créature que notre Bienheureux Père eût baptisée; il était son père spirituel, et l'aimait uniquement, disant qu'il espérait d'en faire quelque chose de bien bon pour le service de Dieu, tout cela la rendait infiniment chère à notre Bienheureuse Mère; elle l'honorait comme sa sœur, et la chérissait comme son propre enfant. Dieu, qui se plaît à mortifier pour vivifier, frappa la jeune demoiselle d'une fièvre et d'une dysenterie; il serait superflu de dire avec quel soin notre Bienheureuse Mère la fit servir, et la servit elle-même, étant sa principale infirmière; tous ses soins ne purent reculer la jeune demoiselle du

tombeau. Elle décéda le 8 octobre 1607, âgée d'environ quinze ans.

Au même moment de ce décès, qui affligeait plus qu'il ne se peut dire notre Bienheureuse Mère, Dieu lui inspira de faire vœu de donner une de ses filles à la maison de Sales, à la place de la défunte, devant le corps de laquelle se mettant à genoux, elle fit son vœu. « Pendant que je le prononçai, dit-elle, la divine Bonté me consola, et m'y fit voir que de donner une de mes filles à la maison de Sales, c'était le moyen que la Providence avait choisi pour faciliter ma retraite en Savoie, et m'y servir de planche et de prétexte. » Elle lava le corps innocent de cette jeune trépassée, autant de l'eau de ses larmes que d'autres, et après lui avoir rendu les derniers devoirs, elle avertit notre Bienheureux Père de ce décès; et il lui écrivit une très-belle lettre sur icelui; entre autres choses, il

la reprend de ce qu'elle avait offert à Dieu sa vie, et celle de quelqu'un de ses enfants en échange de celle de la défunte: « Ma fille, lui dit-il, il ne faut pas seulement agréer que Dieu nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il lui plaira. David offrait sa vie pour celle de son Absalon; mais c'est parce qu'il mourait perdu; je vous vois avec votre cœur vigoureux qui aime et qui veut puissamment, et je lui en sais bon gré, car ces cœurs à demi morts, à quoi sont-ils bons? Il faut que vous fassiez toutes les semaines, une fois, un exercice particulier d'aimer la volonté de Dieu plus que nulle autre chose, et cela, non-seulement aux occasions supportables, mais aux plus insupportables. »

Dès que notre Bienheureuse Mère eut reçu cet avis, elle entreprit l'exercice de l'amour à la volonté de Dieu, et avait écrit les paroles suivantes sur son livret, pour les lire tous les jours, soir et matin : « O Seigneur Jésus! je ne veux plus de choix, touchez quelle corde de mon luth qu'il vous plaira, à jamais et pour jamais il ne sonnera que cette seule harmonie. Oui, Seigneur Jésus! sans si, sans mais, sans exception, votre volonté soit faite sur père, sur enfants, sur toutes choses et sur moi-même. » Or, comme elle avait connu que c'était la volonté de Dieu qu'elle donnât une de ses filles à la maison de Sales, elle ne différa guère à en donner ouverture à Messieurs ses parents, et alla elle-même à Dijon pour dire filialement à Monsieur le président son père, comme dans la douleur extrême qu'elle avait eue de la mort de mademoiselle de Sales, elle avait fait vœu de donner une de ses filles à cette maison-là. « Mon bon père, dit-elle, fut fort surpris de cette nouvelle, et m'apporta beaucoup de raisons pour anéantir ma proposition; néanmoins, Dieu me fit la grâce de tenir si ferme sur le point de ma conscience qui était engagée, qu'il s'y accorda, et pesa avec grand respect l'honneur et bonheur que c'était à nos maisons, d'être alliées à notre Bienheureux Père, qu'il hono-

rait comme un vrai homme de Dieu. » Cette prudente femme, pour mieux nouer son affaire, fit tant qu'elle tira une lettre du président son père au saint Prélat, par laquelle il lui témoignait combien il était content du vœu qu'avait fait notre Bienheureuse Mère, ajoutant au bas de sa lettre ces paroles: « Mais il faut que je confesse, Monseigneur, que jamais d'autres forces que celles que Dieu a données à la baronne de Chantal, ma fille, n'eussent su tirer cette petite de dessus mes genoux, d'entre mes bras, ni de devant mes yeux. »

Quand M. le président Frémyot fut gagné, tout ne fut pas fait. Les parents du côté paternel furent d'autant plus difficiles qu'ils n'avaient pas si particulière connaissance de notre Bienheureux Père, et refusaient tout à fait de mettre cette chère fille en Savoie, et de faire une alliance si loin. Néanmoins, Dieu donna tant d'efficace aux paroles de sa fidèle servante, que petit à petit avec une longue patience elle les gagna tous. Je dis avec une longue patience, d'autant qu'il s'écoula près de deux ans à traiter ce mariage; il est vrai qu'elle attendait aussi que sa fille eût onze ans, pour la faire épouser. Ce retardement était si pénible à madame de Boisy, que notre Bienheureux Père écrivait une fois à notre Bienheureuse Mère: « Je vous assure que ma mère est dans une telle impatience d'être mère d'une fille que vous lui avez donnée, que les continuelles presses qu'elle m'en fait, me bailleraient avec elle de l'inquiétude, si je ne me souvenais de l'édifice auquel je travaille, qui est de bien établir mon âme dans une constante paix; Dieu m'est à témoin combien je désire cette belle-sœur, et comme elle me sera chère; non, je ne penserai point que ce soit ma belle-sœur, elle me sera plus que sœur et plus que fille, mais pour cela se faut-il empresser? »

Au mois d'octobre 1608, notre Bienheureux Père et M. de Thorens allèrent en Bourgogne pour voir mademoiselle de Chantal, et être vus des parents qui, tous, furent ravis de joie de cette

alliance, et le mois de février d'après, le contrat de mariage fut passé, ce qui donnait une grande joie à notre Bienheureuse Mère; mais Dieu qui voulait que toutes ces douceurs fussent entremêlées de quelque amertume, permit qu'après ce bon succès l'ennemi l'attaquât de violentes tentations, contre le choix que notre Bienheureux Père avait fait de sa vocation. « O Dieu, dit-elle une fois, que cette secousse me fut rude! je n'y appliquais aucun remède que de prendre la croix de Notre-Seigneur, et me disais à moi-même: Fille de peu de foi, que crains-tu? qu'appréhendes-tu? Je marche sur les vents et les flots, mais c'est avec Jésus-Christ. » Elle écrivit sa peine et son remède à notre Bienheureux Père, qui lui fit réponse qu'elle ne craignît point, que tandis qu'elle aurait ainsi la croix entre ses bras, l'ennemi était sous ses pieds.



## CHAPITRE XXIII.

### DE SON TROISIÈME VOYAGE EN SAVOIE, ET DE SES RÉSISTANCES A S'ENGAGER AU MONDE.

Il arrive souvent que, par la malice des méchants, la bonté des justes est plus clairement reconnue. La servante qui tenait le dessus chez le beau-père de notre Bienheureuse, envenimée de ce qu'elle mariait sa fille aînée si jeune, parce qu'elle n'avait pu tenir la promesse qu'elle avait faite à un gentilhomme du pays, de le favoriser auprès du grand-père, et que le contrat était passé avec M. de Thorens, pour se venger, renversa tellement l'esprit du bon vieillard contre sa sainte belle-fille, par des faux rapports, qu'il envoya un homme exprès à Dijon, pour faire ses plaintes à Monsieur le président, son père, lequel ayant écrit à cette chère fille les plaintes que l'on faisait d'elle, elle crut être obligée de lui découvrir quelque chose de ce qu'elle souffrait là dedans depuis environ sept ans. Le bon président en fut tellement touché, et ravi de la vertu de sa fille qui ne lui avait jamais donné le moindre signe de sa longue souffrance, qu'il en passa la nuit sans dormir, et dès l'aube du jour lui envoya un homme exprès avec une lettre la plus amoureusement paternelle qu'il était possible, tant pour la blâmer de lui avoir celé ses douleurs, que pour lui dire qu'absolument il voulait la retirer de là, dont elle s'excusa modestement, mais prit toutefois cette occasion favorable pour obtenir ses permissions, tant de ce bon père que de son beau-père, pour venir passer à Annecy le carême qui était tout proche, prenant pour prétexte l'ardent désir que madame de Boisny avait

de voir sa fille promise au baron de Thorens; mais il est vrai que sa principale intention était de venir conclure le temps de notre établissement, et ouïr les sermons de notre Bienheureux Père, qui prêchait le carême à son cher peuple d'Annecy.

Elle arriva donc en cette ville, la première semaine de carême 1609, amenant avec elle sa fille aînée promise au baron de Thorens, et sa seconde; on les trouvait si aimables, si bien nourries et si modestes, que l'on se pressait dans les églises et dans les maisons pour les voir. Surtout la bonne dame de Boisy était si embesognée de sa belle-fille prétendue, qu'elle eût voulu la garder dès lors, mais il n'était pas expédient. Le séjour du carême que notre Bienheureuse Mère fit dans cette ville d'Annecy, la mit en grande réputation, et fut très-utile aux dames, filles spirituelles de notre Bienheureux Père. Elle assistait assidûment à tous les offices de la cathédrale, et eût voulu, comme une autre sainte Monique, être toujours dans l'église de ce grand et doux Ambroise de ce siècle. De dire qu'elle ne perdait point de ses sermons publics, ni des exhortations particulières, ce serait chose superflue ; de même, elle était assidue aux exercices, stations et autres dévotions de toutes les confréries de la ville, qui sont en fort grand nombre. Le Jeudi saint, elle se vêtit de blanc, et le visage voilé comme les autres sœurs pénitentes de la Sainte-Croix, et assista à la procession générale qui se fait par toutes les églises de la ville, pour visiter le Saint-Sacrement qui y est exposé. Elle se commence sur les dix heures du soir, après un sermon. La sainte veuve, pour suivre le Sauveur en celle nuit douloureuse, avec peine aussi bien qu'avec dévotion, en mettant son habit de pénitence, se mit secrètement nu-pieds, et alla comme cela par toute la ville. Le lendemain, elle reconfirma ses vœux entre les mains de notre Bienheureux Père, et écrivit sa reconfirmation en celle sorte: « Ce jour de la mort de mon Sauveur, 1609, je renouvelle mes vœux avec une nouvelle et toute incomparable affection, voulant pour jamais mourir à moi-

même et à toutes choses, pour vivre en l'obéissance de la divine volonté, à laquelle je me consacre absolument et sans réserve, pour lui obéir en la personne de Monseigneur de Genève, mon très-bon Père spirituel; ainsi mon Sauveur m'aide de sa grâce, et me reçoive, comme de tout mon cœur je me donne à lui. Amen. Jeanne-Françoise Frémyot. »

Les fêtes étant passées, et le saint Pasteur ayant donné à son peuple le bouquet de dévotion, la sainte veuve le mit au vase de son cœur, et toutes les résolutions finales étant prises, tant pour le mariage de mademoiselle de Chantal, que pour notre établissement, il fallut reprendre le chemin de Bourgogne, et dire le dernier adieu à la bonne dame de Boisy, laquelle mourut quelque temps après, avant que le mariage qu'elle avait tant souhaité fût fait.

Notre Bienheureuse Mère arrivant à Dijon, fut reçue avec une joie nonpareille du président son bon père, lequel, honorant notre saint Fondateur comme un saint, ne se pouvait lasser d'en ouïr parler et lui écrivait ces mots : « C'est ma délicieuse suavité de m'entretenir avec ma fille de Chantal, car elle ne nourrit mon âme que du miel céleste qu'elle a cueilli auprès de vous. » Elle séjourna quelques mois à Dijon avec un tel éclat de vertu, que sa conversation en attirait plusieurs à la vie dévote; elle ne se mêlait d'aucune affaire temporelle que de celles de ses enfants et de celles des pauvres gens du village, desquels elle était la solliciteuse; et avait d'ordinaire avec elle quelques sacs de papiers de ces bons villageois, pour faire consulter au bon président son père, ce qu'il faisait avec grande bénignité. Elle ne jouit pas longtemps de la tranquillité auprès de ce bon père, car tous les parents et d'elle et de feu son mari commencèrent derechef à la solliciter importunément d'épouser un gentilhomme, auquel elle avait donné cent et cent fois congé, et qui, appuyé de l'autorité des parents, faisait ses recherches avec une nouvelle contention. Il était grand seigneur, extrêmement riche, et était veuf,

l'on proposait de faire des mariages entre ses enfants et ceux de notre Bienheureuse Mère, qui eussent mis sa maison dans une opulente richesse.

Ceux auxquels l'or et la pompe mondaine éblouissaient les yeux, voyant que cette chaste veuve refusait tout à fait ces propositions, et qu'elle les assurait qu'elle avait juré un divorce éternel avec le monde, la blâmaient hautement comme indiscreète et sans naturel pour ses enfants, ajoutant d'autres calomnies si malicieuses, que je n'en ose noircir ce papier, et que notre généreuse veuve méprisa avec humilité. Elle écrivit à notre Bienheureux Père la persécution qu'elle supportait, et il lui fit réponse : « O ma fille, qui sont ces téméraires qui veulent rompre et briser cette blanche colonne, l'amour à la viduité? ne craignent-ils point les Chérubins qui la tiennent deçà et delà, comme sous l'ombre de leurs ailes? Hélas! l'on me tourmente, me dites-vous, pour donner du contentement à mon bon Père. Or sus, laissez faire, et vous verrez que Dieu gardera bien le père sans perdre la fille; vraiment, c'est bien dit; sainte Agathe, sainte Thècle, sainte Agnès, ont souffert la mort plutôt que de perdre le lis de leur chasteté; et l'on nous veut étonner avec des fantômes, mais tout cela n'est rien à votre ferme courage. »

Cette Bienheureuse Mère, parlant de ce temps-là, dit les paroles suivantes: « Voyant ce bon seigneur si opiniâtre en ses désirs, je souffrais un martyre, parce qu'il était grand ami de mon père qui s'offensait du moindre rebut que je lui faisais; j'eusse bien voulu être chez mon beau-père; toutes les petites persécutions que j'y avais souffertes me semblaient des roses auprès de ces épines. Tant que je pouvais, je me tenais serrée à l'arbre de la sainte Croix, crainte que tant de voix charmeresses ne fissent endormir mon cœur en quelques complaisances mondaines.

Il y avait près de huit ans que l'ennemi était, avec mille ma-

licieuses tentations, à tenir le siège devant cette ferme tour de David. Mais en ce rencontre, se sentant fortifié par les ennemis domestiques, les parents, qu'il semblait avoir attirés à son secours, il redoubla tellement ses assauts et ses furieuses tentations, qu'il semblait au pauvre cœur de cette sainte veuve qu'elle allait être déconfite en cette rude guerre; mais comme une généreuse Sulamite, voulant donner la fuite à son ennemi et le dernier choc au monde, elle éleva un merveilleux signe au donjon de sa forteresse. Ce fut que, de sa propre main, elle grava le saint nom de Jésus sur son cœur<sup>1</sup>. Nous ne savons pas avec quel instrument, mais la couture y est demeurée toute sa vie, de l'épaisseur d'un teston, et cela si profondément, qu'elle ne pouvait étancher le sang qui sortait de cette heureuse plaie, plaie d'un amour vraiment solide et fidèle s'il en fut jamais; du sang qui sortait de cette amoureuse plaie, elle en écrivit des nouveaux vœux et promesses à Dieu, se consacrant uniquement à l'unique amour de sa Majesté<sup>2</sup>.

Cet ancien affligé et tenté demandait que ses paroles fussent sur une lame de plomb; mais cette généreuse veuve, au fort de ses plus âpres tentations, écrivit sur sa propre chair le nom de son unique amour, Jésus, et son cœur, cacheté de ce divin sceau, se trouva avec des forces toutes nouvelles pour résister aux furies du monde et de l'enfer.

<sup>1</sup> Ce saint nom était gravé à l'endroit du cœur, de la hauteur d'un pouce, bien formé, excepté la lettre *S*, qui n'était pas bien achevée, La croix était du côté d'en bas. (*Lettre de la Mère de Musy*, écrite du monastère de Moulins, le 10 janvier 1642.)

<sup>2</sup> La sainte grava le nom de Jésus sur son cœur devant un grand crucifix qu'elle apporta ensuite à la Visitation. Là, il était exposé sur l'autel du noviciat. Vers 1614, la vénérable Sœur Anne-Marie Rosset, collant ses lèvres sur cette sainte image, y fut gratifiée de la première vision sur le Sacré-Cœur de Jésus. D'après les indications de l'ancien inventaire des meubles du premier monastère d'Annecy, ce crucifix paraît être le même qui se conserve encore sur l'autel du Chapitre de ce même monastère

Notre Bienheureux Père lui écrivait souvent, et lui disait, entre autres choses, sur l'occasion des importunités du monde: « O ma fille! la petite sorte de vie que nous avons choisie me semble tous les jours plus désirable, et que Notre-Seigneur en sera grandement servi! Je vois bien toujours de grandes difficultés, mais, croyant que Dieu le veut, cela ne me donne aucune crainte. Non, que le monde fasse toutes ses recherches et ses efforts tant qu'il lui plaira, je ne suis plus en peine de vous, je vous ai une bonne fois enfantée, comme Baïa sur les genoux de la belle Rachel notre Dame ; elle vous a prise à soi: pour moi, je n'en ai plus le soin principal. »

## CHAPITRE XXIV.

COMME ELLE DÉCLARA SA RÉOLUTION DE QUITTER LE MONDE AU PRÉSIDENT SON PÈRE.

Cette fidèle Israélite n'aspirait qu'à sortir hors de l'Égypte du monde qui la tyrannisait sans cesse; elle allait tous les jours, épiant l'heure commode de pouvoir parler seule à monsieur le président son père, pour lui déclarer son dessein. Le glorieux saint Jean lui en fournit l'occasion le jour de sa fête, chacun étant aller voir les fanfares et feux de joie qui se font ce jour-là: « Quand je vis mon bon père seul, dit-elle, il me semblait d'entrer dans la torture que d'entrer dans sa chambre, sachant bien dans quelle douleur le mettrait la chose que j'avais à lui proposer; je me mis à genoux, et invoquai de grand cœur le secours divin.»

Elle alla, préparant de loin en loin, disposant l'esprit de ce bon père, lui disant premièrement : « Qu'il lui fâchait fort d'élever ses filles chez son beau-père, parce que cette maison n'était pas conduite comme elle eût désiré. » Le sage président prit promptement la parole, lui disant: « Que cela ne la devait point mettre en peine; que son aînée, dès qu'elle serait épousée au baron de Thorens, on ne pouvait dénier de la donner à madame de Boisy, qui la désirait si fortement; les deux cadettes, qu'il était temps de les mettre chez les Ursulines, et préparer un cloître pour leurs cœurs, si Dieu disposait leurs cœurs pour un cloître; que quant au baron de Chantal son fils, il s'en était déjà chargé. » « La céleste Provi-

dence, dit notre Bienheureuse Mère, ayant fait ainsi parler mon bon père, je lui dis avec grand battement de cœur: « Monsieur, mon très-bon père, ne trouvez pas mauvais si je vous dis que par cette bonne disposition je me vois libre pour suivre la divine vocation de Dieu qui m'appelle, il y a longtemps, à me retirer du monde, et à me consacrer entièrement au divin service. »

Le vénérable vieillard, qui excédait l'âge de soixante et onze ans, n'eut pas sitôt ouï cette nouvelle, qu'il se mit à pleurer si chaudement, et à faire des remontrances si paternellement tendres à sa chère fille, que si Dieu n'eût affermi son courage, il l'eût sans doute amolli, et, comme elle dit elle-même, la douleur de ce cher père lui était un martyre, et, pour apaiser sa douleur, elle lui dit « que c'était une inspiration qu'elle lui communiquait, comme à son bon père, en parfaite confiance; qu'il n'y avait encore rien de fait, mais qu'elle avait cru être obligée en conscience de manifester, à ceux qui la pouvaient mieux conseiller, les choses esquelles elle se sentait inspirée. » Cela satisfit et accoisa un peu ce cher père; ce que voyant, elle ajouta qu'elle avait déjà conféré avec Monseigneur de Genève de cette inspiration, et qu'il lui avait dit qu'elle était d'en haut, et qu'il fallait, en fait de véritable inspiration, prendre garde à la conscience. A cela, ce bon père se ramassa un peu auprès de Notre-Seigneur, puis il dit à sa chère fille: « Il faut confesser que Monseigneur de Genève a l'esprit de Dieu; d'une chose je vous prie, que vous ne résolviez rien avec lui que je ne lui aie parlé. » Elle le lui promit, et de plus, qu'elle avait telle confiance en Dieu que, dès que sa volonté leur serait connue, qu'elle s'arrêterait plus à ce que Monseigneur de Genève et lui en ordonneraient, qu'à ses propres sentiments auxquels elle n'avait point d'attache; cette démission ravit d'aise ce bon père, et ils demeurèrent aussi satisfaits que devant. La sainte veuve était toutefois bien joyeuse d'avoir donné ce premier coup,



après lequel elle disposa de son retour à Montelon, vers son beau-père, où, dès qu'elle fut arrivée, sans faire semblant de rien, elle se mit à gagner, par une sainte et charitable prudence, ceux qu'elle prévoyait qui s'opposeraient le plus à sa retraite, et à mettre ordre à toutes ses affaires; et l'on ne pourrait bonnement s'imaginer le soin et le travail qu'elle prit en ces neuf ans qu'elle fut au monde, depuis son veuvage, à calmer les procès, payer les dettes, et éclaircir le bien de ses enfants. Elle avait souvent avec elle des prétendantes des carmélites, et singulièrement depuis l'année 1607, notre très-honorée Sœur et Mère, Jeanne-Charlotte de Bréchar, demeurait assez souvent avec elle. Depuis son retour de ce dernier voyage de Savoie, toutes ses filles dévotes et elle s'accoutumaient ensemble aux exercices religieux, comme silence, psalmodie et semblables. Elle faisait prier de toutes parts, afin qu'il plût à Notre-Seigneur de disposer messieurs ses parents d'agréer sa retraite, et, sachant que Monsieur le président son père et Monseigneur l'archevêque de Bourges, son frère, allaient passer les vacances à Totes, qui est une de leurs seigneuries en l'Auxois, elle les y alla trouver. Monseigneur de Bourges, qui l'aimait uniquement, lui dit sans préface, que jamais au grand jamais, elle ne devait penser à se retirer d'avec eux; Monsieur le Président son père l'entretint plus à loisir, et avec des tendresses paternelles incomparables, lui dit « qu'il avait beaucoup ruminé la proposition qu'elle lui avait faite; que, pour conclusion, il lui disait qu'elle ne devait point penser à d'autre vie plus retirée que celle qu'elle faisait, et qu'elle était obligée de se contenter de la liberté qu'on lui laissait de vivre tant dévotement qu'il lui plairait dans sa condition viduale. » Elle écouta toutes ces raisons sans faire de l'étonnée ni de la pressante, disant seulement à ce cher père, avec une humble soumission, qu'elle ne cherchait en tout cela qu'à obéir; qu'elle ne pouvait moins faire que d'exposer ses inspirations à ceux qui en devaient juger et lui aider à les suivre.

Cette Bienheureuse Mère, parlant un jour de ceci, dit les paroles suivantes : « L'amour que mon si bon père me portait, me livrait de grands assauts, et le soin où je le voyais de m'éprouver par des raisons de l'Écriture qu'il ajustait à son désir, me travaillait fort, et cela fut cause que de plus grande affection je priais Notre-Seigneur, et, un matin, il plut à sa bonté de me faire connaître, par une lumière surnaturelle, que la malice du diable se servait beaucoup de la bonté paternelle, et se mêlait bien avant dans ce jeu, donnant à mon père des tendresses sensibles et des paroles affectives pour moi, plus qu'il n'en avait jamais eu; et à moi de même, de grandes tendretés d'amour pour mon père et pour mes enfants. En même temps, ce bon Dieu me donna pour armes défensives ces paroles: *Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas servante de Jésus-Christ*; or, plutôt que de ne pas servir Jésus-Christ, j'eusse voulu perdre le ciel, la terre, les hommes, les Anges, moi-même et toutes choses, tant je voulais ardemment Dieu, en ma partie supérieure, et ce désir de Dieu et de sa volonté tenait mon âme de si près, que je ne pouvais plus dissimuler. Mon père, s'en apercevant bien, commanda à Monseigneur de Bourges de me divertir de mes desseins, ce qu'il entreprit de bon cœur; mais, comme j'osais lui parler en sœur et non en fille, je lui dis nettement que je ne pouvais pas trahir mon âme, lui faisant accroire que c'était imagination, ce que je sentais bien venir vraiment de Dieu; que je ne pouvais pas prendre la voix du Pasteur pour celle du mercenaire; qu'enfin, je ne cherchais que la volonté de Dieu; que, quoique je désirasse ma retraite, si Monseigneur de Genève m'ordonnait de demeurer au monde dans ma condition viduale, je le ferais; voire même, s'il me commandait de me planter sur une colonne, pour le reste de mes jours, comme saint Siméon Stylite, je serais contente; que je ne cherchais ni condition, ni genre de vie, mais l'obéis-

sance à la volonté de Dieu. » Cette manière de parler toucha fort le bon Monseigneur de Bourges; il en fit le récit à mon père, qui en entra aussi en considération, et ne me parlèrent plus sur ce sujet-là, ni l'un ni l'autre, ni moi à eux; chacun, de son côté, attendait notre Bienheureux Père qui devait bientôt arriver.

## CHAPITRE XXV.

COMME NOTRE BIENHEUREUX PÈRE BÉNIT LE MARIAGE DE M. LE BARON DE THORENS ET DE MADEMOISELLE DE CHANTAL, ET TIRA LE CONSENTEMENT DES PARENTS DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE, POUR SA RETRAITE.

Le 13 octobre 1609, l'assemblée des parents s'étant faite à Montelon , où notre Bienheureux Père était venu, il bénit le lien conjugal de M. le baron de Thorens, son frère, avec mademoiselle de Chantal, laquelle n'était âgée que de onze à douze ans. Sa bonne mère, qui brûlait de désir de prendre un époux qui fût de condition immortelle, procura que, le surlendemain des noces, notre Bienheureux Père, M. Frémyot et Monseigneur de Bourges fussent laissés seuls, afin qu'ils conférassent sur le sujet de sa retraite; ce qu'ils firent fort longuement et durant tout ce temps-là, elle était en oraison, priant Dieu à chaudes larmes, qu'il lui plût rendre les cœurs de son père et de son frère susceptibles des saintes raisons que notre Bienheureux Père leur dirait, et sa prière fut exaucée. Après leur longue conférence, ils la firent appeler; elle alla avec un courage très grand comparaître devant ses juges, qui devaient donner la sentence définitive de l'emploi du reste de ses jours. MM. Frémyot et de Bourges lui firent quantité d'interrogats et remontrances, à quoi elle répondit et les satisfit avec une si sainte résolution, qu'ils virent bien que cette juste ne pouvait être ébranlée éternellement, et que sa bouche parlait la sagesse; elle leur dit, entre autres choses: « Que lorsque, comme elle, ils ne

regarderaient que Dieu seul, ils trouveraient des abîmes de raisons pour approuver son dessein, » et leur fit ensuite un récit fort ample des attraites que Dieu lui avait donnés pour ce sujet, et comme elle s'y était gouvernée depuis le premier jour de sa viduité. Durant tout ce discours, notre Bienheureux Père ne dit pas une parole, mais admirait la sagesse et générosité de cette sainte femme, laquelle après avoir satisfait à tout ce que l'on lui objecta, fit un narré de l'état auquel elle avait mis le bien de ses enfants, et comme elle les laisserait sans procès, sans brouilleries et sans dettes, et que de plus sa fille était mariée depuis deux jours. Monsieur le président son père, oyant cela, ne se put tenir de dire : « Cette femme a considéré tous les sentiers de sa maison, et n'a point mangé son pain en oisiveté. » Monseigneur de Bourges ne savait que répliquer; tous deux conclurent que c'était une œuvre de Dieu, et ne dirent plus aucune parole de résistance. Notre Bienheureux Père, qui était bien aise de voir les effets de la grâce dans les cœurs de ce bon père et de ce bon frère, qui se rangeaient aux volontés de Dieu, ne sonnait mot, se tenant fort recueilli en soi-même, tandis qu'ils parlaient entre eux.

Il restait une difficulté que l'on n'avait point encore mise sur le tapis, et qui n'était pas des moindres, à savoir en quel lieu et en quelle ville cette sainte veuve commencerait sa Congrégation. M. Frémyot voulait que ce fût à Dijon, Monseigneur de Bourges souhaitait que ce fût à Autun, pour être plus proche du bien de ses enfants, ou en sa ville de Bourges; et certes, ce fut ici où Notre-Seigneur assista sa servante; car, prenant la parole, elle leur dit: « Que voyant sa petite baronne si jeune, elle pensait être obligée de faire sa retraite auprès d'elle, c'est-à-dire, à Annecy; que sa présence lui était nécessaire pour l'acheminer à la conduite qu'elle devait tenir en sa condition et en son ménage; qu'au reste, la sorte de vie qu'elle embrassait, lui laisserait pour quelque temps assez de liberté pour

avoir un soin général du bien de ses enfants, et qu'outre cela, elle élèverait ses deux jeunes filles proche d'elle. » M. Frémyot et Monseigneur de Bourges témoignèrent d'agrée fort cette proposition. Notre Bienheureux Père, se voyant en si beau chemin, leur fit un petit récit de tout le projet de notre Congrégation, leur promettant que, pour quelques années, celle qu'il offrait à Dieu, pour être la première Mère de cette petite Congrégation, pourrait faire quelques voyages en Bourgogne, s'il était nécessaire, pour le bien de ses enfants. Cela les ravit d'aise, et voyant que le saint Prélat suivait les traces de Notre-Seigneur et disposait toutes choses, non-seulement avec une généreuse force, mais aussi avec une débonnaire suavité, ils donnèrent un absolu consentement à ses propositions, et se séparèrent bénissant Dieu d'une si sainte entreprise.

Le lendemain de cette heureuse conclusion, notre Bienheureuse Mère voulant battre le fer tandis qu'il était chaud, supplia qu'on lui préfigeât le temps de l'exécution de ses désirs; il fut jugé que de là à six semaines ou deux mois, elle pourrait se retirer, tant ses affaires étaient toutes en bon ordre; ce qui la consola plus qu'il ne se peut dire. Elle pria Monsieur le président son père d'en porter la parole à M. de Chantal son beau-père; ce qu'il fit. Ce bon vieillard, qui excédait l'âge de quatre-vingt et tant d'années, se mit à faire des cris et des lamentations accompagnées d'une si grande abondance de larmes, que M. Frémyot en fut touché, et alla dire à sa fille qu'absolument il fallait retarder sa retraite pour un an ou deux; qu'il ne pouvait souffrir qu'elle affligeât de la sorte ce vénérable gentilhomme. Elle lui répondit: « Mon cher père, les résolutions prises pour le service de la gloire de Dieu ne peuvent souffrir du dilayment; je prendrai soin de gagner mon beau-père, » ce qu'elle fit fort sagement et heureusement. Le dimanche étant venu, elle mit ordre que tous ceux de la maison, et une partie des sujets, se confessassent vers notre Bienheureux Père, et communiassent de sa main

procurant qu'il dût la messe paroissiale, à la fin de laquelle elle le pria de faire une exhortation à tout ce bon peuple; ce qu'il fit, et il en réussit la conversion véritable d'un jeune débauché que l'on tenait pour athée, lequel depuis se fit capucin. Ce même jour, notre très-honorée Sœur et Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, voisine de notre Bienheureuse Mère, et marraine de sa dernière fille, conféra avec notre Bienheureux Père, des grands désirs qu'elle avait d'être religieuse, comme elle n'avait pu entrer aux carmélites; lui disant ensuite deux songes fort mystérieux qu'elle avait faits, dès lesquels le saint Pasteur connut que Dieu lui avait montré une idée de la Congrégation qu'il voulait ériger; c'est pourquoi il lui dit, après l'avoir confessée: « Ma fille, serez-vous contente de courir même fortune que madame de Chantal ? » Elle lui répondit, toute ravie de joie, « que c'était son plus grand désir »; dès lors, le Bienheureux la prit pour sa fille, lui donna sa place, et notre chère Fondatrice ne la regarda plus que comme la compagne de son bonheur.

Notre Bienheureux Père, partant de Montelon pour s'en retourner en Savoie, ne recommanda rien à notre Bienheureuse Mère, sinon la parfaite humilité; lui disant que, comme la première pierre fondamentale de ce nouvel édifice, il voulait qu'elle fût si profondément basse et humble, que par ce moyen d'humilité tout l'édifice s'élevât en une très-sainte grandeur et dans une fermeté plus durable que les siècles; lui répétant plusieurs fois qu'il voulait qu'elle s'offrît à Dieu pour la plus petite de toutes les conditions de l'Église, sans prétention que de glorifier Dieu par l'humilité.

## CHAPITRE XXVI.

COMME DIEU APPELA NOS PREMIÈRES MERES ET SOEURS  
POUR COMMENCER L'INSTITUT, ET DE QUELQUES  
AUTRES POINTS NOTABLES SUR CE SUJET.

Il semble que Notre-Seigneur voulut faire en quelque façon, pour le commencement de notre petit Institut, comme pour le commencement de la très-illustre et sainte Compagnie de Jésus, choisissant des sujets en diverses contrées pour les unir en même prétention et manière de vie, et pour n'avoir qu'une âme et un cœur en Dieu.

La première fille que Dieu destina pour notre Congrégation, après notre Bienheureuse Mère Fondatrice, fut notre honorée Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre, laquelle dansant à Chambéry, au milieu d'un grand bal, où toute l'assistance avait les yeux sur elle, Dieu la regarda si favorablement, qu'il lui fit voir efficacement la vanité de son action, et la confusion qu'elle en aurait à l'heure de la mort. Elle eut prou peine à tenir contenance le reste du bal, et détournant ses yeux de cette vanité, son cœur fit de cette salle de bal un lieu d'oraison, et retirée en son intérieur, détesta le monde, et fit vœu à Dieu de s'en retirer, et étant de retour à Annecy, se mit sous la conduite de notre Bienheureux Père, lui laissant faire le choix de la manière de vie à laquelle elle devait servir Notre-Seigneur le reste de ses jours.

Tandis que la céleste Providence disposait celle-ci en Savoie, elle en appelait une autre en France pour lui être compagne, ce fut notre très-honorée Sœur et Mère Jeanne-Charlotte de Bré-



chard, demoiselle de bon lieu, à laquelle Dieu montra, ainsi que nous avons dit au petit recueil de sa vie, un crayon de l'Institut; entre autres, elle vit au coin de l'autel d'une petite chapelle notre Bienheureuse Fondatrice, chantant les louanges de Dieu, sur un air et avec des cérémonies extraordinaires; car il lui semblait qu'elle sonnait d'une trompette, ou cornet de chasse, pour assembler des filles de toutes parts, et que se tournant vers elle, elle lui dit: « En voulez vous être? » elle lui dit que oui; sur quoi elle lui mit en main une branche de fleur bleue, qui fut la parole fidèle qu'elle l'acceptait, pour être de la Congrégation.

Notre chère Mère Jeanne-Charlotte était en Bourgogne, et notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, demoiselle savoisienne était en Allemagne, où elle reçut une vocation du ciel toute particulière, ainsi qu'il est dit au recueil de sa vie, et où elle donna à la Sainte Vierge, dans la célèbre chapelle de Notre-Dame-des-Ermites, une bague qui lui était fort chère, afin qu'elle l'épousât avec son divin Fils, en quelque Congrégation qui fût toute dédiée à cette sainte Mère de Dieu. Après celle-ci, notre très-chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, demoiselle du Faucigny (Savoie), fut disposée de Dieu à notre manière de vie, aussi par un appel tout particulier. Dieu lui fit voir trois étoiles, dont celle qui faisait le dessus du triangle était beaucoup plus grosse et éclatante que les deux autres, et toutes trois étaient arrêtées sur la ville d'Annecy, d'où il lui semblait de voir un chemin tout étoilé qui venait jusqu'à elle, pour la convier de se joindre à celles qui étaient arrêtées sur la ville d'Annecy. Dès qu'elle ouït parler du commencement de notre Congrégation, elle connut que c'était ce que Dieu lui avait fait voir et où il voulait être servi d'elle.

Notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay était au Chablais, où plus de deux ans avant le commencement de notre Congrégation, elle découvrit à notre Bienheureux Père que Dieu

l'attirait à être religieuse, et comme elle ne connaissait point d'autre religion réformée que Sainte-Claire, elle y aspirait; mais notre Bienheureux Père lui défendit d'en parler à personne du monde, à quoi elle obéit. Et ce Bienheureux écrivit, de là à quelque temps, à notre Bienheureuse Mère, « que mademoiselle Favre était toute prête pour son dessein, et qu'étant au Chablais, mademoiselle de Blonay lui avait dit qu'elle aspirait à Sainte-Claire, mais que Dieu l'avait marquée pour être de la Congrégation. Je lui ai dit de me laisser gouverner son secret, et je me veux rendre bien soigneux de servir cette âme en son inspiration; Dieu m'a donné quelques mouvements particuliers là-dessus. Je tiens déjà cette fille pour vôtre et pour mienne. » En un autre billet, il disait: « Il est tout vrai que Dieu nous a donné la fille de M. de Blonay; vous verrez que vous l'aimerez quand vous la verrez; je serais le plus trompé du monde, ou Dieu la dispose à quelque chose de bien grand, et de bien bon selon notre dessein. »

Au commencement de l'année 1610, ce Bienheureux sachant que la Congrégation se devait commencer, il en avertit notre très-honorée Mère de Blonay, lui promettant et assurant sa place, mais elle fut retardée par le décès de Monsieur son frère. La Providence céleste eut soin, jusqu'à disposer à l'avantage une tourière pour ce commencement. Ce fut notre très-bonne Sœur Anne-Jacqueline Coste, sainte paysanne qui servait en cette ville, et comme notre Bienheureux Père était également à toutes ses brebis, il était le confesseur de cette dévote servante, laquelle lui découvrit que depuis plusieurs années elle était inspirée de servir à quelque maison religieuse; notre Bienheureux Père en fut extrêmement aise, et l'écrivit tout joyeux à notre Bienheureuse Mère que Dieu leur envoyait une Sœur servante qui était une vraie sainte, et ce débonnaire Pasteur prenait un soin extraordinaire de l'instruction de cette bonne fille.

Ce fut une providence de Notre-Seigneur qui permit que le

temps que l'on avait destiné pour le commencement de la Congrégation fût retardé, car l'on croyait commencer à Noël de l'année 1609, et M. Frémyot obtint que ce fût seulement au printemps de l'année suivante 1610. Ce retardement fut cause que le dessein de la Congrégation se divulgua extrêmement en France et en Savoie, chacun en parlait selon sa fantaisie; les bons le louaient et approuvaient, et Dieu en donna des connaissances surnaturelles à quelques bons serviteurs de sa Majesté, entre autres, au révérend Père Jacques de Bonivard, jésuite, homme de sainte vie, lequel avait la grâce de voir son bon Ange, et celle d'être lié d'un étroit lien de sainte amitié avec notre Bienheureux Père, lequel lui disant qu'il avait quelques bonnes âmes entre les mains pour les employer au service de Dieu, ce bon Père lui répondit, comme si déjà il eût su tout ce que le saint Prélat devait faire. Les révérends Pères de Villars et Fournier, tous deux de la sainte Compagnie de Jésus, avaient aussi de grands sentiments de cette œuvre. De même, une carmélite (la Mère de la Trinité), que l'on tient maintenant pour sainte, eut des vues particulières de Dieu, du commencement de notre Congrégation, plus de quatre ans avant notre établissement. Notre Bienheureuse Mère lui ayant dit qu'il lui venait souvent des envies d'être carmélite, elle lui répondit: « Madame, quand vous aurez satisfait à ce que Dieu désire de vous, par l'entremise de Mgr de Genève, nous penserons à ce que nous aurons à vous répondre sur vos désirs. » Une autre fois, lui parlant sur le même sujet, elle lui dit: « Non, non, Madame, sainte Thérèse ne vous aura pas pour fille: Dieu vous veut Mère de tant de filles, que vous serez compagne. »

Un révérend Père Jésuite nous a prêché que le saint abbé Joachim<sup>1</sup>, qui a prophétisé tous les Ordres qui sont en l'Église

<sup>1</sup> Joachim était natif du bourg de Celico, près de Cosenza en Calabre. Il prit l'habit de Cîteaux, au monastère de Corazzo, dans la même île, et en fut prieur et abbé. Il quitta son abbaye avec la permission du pape Luce III,

de Dieu, a parlé de notre petite Compagnie en ces termes: « Il s'élèvera, dit-il, un homme qui sera grand et fidèle serviteur de Dieu; il assemblera un peuple qui ne sera point de sa gente, ains du second sexe faible et infirme, mais il le rendra fort en Dieu; il sera, ce peuple, plein de lumière, et aura une dévotion entière et très-grande à la très-adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Au Père, par une révérence et confiance filiale; au Fils, par une sainte imitation de ses vertus sacrées, comme de l'humilité, douceur, débonnairété, charité et dilection; au Saint-Esprit, par une ample possession de ses dons. Ce peuple tournera son cœur entièrement vers la Sainte Vierge, Mère de Dieu, sous la protection de laquelle il marchera, vivra et obtiendra le royaume des Cieux. Ce peuple servira Dieu d'un cœur loyal et fidèle; il pratiquera une obéissance entière; une pauvreté mystique, mais parfaite; une pureté angélique; une simplicité de colombe; une douceur cordiale; une humilité très-profonde, fondée sur la connaissance de sa faiblesse; une force d'esprit admirable; une très-haute charité, tant envers Dieu qu'envers le prochain. Ce peuple cheminera en la présence de Dieu, et sa prétention sera de se crucifier soi-même, et monter sur le mont de Calvaire, où il acquerra une très-haute perfection et union avec Dieu et le prochain. Ce peuple sera conduit par la voie d'amour et de supportation, par la raison et discrétion. Ce peuple ne rejettera point de parmi soi les faibles et infirmes; tout sera accueilli d'icelui. Tel sera son commencement et sa fin,

vers 1183, et alla demeurer à Flore, où il fonda une célèbre abbaye, dont il fut le premier abbé. Il eut sous sa dépendance un grand nombre de monastères qu'il gouverna avec sagesse, fit fleurir dans son ordre la piété et la régularité, et mourut, en 1202, à l'âge de soixante-douze ans, laissant un grand nombre d'ouvrages. On a encore de lui des prophéties qui firent beaucoup de bruit, et que dom Gervaise, dans l'Histoire de l'abbé Joachim, 1745, 2 vol. in-12, dit avoir été accomplies.

nonobstant toute prudence humaine; et ce grand homme fera plus qu'il n'avait pensé. » Voilà la prophétie que le révérend Père Petit rapporta en un sermon, laquelle je me suis un peu étendue à la rapporter au long, parce que c'est un tableau raccourci de ce que nous devons être, et de ce qu'était celle que Dieu avait choisie pour première Mère et conductrice de ce nouveau peuple.

Quelques années avant que notre Institut commençât, il y avait un saint abbé, à Grenoble, nommé de Saint-Antoine; il était aveugle, et, néanmoins, on eût dit qu'il voyait les légèretés et vanités de chacun en particulier, si bien il disait le fait à tous, en prêchant surtout contre les nouveautés et curiosités des modes d'habits des dames. Il disait souvent aux demoiselles: « Je ne vous presse pas de quitter le monde, vous auriez des excuses; mais le temps s'approche que Dieu donnera à son Église une vie médiocre et parfaite. » Il faisait beaucoup prier Dieu à ses enfants spirituels, afin que Dieu fît naître une Religion où les filles de petite complexion fussent reçues.

## CHAPITRE XXVII.

COMME L'UNE DES PLUS JEUNES FILLES DE NOTRE BIENHEUREUSE MOURUT, ET COMME ELLE SORTIT DE CHEZ SON BEAU-PÈRE.

Le commencement de l'année 1610 renouvela toutes les ardeurs de notre Bienheureuse Mère, de se retirer du monde le plus tôt qu'elle pourrait. Or, il y avait en Savoie un gentilhomme fort vertueux, lequel ayant ouï parler du dessein de notre Congrégation, désirant se faire capucin, et Madame sa femme religieuse, voulait qu'elle établît quelque maison de piété à Annecy. Il pria notre Bienheureux Père qu'il fît joindre le dessein de notre Bienheureuse Mère à celui de sa femme; le Bienheureux s'y accorda avec un peu de peine; néanmoins, croyant que c'était possible un secours temporel à quoi il n'avait point pensé, il laissa acheter une maison à ce bon gentilhomme et faire des préparatifs; mais Dieu fit voir, comme nous avons amplement décrit en notre fondation de ce monastère, que tous ces projets-là n'étaient pas siens, aussi se dissipèrent-ils. Cependant notre Bienheureux Père préparait le spirituel de son dessein, lequel, comme il dit, n'était autre chose que de dresser une petite Congrégation de femmes et de filles, vivant ensemble par manière d'essai, sous des petites constitutions pieuses, afin que cet Institut fût un doux et gracieux refuge aux infirmes, et que, sans beaucoup d'austérités corporelles, l'on y pratiquât toutes les vertus essentielles de la dévotion. L'on pourra voir la belle épître que ce Bienheureux écrivit à un révérend Père de la sainte Compagnie de Jésus

sur ce sujet-là, et à la fin de laquelle il ajoute : « Comme le révérend Père Recteur vous a dit, la pierre fondamentale que Dieu nous donne pour cet édifice, est une âme d'excellente vertu et piété, ce qui me fait tant plus croire que la chose réussira heureusement. »

Sur la fin du mois de janvier, Notre-Seigneur retira à soi la plus jeune des filles de notre Bienheureuse Mère, nommée Charlotte; elle la pleura en vraie mère, l'aimant d'une singulière affection, car c'était une enfant qui était douée de rares qualités et d'un riche naturel pour la piété, en sorte que sa bonne mère espérait que ce serait son Eustochium. A peine avait-elle essuyé ses larmes maternelles, que madame de Boisy, mère de notre Bienheureux Père, était décédée. Ce coup ici la toucha bien vivement, voyant sa petite et jeune baronne de Thorens, privée de la bonne conduite d'une si vertueuse belle-mère; mais, d'autre part, ce fut une ordonnance favorable de la divine Providence, qui fit un peu taire les enfants du monde, qui médisaient hautement de la retraite de notre Bienheureuse Mère; car alors ils virent que cette jeune dame étant privée de belle-mère, il était raisonnable que sa, mère fût proche d'elle.

Le jour de son départ de Montelon fut arrêté au jour des Brandons. M. le baron de Thorens, son beau-fils, l'était venu querir; tout le voisinage et les sujets s'assemblèrent pour faire cet adieu, et avaient investi cette généreuse femme. Les pauvres, d'autre part, faisaient un escadron si lamentable, qu'ils arrachaient des larmes des plus assurées, criant à haute voix; aussi, certes, chacun d'eux perdait sa bonne et charitable mère; ceux du logis faisaient des cris si haut, que des capucins, qui étaient présents, avaient prou à faire aller de part et d'autre, tâcher à les faire taire, afin que l'on se puisse ouïr. Il vint, en ces entrefaites, un enfant d'un pauvre, qui dit de son propre mouvement, et en pleurant bien fort, s'adressant à ceux qui avaient été contraires à cette digne Mère : « La Lumière vous

est ôtée, parce que vous avez voulu l'éteindre ; faites pénitence. » Cela pensa faire fondre de pleurs toute l'assistance; mais, ce qui toucha nonpareillement de pitié, ce fut le pauvre beau-père, qui vint faire son adieu, avec tant de larmes qu'il pâmais presque. Sa vertueuse belle-fille se jeta à genoux à ses pieds, et lui demanda pardon des mécontentements qu'elle pouvait lui avoir donnés, et, d'un visage constant et allègre, lui recommanda le jeune baron son fils, avec une contenance tellement rabaissée que chacun l'admirait. Le bon vieillard âgé de plus de quatre-vingts ans, ne lui pouvait répondre que par des cris si pitoyables, qu'ils faisaient renouveler les sanglots de toute l'assistance. Cette généreuse femme les caressa tous les uns après les autres, leur recommandant la crainte de Dieu ; spécialement elle embrassa les pauvres, les conjurant fort de bien prier Notre-Seigneur pour elle; puis monta en carrosse, et alla dîner à Autun, où elle fut suivie d'une grande foule de peuple, et entre autres d'un religieux du tiers ordre de saint François, lequel elle renvoya à son beau-père, suppliant ce bon religieux de ne le point abandonner jusqu'à la mort, et de l'aider au salut de son âme ; ce qu'il fit soigneusement.

Avant de partir d'Autun, elle alla visiter tous les lieux de dévotion, qui sont en très-grand nombre, cette ville ayant eu la grâce d'être arrosée du sang de quantité de martyrs. Après cela elle alla prendre congé des révérends Pères capucins, faire des aumônes et services à l'hôpital, où elle alla aussi faire ses adieux, puis en deux jours se rendit à Dijon,



## CHAPITRE XXVIII.

AVEC QUELLE GÉNÉROSITÉ NOTRE BIENHEUHEUSE MÈRE  
QUITTA SON PAYS ET SES PARENTS POUR ALLER OU  
DIEU L'APPELAIT.

Cette Bienheureuse femme, ayant si vaillamment mis la main à la charrue, n'avait garde de retourner en arrière. Étant arrivée au lieu de sa naissance pour dire ses derniers adieux, la première chose qu'elle fit fut de manger le Pain de vie, afin qu'avec la force d'icelui, elle pût parvenir jusques en ces heureuses montagnes de Savoie; car véritablement, il lui restait un grand chemin à faire, à cause du grand et réciproque amour qui était entre elle et ses proches. Elle demeura plusieurs jours avec eux, les consolant tous de sa présence. Elle n'oublia aucun lieu de dévotion autour de Dijon qu'elle ne visitât; offrit des vœux à saint Bernard et à Notre-Dame-de-Létang, qui étaient les deux églises où elle avait accoutumé de faire ses plus ardentés dévotions.

Le 29 de mars, jour assigné pour son départ, tous ses plus proches s'assemblèrent chez Monsieur le président son père; cette noble et vénérable assemblée fondait en larmes, quoique les douleurs de tous ensemble n'eussent su accroître celle que M. Frémyot ressentait. Il se retira en son cabinet, crainte que ses larmes, qu'il ne pouvait retenir, ne donnassent licence aux autres de faire des lamentations immodérées, car tous pleuraient amèrement, hormis cette vraie Paule de nos jours, qui les embrassa tous l'un après l'autre, avec une constance digne de sa généreuse vertu, sans témoigner aucune mollesse, quoique l'on vît

ses yeux nager dans l'eau par le ressentiment de compassion qu'elle avait de la douleur de tant de bons et chers parents.

Après tous les autres, le jeune baron son fils, âgé d'environ quinze ans, qu'elle aimait, si jamais mère aima amoureusement son fils unique, se vint jeter à ses pieds, et fut un sujet de pitié à toute cette noble compagnie. Il fit un discours si sensible, qu'on eût dit que c'était une harangue étudiée, et sa sainte mère lui répondit avec une force admirable, tandis que la compagnie redoublait ses larmes et ses sanglots, d'entendre ce discours filial et maternel si douloureusement amoureux; la vaillante mère voulant passer outre, pour aller dire adieu à M. Frémyot, le jeune gentilhomme, avec des pleurs et une grâce nonpareille, s'alla coucher sur le seuil de la porte de la salle: « Hé bien! dit-il, ma mère, je suis trop faible et trop infortuné pour vous retenir, mais au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé votre enfant aux pieds! » L'action de cet aimable fils pensa faire éclater de douleur cette aimante mère, laquelle, suivant l'avis de saint Jérôme, passa sur ce cher fils, et s'arrêtant un peu, elle jeta quelques larmes. M. Robert, très-vertueux et docte ecclésiastique, précepteur de MM. des Francs, ses neveux, et depuis grand vicaire de l'évêché de Châlons, ayant admiré sa constance jusqu'alors, touché d'une sainte jalousie de lui voir continuer sa magnanimité, s'approchant d'elle lui dit: « Madame, eh quoi! les larmes d'un jeune homme pourraient-elles faire brèche à votre constance? Nullement, lui dit-elle en souriant, mais que voulez-vous ? je suis mère!... » Elle sut fort bon gré à ce pieux personnage de lui avoir donné cet avis, et se mit, de plus grande ferveur, à réclamer le secours du Ciel, voyant venir à elle son si cher père, dont la blanche vieillesse et les larmes lui faisaient grande pitié. Ils se parlèrent assez longtemps avec abondance de pleurs de part et d'autre; enfin, s'étant mise à genoux, pour recevoir la bénédiction d'un si cher père, il leva ses mains,

ses yeux et son cœur au Ciel, et dit tout haut ces paroles: « Il ne m'appartient pas, ô mon Dieu de trouver à redire à ce que votre Providence a conclu en son décret éternel; j'y acquiesce de tout mon cœur, et consacre de mes propres mains, sur l'autel de votre volonté, cette unique fille, qui m'est aussi chère qu'Isaac était à votre serviteur Abraham. » Sur cela, il fit lever cette chère fille, et lui donnant le dernier baiser de paix: « Allez donc, dit-il, ma chère fille, où Dieu vous appelle, et arrêtons tous deux le cours de nos justes larmes, pour faire plus d'hommage à la divine volonté, et encore afin que le monde ne pense point que notre constance soit ébranlée. » Avec cet avis et bénédiction paternelle, elle se mit en chemin si allègre, qu'au sortir des portes de Dijon, elle se mit à chanter avec notre chère Mère et Sœur de Brécard, le Psalme *Lætatus sum in his* et le *Quam dilecta tabernacula*. Elles répétèrent plusieurs fois les versets, où le chantre royal fait comparaison de sa liberté, à celle d'un oiseau échappé des filets des chasseurs, *Anima nostra sicut passer*. Arrivant en quelques bourgades ou logis, notre Bienheureuse Mère s'enquérât s'il y avait des malades, et les allait servir, consoler et nettoyer, et le matin, avant que partir, elle retournait faire leurs lits, et se recommander à leurs prières.

Il fallut passer par Genève; or, d'autant qu'un proche parent de feu M. de Chantal avait fait des faveurs signalées à ceux de cette ville-là, notre Bienheureuse Mère eut crainte que si elle se nommait on lui fît quelque honneur particulier, comme on avait fait à quelques autres de ses parentes; c'est pourquoi elle ne voulut point que l'on dît que c'était la baronne de Chantal, prenant le nom d'une autre terre.

Notre Bienheureux Père, et environ vingt-cinq personnes, tant seigneurs que dames, montèrent à cheval pour aller au devant de celle qui venait vraiment au nom de Notre-Seigneur, et qui entra en cette ville d'Annecy avec une universelle réjouis-

sance, le jour des Rameaux<sup>1</sup>. Elle amenait avec elle madame de Thorens et mademoiselle de Chantal, sa seconde fille, pour l'élever avec elle; le ciel avait retiré la troisième. La Sainte Semaine se passa toute en dévotions et saintes conférences. Notre très-honorée Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre, qui connaissait notre Bienheureuse Mère dès les autres voyages qu'elle avait faits en Savoie, dès qu'elle y fut arrivée cette dernière fois ici, se donna totalement à elle, et ne se quittèrent plus; notre chère Mère de Brécharde et elles étaient quasi ensemble sans intervalle, à s'encourager en leur sainte entreprise.

Notre Bienheureuse Mère mena madame de Thorens en son ménage, où elle mit parfaitement bon ordre, et y demeura quelque temps; mais comme elle était si jeune, on lui pourvut de séjour et de personnes convenables pour sa conduite.

<sup>1</sup> 4 avril 1610.

## CHAPITRE XXIX.

LES DERNIÈRES RÉOLUTIONS ET ASSIGNATIONS DU  
TEMPS POUR COMMENCER NOTRE INSTITUT DE SAINTE-  
MARIE.

Les fêtes de Pentecôte s'approchant, notre Bienheureux Père désirait de commencer la Congrégation ce jour-là, « afin, disait-il, que nos filles, enfermées comme dans un petit cénacle, reçoivent le Saint-Esprit, soient enivrées de ce moût divin, qui ne leur fasse pas seulement parler d'un nouveau langage, mais vivre d'une nouvelle vie. » Toutefois, Dieu, qui avait conclu que ce sacrifice se fît un autre jour, permit des retardements. La femme du gentilhomme dont nous avons parlé ci-dessus, qui avait acheté une maison, soit qu'elle s'épouvantât de la grandeur de l'entreprise, ou, comme il est plus certain, que Notre-Seigneur ne l'avait pas destinée, elle se dédit de toutes les propositions susdites; ce qui causa une grande parlementerie par tout le pays <sup>1</sup>. Nos Bienheureux Fondateur et Fondatrice ne s'étonnèrent nullement de cela, au contraire, ils bénirent Dieu qui les laissait plus libres, pour commencer la Congrégation dans une entière pauvreté et simplicité. Notre saint Fondateur entra dans le marché de la maison que le gentilhomme avait achetée hors de la ville, au faubourg de la Perrière. Ce Bienheureux s'obligea partout où il fallait, et reve-

<sup>1</sup> Selon le Père Ménétrier, cette dame était la baronne de Cusy; dans une lettre du 2 mai 1610, saint François de Sales la conjure de bien examiner si elle a assez d'affection, de force et de courage pour embrasser ainsi absolument Jésus-Christ crucifié et pour dire le dernier adieu au monde.

nant de passer le contrat, il dit, tout joyeux: « Je ne fus jamais plus content que maintenant, que j'ai trouvé une ruche pour mes pauvres abeilles, ou plutôt une agréable cage pour mes petites colombes. » L'on se mit à préparer cette maison et à dresser un petit oratoire. Et notre saint Fondateur disposait quelques règlements pour le commencement du spirituel; ce qui était à quoi il visait le plus, et la seule chose à quoi notre Bienheureuse Mère pensait; en sorte que notre Bienheureux Père avait accoutumé de dire, parlant de notre commencement, que la céleste Providence avait fait la Visitation comme l'univers, de rien du tout.

Nos Mères Favre et de Bréchard attendaient de bon cœur l'heureux jour de leur retraite, et ne pensaient point d'attirer d'autres compagnes, quand la divine Bonté amena en cette ville notre très-bonne Mère Péronne-Marie de Châtel, avec madame la baronne de Villette, qui venaient voir, comme toutes les autres dames du voisinage, notre Bienheureuse Mère, avant qu'elle s'enfermât. Notre très-honorée Mère de Châtel, qui avait fait ses vœux à la Sainte Vierge, afin qu'elle lui montrât le lieu où elle voulait qu'elle servît son divin Fils, dès qu'elle envisagea notre Bienheureuse, elle sentit et crut que c'était celle-là que la Sainte Vierge lui donnait pour Mère. Se confessant le lendemain à notre Bienheureux Père, et lui découvrant tout son cœur, le Bienheureux lui donna sa place dans sa nouvelle Congrégation, et dès lors la donna pour fille à notre Bienheureuse Mère, qui l'accepta d'une très-grande et cordiale affection.

L'ennemi de notre bonheur voyant que tous ses efforts étaient vains, et que son infernale puissance était renversée par la grâce divine, et les obstacles au commencement de la Congrégation réduits à néant, voulut encore livrer un assaut à notre Bienheureuse Mère. La veille de la très-adorable Trinité, il assiégea son cœur d'une tentation si furieuse, qu'elle dit par après ces paroles : « Mon âme était comme dans les détresses

de la mort, je me sentais environnée de toutes parts, et ne savais par où sortir; je fus dépouillée en un instant de la joie cordiale de ma retraite, qui avait accoutumé d'être mon soulagement parmi mes autres travaux; cette colonne de constance, qui avait accoutumé de tenir toujours ferme en ma partie supérieure, était, ce me semblait, tombée en bas en cent pièces; il me semblait de voir mon père et mon beau-père, chargés de douleurs et d'années, qui criaient vengeance devant Dieu contre moi, et d'un autre côté mes enfants qui faisaient de même; il m'était avis que multitude de voix parlaient à mon esprit, me remontrant que j'avais fait une grande faute, et ce qui m'était plus douloureux, ce fut un reproche tiré des saintes Lettres, que dans l'Église de Dieu je passerais pour une infidèle, d'avoir quitté mes enfants, et que sans doute j'avais déçu l'esprit du saint Évêque, et que, par conséquent, le conseil qu'il m'avait donné de quitter mes proches était contre la volonté de Dieu. Si j'eusse cru cela, j'eusse voulu boire la confusion de tout le monde, et m'en retourner trouver mes père et beau-père, et il se présentait à mon esprit de beaux expédients pour en venir honorablement à l'exécution. » Elle fut environ trois heures dans ce martyre, lequel sera mieux entendu de ceux qui savent ce que c'est des travaux intérieurs, qu'il ne se peut exprimer. Elle était tellement pressée de la violence de cette tentation, qu'elle fut plusieurs fois en train de se lever pour faire appeler notre Bienheureux Père, mais la modestie du silence de la nuit la retint, et s'étant avisée de mettre, en signe de fidélité, sa main sur le saint nom de Jésus, qu'elle s'était gravé sur le cœur, comme nous l'avons dit, la clarté commença à revenir dans son esprit, et, se jetant à genoux : « Ah ! dit-elle à son ennemi irraisonnable, je ne puis te vaincre par raison, tu ne sais ce que c'est; » puis disant trois fois le *Deus in adjutorium*, elle fit un acte d'abandonnement parfait d'elle-même, et de toutes choses, entre les mains de Dieu. « Je

me souviens fort bien, dit-elle une fois, en parlant de cette tentation, que j'en fus guérie en proférant ces paroles : Mon Dieu, jetez les yeux de votre miséricorde sur ce néant, je m'abandonne à jamais à votre Providence; que mes parents, mes enfants et moi périssions, si vous l'avez ordonné, cela ne m'en importe; mon seul intérêt, au temps et en l'éternité, est de vous obéir et de servir à votre seule Majesté. » Ces paroles étant proférées d'un cœur sincère et amoureux, notre Bienheureuse Mère demeura non-seulement dans sa première tranquillité, mais dans une joie et force toute nouvelle, étant comme un autre Josué, forte, robuste et vaillante, pour conduire son petit peuple en la terre promise que le vrai Moïse de nos jours lui avait montrée. Et ici je finis le discours de ce que nous avons pu ramasser de notre Bienheureuse Mère, jusqu'à son entrée en Religion, que je prends pour la terre promise.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE